

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



RUSSIE/ En tête des élections législatives, le Parti communiste cherche des alliés

Alerte pour Eltsine

Et circonscrire le mal
 Par Guy C. Menusier

Il y a au moins deux lectures possibles des indices qui se dégagent des législatives russes. D'abord, démentant maints augures, les Russes se sont rendus nombreux dans les bureaux de vote; ils ont ainsi montré qu'ils prenaient goût à la démocratie, ou du moins qu'ils n'en méprisaient pas l'une des expressions essentielles, les élections.

A cet égard, la Russie a fait passablement de chemin. Tout en restant elle-même, elle intègre sans difficulté majeure certaines normes occidentales aussi singulières que le pluralisme politique. Et là, les Russes ne lésinent pas: quarante-trois partis se disputaient les 450 sièges de la Douma.

Mais dans cette profusion d'étiquettes et de candidats, nul doute que les partisans de l'ordre, à commencer par les nostalgiques du communisme, auront vu la confirmation d'une décadence. C'est la face sombre de la société russe. Les quelque 22% d'électeurs qui ont apporté leurs suffrages au Parti communiste ne souhaitent pas tous le retour au système du parti unique. Mais bien peu d'entre eux ne s'en accommoderaient pas. C'est d'ailleurs au nom de l'ordre ancien, d'un soviétisme relevé d'une pointe de nationalisme, que Guennadi Ziouganov a mené sa campagne. Non sans succès puisque son parti arrive en tête. Notons toutefois qu'avec 22% des voix, le PC russe ne fait pas mieux que le parti de Jörg Haider en Autriche. Ce n'est pas un triomphe.

Ziouganov évoque une possible alliance avec le parti ultra-nationaliste de Vladimir Jirinovski. Indépendamment du caractère baroque d'une telle combinaison, le rapport des forces à la Douma ne s'en trouverait pas sensiblement modifié. Le PC va probablement doubler sa représentation, mais le parti de Jirinovski régresse de moitié.

Cependant, l'arithmétique électorale ne dit pas tout. Plus significatifs, et inquiétants, sont les propos qu'a tenus Guennadi Ziouganov avant même le dépouillement complet du scrutin. Avec ses 22% de suffrages, cet ancien membre du département idéologique du comité central du PCUS s'est cru autorisé à «exiger» la démission du gouvernement et le «départ immédiat» du ministre des Affaires étrangères. C'est là un langage de coup de force, typique des méthodes bolcheviques.

Dieu merci, les élections à la Douma ne devraient pas restreindre la liberté de manœuvre de Boris Eltsine, à supposer que la maladie n'interfère pas dans la conduite des affaires publiques. Reste que le résultat de ce scrutin va peser sur les présidentielles prévues en juin prochain, et peut-être convaincre le président d'infléchir sa politique. Six mois, c'est peu pour circonscrire le mal, mais amplement suffisant si les défenseurs des libertés ne dispersent pas leurs forces.

◇ G. C. M.



LES ROUGES À 22% - Le Parti communiste arrive, comme prévu, nettement en tête des élections à la Douma, la chambre basse du Parlement russe. Le secrétaire général du PCR, Guennadi Ziouganov (photo), a «exigé» la démission du gouvernement. Mais, avec environ 22% des suffrages, les communistes devraient rester dans l'opposition, même en s'alliant avec les ultra-nationalistes, en recul, comme ils en ont l'intention. C'est néanmoins une alerte pour Boris Eltsine et les réformistes à six mois du scrutin présidentiel. Le chef de l'Etat, qui dispose de larges pouvoirs, s'est pour sa part félicité du fort taux de participation, de dix points supérieur à celui des précédentes élections.

Vassili Korneyev/epa

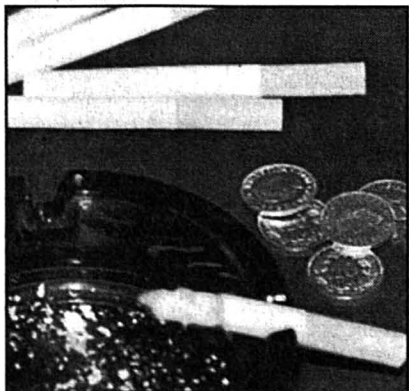
● Lire ci-contre notre commentaire «Circonscrire le mal»

Page 3

Cigarettes bientôt plus chères

Le fumeur verra le prix de son paquet d'herbe à Nicot à nouveau augmenter au printemps prochain. Le gouvernement a fixé au 1er mars les modifications de l'ordonnance réglant l'imposition du tabac. La plupart des fabricants de cigarettes n'ont pas encore décidé des prix qu'ils pratiqueront dès mars prochain, mais l'on peut d'ores et déjà annoncer que les prix des paquets de cigarettes augmenteront jusqu'à 20 centimes. Les recettes supplémentaires annuelles pour la Confédération sont estimées à quelque 85 millions de francs. Les recettes provenant de l'imposition du tabac sont entièrement affectées au cofinancement de l'AVS/Al. Pour 1995, ce sont ainsi 1,315 milliards de francs qui sont attendus, et pour 1996, la somme devrait dépasser 1,4 milliard. /ats

Page 4



TABAC À LA HAUSSE - Le prix des cigarettes prendra une nouvelle fois l'ascenseur dès le 1er mars 1996.

archives

Pistes cyclables: premier bilan



RUE PURY À NEUCHÂTEL - L'usage des pistes cyclables est un peu complexe à certains endroits. Olivier Gressel-E

Plus d'un cycliste en ville de Neuchâtel a dû se gratter la tête dès cet automne avec l'introduction des nouvelles pistes cyclables. Si leur création a ravi les amoureux de la petite reine, leur mise en place ne s'est pas faite sans difficultés. Après quelques mois d'essai, «L'Express» a voulu savoir dans quelle mesure ces pistes sont utilisées et si la cohabitation avec les autres usagers de la route se passe bien. Notre enquête.

Page 17

Volery pense à Atlanta

Ce qui paraissait irréaliste l'an dernier encore ne l'est plus du tout aujourd'hui: l'an prochain à Atlanta, Stefan Volery pourrait bien participer à ses cinquièmes Jeux olympiques! Samedi au Nid-du-Crô, le président du Red Fish a en effet signé des chronos «canon» (22''77 sur 50m et 50''10 sur 100m libre) lors des championnats de Suisse interclubs. A l'âge de 34 ans, le nageur neuchâtelois, plus que jamais, croit à ses chances de décrocher son billet pour les Etats-Unis. S'il y parvient, il se ferait alors l'auteur d'un exploit unique!

Page 9



VOLERY - A 34 ans, il tient la toute grande forme!

archives

CANTON DE NEUCHÂTEL

Le TGV de Paris a circulé

Ça n'était plus arrivé depuis le 23 novembre. Le TGV Berne-Paris a circulé hier. Il est reparti normalement à 7h33 de Neuchâtel. Plusieurs voyageurs sont aussi montés dans l'Eurocity allant sur Frasne, pour rejoindre le TGV Lausanne-Paris. Parmi eux, un jazzman vantait la débrouillardise des Français. A 16h14, une jeune femme est arrivée à Neuchâtel depuis Paris, avouant qu'elle avait eu une bonne surprise.

Page 15

Triple adoption, cinq sourires

C'est une nouvelle vie que viennent d'entamer Josoa, Abel et Joël: ces trois petits Malgaches vivent désormais au Val-de-Ruz, à Saules plus précisément, où un couple d'enseignants les a adoptés. Après des démarches parfois décourageantes, le sourire est au rendez-vous, et plutôt cinq fois qu'une!

Page 14

VILLE DE NEUCHÂTEL

Deuxième loto de 48 heures

Du 16 au 18 février, Neuchâtel Xamax, Union Neuchâtel basket et Young Sprinters organiseront ensemble à Panespo leur deuxième loto de 48 heures. Le bénéficiaire de l'opération ira dans les caisses des trois clubs. Les organisateurs espèrent pouvoir partager, comme cette année, quelque 70.000 francs.

Page 17

VAL-DE-TRAVERS

Travers: affaire réglée

Le feuilleton est terminé! Hier soir, Didier Gasser, conseiller communal à Travers et auteur de la fausse lettre du SIB (Syndicat industrie et bâtiment) d'appel à la grève, a démissionné de ses fonctions. Répondant ainsi au souhait de ses quatre collègues à l'exécutif, lesquels étaient prêts à rendre leur tablier si Didier Gasser refusait de se retirer.

Page 18

VOTRE SOMMAIRE

► HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Monde.....	3-4
Suisse.....	4-7
► SPORTS	
Actualité sportive.....	9-13
► NEUCHÂTEL	
Canton.....	15
Ville.....	17
Région.....	18-23
► EN PLUS	
Adoption.....	14
Décès, naissances.....	25
Agenda.....	26
Programmes TV.....	27
Météo.....	28
► À VOTRE SERVICE	
Feuilleton.....	6
Bourse.....	8
Solution moi caché.....	12
Mots croisés.....	16
► L'EXPRESS-PUB'	
Marchés de l'emploi.....	20,24
Annonces Express.....	6
Immobilier.....	6,16

TRIBUNE POLITIQUE

Voter, pourquoi faire?

Par Christian Piguet

Président d'Ecologie et Liberté
du canton de Neuchâtel«Une fois que la confiance est perdue,
c'est difficile de la retrouver.»
Silvia Beerli, Lausanne

Les élections fédérales sont passées et chacun s'est alarmé du très faible taux de participation. Il est vrai que nos parlements et gouvernements sont élus par 30% de notre population. Logiquement, en système proportionnel, on devrait avoir 70% de sièges vides dans nos assemblées parlementaires.

Plusieurs personnes, actives en politique, ont tenté quelques explications, proposé des remèdes, ou même avoué qu'elles ne voyaient pas très bien ce qu'il fallait faire [1]. Néanmoins, il est frappant de voir qu'il n'y a pas du tout unanimité sur l'analyse de la situation et les moyens d'action. Pour l'un, c'est l'excès d'individualisme, pour un autre ce sont les manques de base civique, pour un troisième la démission de l'école dans l'instruction civique, pour beaucoup c'est la faute aux médias qui ne véhiculent que les images négatives de la politique. Où il semble y avoir unanimité, c'est pour constater que c'est grave, et que cela met en péril notre démocratie.

Plusieurs propositions consistent à rendre le vote plus facile ou à faire davantage d'informations de nature politique à l'école, par les médias ou au travers des partis politiques, bref à sensibiliser les gens à la politique de manière attractive. Toutes ces propositions, qui semblent a priori bien raisonnables, ont probablement peu de chances d'être efficaces. Il y a à cela plusieurs raisons. La première, c'est que l'école, les médias et les partis politiques le font déjà au mieux de leurs possibilités. La deuxième, c'est que faciliter l'accès à quelque chose est plutôt de nature à dévaloriser cette chose. Et la troisième est que personne ne sait vraiment pourquoi l'abstention est si forte, et que proposer des remèdes sans avoir fait au préalable un diagnostic relève tout simplement du charlatanisme.

Nécessaire enquête

Pour ma part, ma faible contribution à ce débat consiste à demander instamment et au plus vite à l'Université de Neuchâtel de procéder à une étude sur ce thème. En commençant bien sûr par toute une série d'interviews des gens qui ne vont pas voter. L'analyse des réponses permettrait sans doute de poser un diagnostic correct et d'imaginer ensuite les remèdes.

Écoutons ce que nous disent certaines personnes qui ne vont pas voter [2]:

«Ils font ce qu'ils veulent.»

«La politique et les politiciens, tout est pourri jusqu'à la moelle.»

«Les politiciens... ne vont plus à Berne pour représenter le peuple, mais pour défendre leur cause personnelle...»

«J'accuse les magouilleuses et les magouilleurs d'être responsables de la dégradation de l'engagement civique des vrais Suisses...»

«Je suis dégoûtée de la politique. Nous sommes toujours trompés et possédés.»

«Mon parti est nul, le parti pour lequel je vote normalement (radical) n'a plus de politique claire, si ce n'est la défense des petits copains.»

«Cela change-t-il quelque chose de ne pas voter?»

«Je ne leur accorde plus aucune confiance [aux partis].»

«Une fois que la confiance est perdue, c'est difficile de la retrouver.»

«J'ai fait partie des votants assidus jusqu'à un fameux 6 décembre (vote sur l'Europe).»

«En fait, s'abstenir de voter est une façon active de voter.»

Comment, après avoir lu cela, peut-on encore proposer de petits remèdes comme ceux qui étaient suggérés plus haut? Il y a manifestement une énorme crise de confiance entre le monde politique et la population. Ajoutons que ces lettres de lecteurs ne sont le fait que d'une partie des abstentionnistes; il y a sans doute beaucoup de gens qui ne prendront jamais la peine d'écrire une lettre de lecteur traitant de politique, tant cette politique ne fait pas partie de leur monde à eux (chez certains, ce monde devient d'ailleurs de plus en plus virtuel, à grand renfort d'images télé et de jeux vidéo).

Ces lettres de lecteurs nous montrent aussi que, nous les politiciens, et certains plus que d'autres, sommes largement responsables de cette crise de confiance et de l'abstentionnisme qui en découle. Toute une série d'affaires, en France mais aussi de plus en plus en Suisse, mettant en scène des politiciens, montrent que la population a assez bien compris ce qui se passait. On ne peut pas dire quelque chose et faire le contraire sans conséquences, on ne peut pas favoriser tel ou tel petit copain ou telle ou telle entreprise sans conséquences, on ne peut pas être mêlé à telle ou telle affaire sans conséquences.

Une image désastreuse

Ces conséquences sont claires: une crise de confiance sans précédent envers le monde politique, une image désastreuse des politiciens, impliquant un abstentionnisme de plus en plus grand, même si seul un petit nombre de politiciens sont à l'origine de cette très mauvaise image.

Dans toute entreprise, on fait extrêmement attention à l'image qu'a l'entreprise auprès de ses clients, mais aussi auprès de la population de la région. Certaines affaires (pollution, licenciements) peuvent affecter fortement une entreprise, et il est alors extrêmement long mais essentiel pour elle de retrouver une image positive.

Le monde politique en est là; son image est désastreuse. Comment faire pour retrouver une image, si ce n'est attractive, au moins normale? Comment faire pour que la confiance revienne entre la population et ses politiciens et leurs partis? Il faudrait au moins que chaque parti et chaque politicien soit superhonnête, compétent, et qu'il fasse ce qu'il dit. Vaste programme.

C. P.

[1] Journal «Coopération», No 44, 2.11.95, pp. 8-15

[2] Journal «Coopération», No 48, 30.11.95, pp. 20-21

MÉDIASCOPIE

Interrogation autrichienne

[...] Sous réserve qu'elle s'invente un nouvel équilibre politique, l'Autriche a des atouts. Ses capacités économiques lui assurent un niveau de vie enviable, et un taux de chômage supportable (5%). Son tissu social bien réparti lui évite la désertification rurale et l'extension de banlieues sans âme. Son patrimoine culturel est immense, et son génie créatif incessant.

Mais il lui manque quelque chose. «Nous ne sommes pas des Suisses», aime à dire [...] Wilhelm Steidl, avocat à Innsbruck. Sous les Habsbourg, l'Autriche fut le rempart de la chrétienté contre les Turcs, puis le fédérateur du bassin danubien. Quelle est la mission de l'Autriche, en 1995? C'est de cette interrogation que souffre ce pays, qui a besoin d'une grande ambition. L'Autriche a cru la trouver dans l'Europe. Si elle était déçue, qui saurait lui indiquer le chemin de sa vocation?

Jean Sévillia

«Le Figaro Magazine»

RECOMPOSITION DE LA GAUCHE ALLEMANDE

Pour Kohl, peut-être la fin des beaux jours

Le congrès de Mannheim a consacré le retour sur le devant de la scène d'Oskar Lafontaine. Le nouveau président du Parti social-démocrate entend mettre en œuvre une stratégie de reconquête du pouvoir en reconnaissant le PDS, héritier du Parti communiste de l'ex-RDA, comme une composante à part entière de la société politique. Helmut Kohl dénonce une menace de «Front populaire».

Par Jean-Paul Bled

Directeur du Centre d'études
germaniques de Strasbourg

Le congrès de Mannheim promettait d'être une épreuve difficile pour Rudolf Scharping, le président du SPD, la crise ouverte en septembre après le défi lancé par Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, à la direction du parti n'ayant fait que s'amplifier depuis lors. Si Rudolf Scharping avait cru ramener le calme en destituant son rival de ses fonctions au sein de l'appareil du parti, l'affaire Schröder a eu pour effet de révéler l'ampleur du malaise. La tentative de mise au pas du ministre-président de Basse-Saxe a été au point de départ d'une série de démissions de responsables sociaux-démocrates. Sanction de ce tohu-bohu, le parti chutait dans les sondages pour se retrouver à 28% des intentions de vote, soit six points de moins qu'aux élections d'octobre 1994, tandis que la CDU/CSU caracolait en tête avec un score de 47% et que les Verts grimpaient à 14 pour cent.

A la veille de l'ouverture du congrès de Mannheim, Rudolf Scharping était donc sur la défensive et la plupart des observateurs s'attendaient à des débats houleux. Gerhard Schröder poserait de nouvelles banderilles, mais, prévoyait-on, l'explication décisive viendrait après les élections qui doivent se tenir, le 24 mars, dans trois Länder. Le dénouement est finalement tombé plus tôt que prévu. L'initiative n'est pas venue du côté où on l'attendait. Après un discours particulièrement terne de Rudolf Scharping, Oskar Lafontaine, jouant à quitte ou double, a décidé de le défier. Enthousiasmant les congressistes par un discours enflammé, il a obtenu la victoire, infligeant à Rudolf Scharping un échec qui fait de lui le premier président du SPD à être relevé de ses fonctions par un congrès.

Une opposition sans concessions

Cette victoire donne une nouvelle chance à celui qui avait été le candidat malheureux des sociaux-démocrates à la Chancellerie, en décembre 1990. Personnalité brillante et même séduisante, Oskar Lafontaine avait été porté par la vague pacifiste des années 80. Un des tombeurs d'Helmut Schmidt, il avait enlevé le contrôle de la Sarre à la CDU, puis son charisme lui avait valu d'être désigné pour porter les couleurs du SPD après l'échec subi par le parti aux élections de 1987. Mais la réunification l'avait surpris en pleine ascension. Tenant un discours à contre-courant de l'euphorie générale, il avait entraîné le SPD dans la défaite la plus lourde de son histoire depuis 1953.

Oskar Lafontaine revient sur le devant de la scène avec des qualités éprouvées. Excellent orateur, un talent plutôt rare chez les hommes politiques allemands, il est décidé à mener une opposition sans concessions contre Helmut Kohl. Au surplus, il est porteur d'une stratégie de gauche dont il a commencé à dessiner les contours. Dès son élection, il a souligné qu'il existe une majorité de gauche en Allemagne, une affirmation qui se comprend seulement par l'addition des voix du SPD, des Verts et du PDS, l'héritier du SED, le Parti communiste de l'ex-RDA. En d'autres termes, Oskar Lafontaine prend pour modèle la formule appliquée dans le Land de Saxe-Anhalt depuis juin 1994, à

savoir un gouvernement de coalition SPD/Verts minoritaire toléré par le PDS.

Il est intéressant d'observer qu'à l'époque, Oskar Lafontaine, tout comme Gerhard Schröder, avait encouragé les sociaux-démocrates de Saxe-Anhalt à faire ce choix. A l'inverse, Rudolf Scharping ne l'avait admis que du bout des lèvres, s'empressant d'ajouter qu'il ne pouvait être transposé au niveau du Bund. Un argument de campagne avait été en tout cas donné à Helmut Kohl et à la CDU qui ne s'étaient pas fait faute de l'exploiter contre le SPD dans la dernière ligne droite avant les élections d'octobre 1994. Dans chacune de ses interventions, le chancelier n'avait pas manqué de tonner contre cette «alliance scélérate». Réagissant aux propos

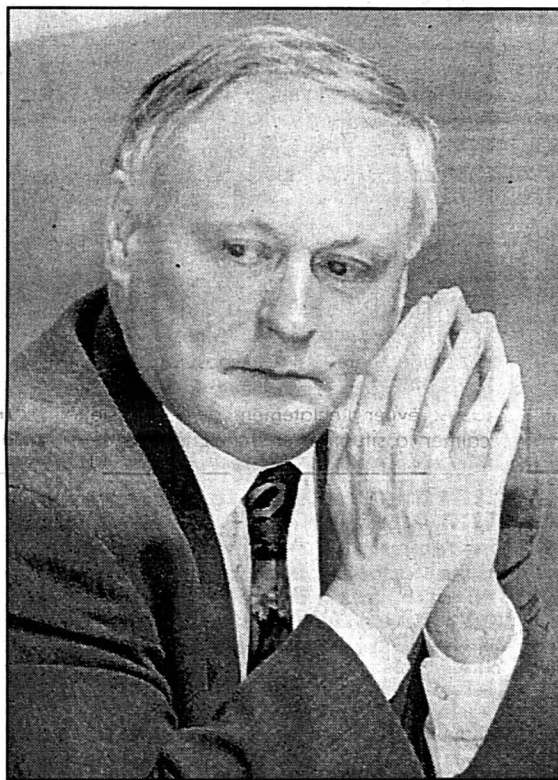
au détriment de la CDU/CSU et surtout des Verts qui régressent respectivement à 45% et à 10 pour cent. Selon ces dernières enquêtes d'opinion, la gauche au sens où l'entend Oskar Lafontaine obtiendrait 50% (avec les 5% du PDS). Il est vrai qu'elles révèlent aussi que le SPD retomberait à 29% s'il s'engageait dans la voie d'une entente avec le PDS. Toutefois, à quelque deux ans et demi des prochaines élections générales, Oskar Lafontaine dispose de temps pour faire œuvre de pédagogie.

Rien n'est jamais acquis

Le chemin du nouveau président du SPD n'en risque pas moins d'être semé d'embûches. Il lui faudra résoudre le problème de ses rapports avec le groupe parlementaire du SPD au Bundestag qui a réélu Rudolf Scharping. Celui-ci pourrait être un partenaire incommode d'autant qu'Oskar Lafontaine s'est hâté d'affirmer qu'il lui revenait désormais de fixer la ligne du parti. Resté le cas Schröder. Il ne fait pas de doute que les deux hommes se sont ligüés contre Rudolf Scharping. Quelques jours seulement après le congrès de Mannheim, Gerhard Schröder a été rétabli dans son poste de porte-parole du SPD pour les affaires économiques. De plus, il se murmure que Lafontaine aurait promis à Schröder de lui passer, le moment venu, le redoutable honneur d'être le candidat du SPD à la Chancellerie lors des élections générales de 1998. Mais, à supposer qu'il existe, cet accord est purement verbal et il n'est pas interdit de penser qu'Oskar Lafontaine ambitionne d'être celui qui fera chuter Helmut Kohl. Or, si Gerhard Schröder dispose d'un fort capital de popularité dans l'opinion, sa position au sein du parti est beaucoup moins solide.

En tout cas, l'élection d'Oskar Lafontaine a rendu des couleurs au Parti social-démocrate. Les beaux jours connus par Helmut Kohl depuis octobre 1994 sont peut-être sur le point de prendre fin. La crise où s'enfonçait le SPD avait porté la CDU/CSU à des sommets dans les sondages qu'elle n'avait pas connus depuis 1983. Aujourd'hui, Helmut Kohl redécouvre que, dans le domaine politique, rien n'est jamais acquis. Et cela d'autant plus que son allié libéral du FDP est de plus en plus affaibli avec des sondages qui ne lui donnent que 3% des intentions de vote. Le redressement du SPD pourrait confronter le chancelier à une crise délicate si les libéraux devaient subir un nouvel échec aux élections régionales du 24 mars prochain.

J.-P. B.



OSKAR LAFONTAINE - Son élection a rendu des couleurs au SPD.

d'Oskar Lafontaine, il est reparti en campagne pour dénoncer la nouvelle menace d'un «Front populaire».

La formule inaugurée en Saxe-Anhalt pourrait être étendue dans un proche avenir au Mecklembourg et à la Thuringe. Oskar Lafontaine intègre à l'évidence le PDS à sa stratégie de reconquête du pouvoir. Ce faisant, il le reconnaît comme une composante à part entière de la société politique des nouveaux Bundesländer et, du même coup, lui délivre un brevet de respectabilité au niveau du Bund. Il est probable, en revanche, que, sur le long terme, il mise sur cette normalisation du PDS pour le vider progressivement de sa substance.

Oskar Lafontaine dispose assurément d'atouts. Son charisme demeure fort. A preuve, son élection a eu pour effet immédiat de faire remonter le SPD dans les sondages qui le créditent de nouveau de 35% des intentions de vote, un progrès opéré

E

Le plus ancien journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.

Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Suisse / Monde: Guy C. Menuisier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.

Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.

Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.

Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.

Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphané Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.

Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.

Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).

Editeur: Fabien Wolfrath.

● **Déréglementation: David de Pury défend ses thèses** Page 4

● **NLFA: la taxe poids lourds ne servira pas au financement** Page 7

Renforts en Bosnie

TUER LE TEMPS - Les premiers renforts américains se dirigeaient hier vers la Bosnie. ap

Page 4



RUSSIE/ Le chef du PC annonce des consultations en vue de former une opposition «populaire et patriotique»

Les communistes vainqueurs

Les communistes caracolaient hier en tête des résultats partiels des élections législatives. Ils distancent nettement leurs principaux rivaux et notamment le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. Le chef du PC, Guennadi Ziouganov, a déjà exigé la démission du gouvernement et lancé un avertissement à l'Otan.

Après dépouillement de 45 % des bulletins de vote, le PC recueillait 21,9 % des suffrages. Soit près de

double de son suivant immédiat, le Parti libéral démocrate de Russie (PLDR) de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski (11,1 %). Le mouvement Notre Maison Russie (NDR) du premier ministre était troisième avec 9,6 pour cent.

Notre Maison Russie conserve néanmoins ses chances de coiffer sur le poteau le PLDR. Les fiefs traditionnels d'Extrême-Orient de ce dernier ont en effet été parmi les premiers à être comptabilisés. Ainsi à Moscou, le parti de Viktor Tchernomyrdine recueillait 19,5 % des voix. Le PLDR se contentait lui d'un maigre 2,5 %, selon des résultats partiels portant sur 60 % des suffrages.

gérer «dans l'intérêt des familles russes moyennes et non dans celui des groupes financiers». Ziouganov a cité comme possibles alliés les ultranationalistes de Vladimir Jirinovski, les Femmes de Russie (centristes) et, sur certains points, les réformateurs du mouvement labloko.

Malgré l'issue de ces élections, l'entourage présidentiel conserve l'avantage d'avoir affaire à une nouvelle Douma risquant fort de ressembler à l'assemblée sortante: une chambre aux majori-

tés introuvables et incapable de s'opposer aux décisions du Kremlin. En effet, le veto de ce dernier n'est surmontable que par les deux tiers des députés.

Le président Eltsine s'est félicité du fort taux de participation. Environ 65 % des 105 millions d'électeurs ont voté lors de ces deuxième élections législatives de l'après-communisme. Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont jugé ces élections «libres et justes». /afp-reuter

Les Russes de Suisse pour les réformateurs

La majorité des Russes résidant en Suisse a voté pour les partis réformateurs lors des élections législatives de dimanche. La liste communiste n'arrive qu'en quatrième position. La formation ultranationaliste de Vladimir Jirinovski ne recueille elle que quelques suffrages, a indiqué hier le consulat russe à Genève.

Le décompte des voix place le parti du premier ministre Viktor Tchernomyrdine en tête. Les réformateurs de labloko le talonnent, suivi par la formation du libéral Egor Gaïdar. Les communistes pointent loin derrière les listes des candidats réformateurs. Le Parti libéral démocratique de Jirinovski apparaît en bas de tableau.

Fort participation

Les résidents russes de Suisse romande ont été nombreux à se déplacer à Genève pour voter. Le taux de participation a été de 71,6 % sur 1127 inscrits, a indiqué le consulat de la Fédération. C'est la deuxième fois après 1993 que les Russes pouvaient élire leurs représentants directement depuis la Suisse. /ats

Fraude massive en Tchétchénie

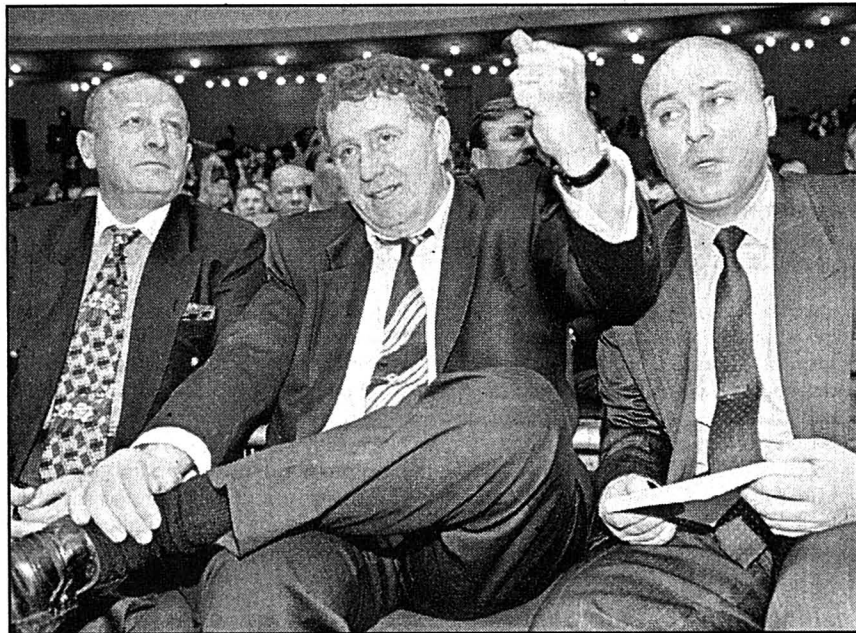
Dokou Zavgaïev, chef du gouvernement installé par la Russie en Tchétchénie a été élu dimanche «chef de la république» avec plus de 90 % des voix, selon les résultats de la commission électorale tchétchène. Le scrutin a été marqué par une fraude massive.

Le responsable de la commission électorale a déclaré que 53,6 % des électeurs enregistrés s'étaient rendus aux urnes, selon des résultats dont il disposait hier à la mi-journée. Un seuil de participation de 25 % était requis pour valider le vote. Le scrutin qui s'est déroulé depuis jeudi en Tchétchénie a été marqué par de nombreuses irrégularités, selon des témoins. Les autorités avaient reconnu qu'aucune garantie n'existait contre le vote multiple. /afp

Démission du gouvernement exigée

Le chef du Parti communiste Guennadi Ziouganov a de son côté exigé la démission du gouvernement. «Le gouvernement a tenu un référendum lors des élections législatives de dimanche et il a été sanctionné par un vote de défiance», a-t-il déclaré. Ziouganov a également réclamé «le départ immédiat» du ministre des Affaires étrangères Andreï Kozyrev. Le président du Parti communiste a réaffirmé que son parti est «contre l'élargissement de l'Otan» et pour «un rétablissement de l'URSS sur une base volontaire, par référendum et par étapes».

Guennadi Ziouganov a enfin annoncé que son parti ouvrirait des consultations pour créer «une opposition populaire et patriotique» autour de trois idées: éviter l'éclatement de la Russie, calmer la situation en Tchétchénie et lé-



VLADIMIR JIRINOVSKI - Le chef du Parti libéral démocrate de Russie (ultranationaliste) se réjouit du score de son parti, pour l'instant en deuxième position après les communistes. epa

EX-YOUGOSLAVIE/ Les premiers chars lourds de l'Ifor pénètrent en Croatie

Les Américains débarquent

Le transport des troupes américaines de la force multinationale de l'Otan (Ifor) vers la Bosnie a repris hier. Il avait été interrompu depuis plusieurs jours en raison du mauvais temps. Les premiers chars lourds américains ont pénétré par train dimanche en Croatie.

Sept avions de l'armée de l'air américaine et un appareil danois envoyé par l'ONU se sont posés sur la base de Tuzla, dans le nord-ouest de la Bosnie. Les deux premiers appareils transportaient des troupes et du matériel. Les hommes ont rejoint quelque 90 militaires américains qui avaient été dé-

ployés à Tuzla il y a une dizaine de jours. Ils ont pour mission de préparer le terrain à la venue dans les prochaines semaines d'un millier d'hommes.

Un porte-parole américain a annoncé que 27 vols étaient au total prévus pour hier: les avions doivent se poser toutes les cinq à dix minutes. Depuis jeudi, aucun avion n'avait pu atterrir sur la base, retardant l'installation du quartier général américain de l'Ifor à Tuzla. Les 20.000 GI's seront responsables du secteur nord-est de la Bosnie.

Par ailleurs, les premiers chars lourds américains ont pénétré par train dimanche en Croatie, formant l'avant-garde combattante du contingent que Washing-

ton a décidé d'envoyer pour garantir la paix en Bosnie. Le train transporte quatre chars Abrams M1 de 60 tonnes, 13 véhicules Bradley équipés de canons de 30 mm, et un groupe de 130 soldats.

Le général Michael Walker, chef du Corps de réaction rapide du commandement allié en Europe (ARRC) s'est rendu pour sa part sur la base aérienne de l'Otan établie à Vicence (Italie), d'où il doit se rendre aujourd'hui à Split (Croatie). L'ARRC, créé par l'Otan en 1992 pour répondre ponctuellement aux crises régionales de l'après-guerre froide, commandera les 60.000 hommes des contingents terrestres déployés en Bosnie.

A Sarajevo, la mission de l'ONU a déclaré avoir constaté quelques «signes très limités» d'un retrait des forces serbes dans les faubourgs de la capitale bosnienne. Aux termes des accords de paix sur la Bosnie, certains secteurs sous contrôle serbe doivent passer sous autorité gouvernementale. Les forces en présence disposent d'un délai de 30 jours à partir de l'arrivée de la force de l'Otan fixée au 20 décembre.

L'ONU doit officiellement passer le relais à l'Otan demain. La paix reste fragile à Sarajevo. Hier un tireur isolé a touché un tramway qui passait dans la principale avenue de la ville et a blessé une femme. /afp-reuter

La Suisse est prête

L'Otan n'envisagera qu'en cas d'urgence de faire transiter les troupes et le matériel destinés à la Bosnie par la Suisse. Celle-ci est toutefois prête à traiter sans délai une éventuelle requête. Le Conseil fédéral a autorisé hier le DMF et le DFAE à répondre positivement, à certaines conditions.

Le Conseil fédéral avait pris le 4 décembre dernier la décision de principe d'autoriser si nécessaire le transit de troupes et de matériel de l'Otan à destination de la Bosnie à travers la Suisse. L'Otan a dans l'intervalle pu planifier ses transports. Pour des raisons opérationnelles et géographiques, ses états-majors se sont prononcés pour l'essentiel en faveur du transit via l'Autriche et la Hongrie. Un passage par la Suisse ne sera envisagé qu'en cas d'urgence absolue ou si les autres voies présentent des difficultés.

Conditions à respecter

Pour parer à toute éventualité, le Conseil fédéral a approuvé hier un

accord portant sur les aspects objectifs et techniques des éventuelles demandes de transit de l'Otan. Toutes les dispositions ont ainsi été prises pour que les requêtes puissent être traitées sans délai, même présentées sans préavis.

«Nous sommes en stand by, a commenté le divisionnaire Martin von Orelli. Les contacts nécessaires ont été pris avec l'Otan à Bruxelles. La Suisse exige notamment que les personnes en transit soient plutôt transportées par voie aérienne et le matériel par voie ferroviaire, selon des trajets définis par la Suisse. Le matériel dangereux devrait pour sa part emprunter obligatoirement la route, en convoi accompagné.»

Les effectifs de l'Otan devraient par ailleurs se séparer de leurs armes pour la durée de leur traversée de la Suisse. Les autres pays entrant en ligne de compte pour le transit ont posé des conditions similaires, a indiqué le divisionnaire von Orelli. /ats

Aide suisse urgente

Le Conseil fédéral a décidé hier de débloquer 25 millions de francs pour pourvoir aux besoins urgents de la Bosnie-Herzégovine. La Suisse se joint ainsi aux efforts déployés par la communauté internationale.

Avec 25 millions de francs, la Suisse met à disposition un apport adéquat, a estimé hier Walter Fust, le directeur de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA). Au total, les besoins en aide internationale immédiate dépassent 500 millions de dollars, selon la Banque mondiale. L'institution de Bretton Woods et l'Union européenne (UE) verseront chacune 150 millions de dollars.

Cette assistance immédiate doit servir à rétablir le ravitaillement en eau et électricité et à construire des logements. Elle doit permettre de relancer le fonctionnement de l'économie et de l'administration et d'envisager le retour des réfugiés. Elle sera mise à contribution également pour assouvir

les besoins humanitaires urgents, a expliqué Walter Fust. Les 25 millions de francs n'alourdiront pas le déficit de la Confédération, ils seront prélevés sur les budgets ordinaires de l'année 1996 de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA), de l'Office fédéral des réfugiés et de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE).

Réunion de Bruxelles

L'affectation de l'aide internationale sera discutée les 20 et 21 décembre à Bruxelles, lors d'une réunion d'experts organisée sous l'égide de la Banque mondiale et de l'UE. Le Conseil fédéral a désigné hier la délégation suisse à la réunion. Elle sera dirigée par Remo Gautschi, vice-directeur de la DDA. Il sera accompagné de représentants de l'OFAEE, de l'Administration fédérale des finances et de la direction politique du Département fédéral des affaires étrangères. /ats

Autriche: coalition à négocier

Les élections législatives autrichiennes de dimanche ont été marquées par un effrètement de l'extrême droite dont a profité le Parti social-démocrate (SPÖ) du chancelier Franz Vranitzky. La formation d'une coalition gouvernementale entre le SPÖ et le Parti populaire (ÖVP) s'annonce toutefois difficile.

Le parti de Franz Vranitzky a enregistré son meilleur résultat depuis 1990 en recueillant 38,3 % des suffrages, en progrès de 3,4 % par rapport aux élections d'octobre 1994. Avant de consulter ses partenaires du SPÖ sur la formation d'un nouveau gouvernement de coalition, le chancelier s'est réjoui de ce que les électeurs aient rejeté un virage à droite. Avec 22,1 % des voix, le FPÖ de Jörg Haider, résolument hostile à l'immigration, a perdu environ 1300 voix et un siège parlementaire.

Selon le chancelier Vranitzky, l'électorat s'est prononcé dimanche pour une réduction en douceur de l'énorme déficit budgétaire accumulé par l'Autriche. La coalition qu'avait formée le chancelier avec l'ÖVP du ministre des Affaires étrangères Wolfgang Schüssel a éclaté en octobre sur un désaccord à propos du budget. Le SPÖ veut maintenir les acquis sociaux et recourir à des impôts supplémentaires. Le ÖVP préférerait réformer en profondeur le système de protection sociale et notamment retarder l'âge des retraites anticipées.

L'ÖVP n'a obtenu qu'un score décevant de 28,3 % des voix.

Franz Vranitzky a déclaré hier s'attendre à reformer une coalition avec l'ÖVP une fois la démission du gouvernement remise aujourd'hui au président Thomas Klestil. De son côté, Wolfgang Schüssel s'est dit prêt à étudier la formation d'une nouvelle coalition avec le SPÖ. Il a toutefois souligné qu'il n'accepterait pas de nouveaux impôts pour éponger le déficit budgétaire. /afp-reuter

Discussions entre l'OLP et le Hamas

Des dirigeants de l'OLP et du Hamas ont entamé hier au Caire des négociations de réconciliation. Ces dernières visent notamment à associer le mouvement intégriste au processus électoral et politique dans les territoires autonomes. La candidature de Yasser Arafat à la présidence est désormais officielle.

Aux termes de l'accord signé en septembre dernier par Israël et l'OLP, les Palestiniens éliront le 20 janvier les 83 membres d'un Conseil législatif et le président de l'autorité exécutive. Issu de l'intifada, le Hamas s'est toujours opposé à l'accord d'autonomie. Il a multiplié ces deux dernières années les attentats sanglants contre des cibles israéliennes dans les territoires occupés et en Israël.

Au Caire, Yasser Arafat espère convaincre le mouvement intégriste de privilégier désormais les moyens politiques en participant notamment aux élections. Son conseiller politique a indiqué que les négociateurs avaient devant les yeux un projet de document en 16 points définissant l'avenir des relations entre l'OLP et Hamas. Le mouvement intégriste devra se conformer à la promesse faite à Israël par l'OLP de renoncer à la violence, a-t-il ajouté.

Le Hamas avait annoncé qu'il ne prendrait pas part aux élections. Son représentant en Jordanie a cependant laissé entendre que le mouvement pourrait assouplir sa position. /reuter

■ **ISRAËL-SYRIE** - Israël et la Syrie se sont mis d'accord sur neuf principes de négociation, a annoncé hier à Jérusalem le premier ministre israélien Shimon Peres. Il a précisé qu'il ne s'était pas engagé à ce stade à des concessions territoriales. Le chef de gouvernement a révélé devant le groupe parlementaire travailliste qu'il avait transmis dix propositions à la Syrie, qui en a accepté neuf. Le seul point qui n'a pas trouvé d'accord est une proposition de rencontre au sommet entre Shimon Peres et le président syrien Hafez el-Assad. /afp

FRANCE/ Etat et syndicats s'observent avant le sommet social

Reprise du travail cahin-caha

La reprise du travail en France restait progressive et inégale, hier, selon les secteurs d'activité et les régions. Le trafic ferroviaire entre la Suisse et la France s'est à peu près normalisé. Le suspense demeure toutefois avant le sommet social prévu jeudi entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.

Un train sur deux circulait en région parisienne, plus de la moitié sur les grandes lignes. Les trains Eurostar Paris-Londres ont repris et la plupart des trains à grande vitesse (TGV), roulaient normalement. Presque toutes les liaisons TGV entre la Suisse et la France prévues pour les jours ouvrables sont assurées. Hier, deux liaisons avec Genève ont été encore annulées. Mais dès l'après-midi, les trains sont partis selon l'horaire, ont précisé les CFF. Six trains relient Genève à Paris ou Lyon durant les jours ouvrables. Lausanne et Berne sont desservis quatre fois par jour.

Trafic très perturbé à Paris

Dans le métro parisien, les 15 lignes ont rouvert hier pour la première fois depuis le début de ce conflit. Des perturbations

demeuraient sur certaines lignes fonctionnant encore à 20 % de la normale. En dépit de cette amélioration progressive, le centre national d'information routière a signalé encore une centaine de kilomètres d'embouteillages aux abords de Paris dans la matinée.

A EDF, la direction a fait état de 25 % de grévistes. Un centre de distribution sur deux restait touché, et des «coupures sauvages» ont eu lieu dans les Alpes et en Alsace. A Bordeaux, les éboueurs et les conducteurs de bus étaient toujours en grève. A Toulouse, si les cheminots ont voté la reprise du travail, la ville restait encore partiellement paralysée. Enfin, Marseille, privée de trains et de transports urbains, était toujours un des bastions du conflit social.

Les secrétaires généraux de la CGT et de Force ouvrière, Louis Viannet et Marc

Blondel, ont insisté sur la nécessité pour Alain Juppé d'annoncer jeudi, lors du sommet social, des gestes concrets envers l'ensemble des salariés.

Le premier ministre Alain Juppé a prôné dimanche «la compréhension et la réconciliation» avant la rencontre de jeudi. Selon lui, il y a trois priorités: la croissance, l'emploi des jeunes, et le temps de travail. Le chef de gouvernement a toutefois souligné que ce sommet ne discuterait pas des salaires. /afp-reuter

■ **PATRONAT PRÉSENT** - Le CNPF a annoncé hier soir dans un communiqué avoir finalement décidé de participer au sommet social sur l'emploi que le premier ministre a accepté de présider jeudi après-midi à Matignon. /ap

Les CFF limitent les dégâts

Les pertes enregistrées par les CFF sont de plusieurs centaines de milliers de francs par jour, a indiqué Jean-Louis Scherz, porte-parole des CFF. Normalement, de 2000 à 2500 personnes utilisent chaque jour les trains à grande vitesse (TGV) entre la Suisse et la France. Au cours des trois dernières semaines, seul un TGV a relié Genève à Paris. Cependant, une partie des voyageurs pour la France ont choisi d'autres destinations, ce qui a limité les pertes des CFF dans le transport des personnes.

Pour sa part, la compagnie aérienne Swissair, également touchée par des grèves ponctuelles, n'a pas profité de la paralysie du trafic ferroviaire.

Le transport des marchandises par le rail a également été paralysé pendant trois semaines en raison des grèves. Quelque 600 wagons de marchandises étaient bloqués aux postes-frontières. Selon Jean-Louis Scherz, il faudra enco-

re quelques jours pour résorber ce bouchon. Le trafic postal avec la France tend lui aussi à se normaliser, a indiqué Pierre Imer, responsable de ce secteur aux PTT. Des retards restent toutefois probables.

Hier, à l'exception de trois trains, tous les TGV entre Genève, Lausanne, Berne et la France ont circulé selon l'horaire. Mais les liaisons entre Bâle et Paris n'ont pas pu être assurées. Les CFF ont également indiqué que les trains devant partir hier soir pour l'Espagne étaient supprimés. Les liaisons ferroviaires entre la Suisse et la France avaient déjà timidement repris ce week-end. Après trois semaines d'immobilisation, un premier TGV a pu partir samedi de Genève pour la capitale française. Pour des raisons de sécurité, les voies qui sont remises en services sont d'abord parcourues par des trains circulant à vide, rappellent les CFF. /ats

Le coût des grèves

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a chiffré à au moins 0,3 % - 0,4 % l'impact des grèves sur le produit intérieur brut (PIB) trimestriel de la France. Le coût est évalué à une fourchette de 5,8 à 7,8 milliards de FF (1,38 à 1,6 milliard de francs suisses). Ce coût, qui a été calculé sur les quinze premiers jours des mouvements sociaux, pèsera sur la croissance du quatrième trimestre 1995 qui a été révisée en baisse à 0,1 %, contre une estimation initiale de 0,4 %. /reuter

SUISSE

LIVRE BLANC/ David de Pury défend ses thèses

La discussion continue

Le deuxième livre blanc des capitaines d'entreprises continue à faire des vagues. David de Pury a répondu à la critique selon laquelle ses propositions conduiraient à un démembrement social. Pour le conseiller national socialiste Elmar Ledergerber cela serait pourtant inévitable.

Les 19 auteurs du livre «Ayons le courage d'une vraie relance» ont formulé leurs thèses dans le souci de la situation économique de la Suisse, a indiqué hier David de Pury, lors de l'émission «Rendez-vous» de la radio alémanique DRS. L'économie soutient la place helvétique, a précisé le coprésident d'ABB et coauteur des thèses controversées. Le livre veut cependant stimuler la réflexion sur la dérégulation et la privatisation, eu égard aux problèmes de financement des œuvres sociales.

Démembrer, non, transformer, oui

Pour les capitaines d'entreprises, il ne s'agit pas de démembrer l'Etat social, mais de le transformer, a expliqué David de Pury, qui répondait aux critiques virulentes contre ses thèses pour la première fois depuis la présentation du livre mercredi. Ainsi, le financement de l'AVS n'est pas assuré à long terme. Il faut réfléchir aujourd'hui à la façon dont ce problème peut être résolu.

Si les thèses présentées dans le livre étaient réalisées, telles que l'introduction d'une rente unique ou la privatisation de l'assurance chômage, cela conduirait à des coupes claires dans le système social, a rétorqué le conseiller national socialiste Elmar Ledergerber. Avec leurs propositions radicales, les décideurs économiques bloqueraient toute discussion.

Elmar Ledergerber ne conteste pas que des réformes sont nécessaires pour améliorer encore l'attractivité de la Suisse. Dans le livre blanc, quelques propositions vont dans le bon sens. Mais des coupes claires dans le système social ne peuvent pas constituer une stratégie d'avenir pour la Suisse.

David de Pury a défendu l'exigence, énoncée dans le livre, d'introduire un minimum vital. Le montant de ce minimum vital doit être décidé au niveau politique. Les caisses de pension vont gagner de l'importance dans l'avenir. Le coprésident d'ABB contredit cependant l'affirmation selon laquelle les contributions des employeurs devraient tomber à l'avenir.

Grâce à l'AVS et aux caisses de pension les retraités peuvent toucher environ 60% de leur dernier salaire, explique de son côté Elmar Ledergerber. Si les propositions du groupe autour de David de Pury étaient réalisées, cette valeur serait sensiblement inférieure. David de Pury souligne que l'existence doit être assurée dans la vieillesse. Il faut s'en tenir à cela.

Le livre blanc «Ayons le courage d'une vraie relance», présenté mercredi dernier par des dirigeants économiques et des professeurs d'université a été le catalyseur d'un échange d'idées. En fin de semaine, le conseiller fédéral Kaspar Villiger et le président de la Banque nationale suisse, Markus Lusser, se sont notamment exprimés de façon critique sur ces thèses provocatrices.

Comme objectifs urgents, l'étude indique, entre autres, la privatisation totale des télécommunications, de la poste, des CFF, des médias - en particulier de la SSR - et du secteur énergétique. Les auteurs de l'étude demandent en outre des finances publiques saines et une diminution des déficits.

De plus, le système fiscal devrait être organisé pour encourager la croissance. Selon les auteurs, il est nécessaire, entre autres, de diminuer la progressivité, de remplacer l'impôt fédéral direct par un impôt sur la consommation et d'encourager fiscalement les investissements.

Dans le domaine de la politique sociale, le vieux postulat de supprimer le principe de l'arrosage pour le remplacer par des aides ciblées doit enfin être appliqué. Pour assurer un minimum vital pour la prévoyance vieillesse, l'étude propose une assurance de base obligatoire. /ats

CONSEIL FÉDÉRAL/ Nouveau tarif d'imposition

Le tabac va augmenter

Les prix des paquets de cigarettes augmenteront jusqu'à 20 centimes dès le 1er mars 1996. Le Conseil fédéral a fixé hier à cette date les modifications de l'ordonnance réglant l'imposition du tabac. Les recettes supplémentaires annuelles pour la Confédération sont estimées à quelque 85 millions de francs.

La plupart des fabricants de cigarettes n'ont pas encore décidé des prix qu'ils pratiqueront dès mars prochain. Ils attendaient la décision du Conseil fédéral tombée hier. Mais les prix seront encore fixés cette année et communiqués aux détaillants au début de l'an prochain, ont expliqué les porte-paroles des trois principaux fabricants.

Ceux-ci profiteront de l'entrée en vigueur de cette nouvelle ordonnance fédérale pour adapter leurs prix. Ils devront non seulement intégrer la hausse de l'impôt, mais «ils tiendront également compte de critères commerciaux et du marché», a indiqué à l'ATS Charly Martin, porte-paro-

le de BAT. L'augmentation ne sera donc pas linéaire pour toutes les marques.

Suite à une enquête de l'ATS auprès des principaux fabricants, il semble que la hausse ne devrait pas excéder 20 centimes par paquet et qu'elle se monterait à dix centimes pour la plupart des marques.

Jusqu'ici, le tarif d'impôt pour les cigarettes comportait cinq catégories de prix. Après dissolution du cartel des fabricants de cigarettes en janvier 1993, ce système a abouti à des distorsions de concurrence par le fait qu'il influence le marché: les cigarettes de prix plus élevés sont fiscalement avantagées. Désormais, la nouvelle formule aura un impact différent selon la catégorie de prix, a expliqué Jean-Pierre Paschoud, porte-parole de Philip Morris. Les recettes provenant de l'imposition du tabac sont entièrement affectées au cofinancement de l'AVS/AI. Pour 1995, ce sont ainsi 1,315 milliards de francs qui sont attendus, et pour 1996, la somme devrait dépasser 1,4 milliard. /ats

EXPO 2001/ Soutien de la Loterie romande

Don d'un demi-million

La Loterie romande a décidé de soutenir l'association Exposition nationale par un don de 500.000 francs. Une partie de cette somme sera consacrée au financement de mandats annexes à l'étude de faisabilité, tels que la communication, a indiqué hier le service de presse de l'Exposition.

Le budget de l'étude de faisabilité pour l'Exposition «Le temps ou la Suisse en mouvement» est de 2,5 millions de francs. Elle est financée par les membres de l'Association Exposition nationale, soit les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Jura et les villes de Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon.

Ce budget sera tenu, a indiqué à l'ATS

Laurent Paoliello, du service de presse de l'exposition, parce que les mandataires ne chargent pas l'intégralité du coût réel de leurs travaux. S'ils le faisaient, le coût de l'étude serait de 4,5 millions de francs. Le rapport final sur la faisabilité sera remis avant la fin de l'année au Conseil fédéral.

Pour sa part, le don de la Loterie romande sera en partie consacré à des mandats annexes, tels que la communication ou de recherches supplémentaires demandées par le comité stratégique, a indiqué Laurent Paoliello. Cette somme sera aussi utilisée pour préparer l'avenir et garantir la mise en place de l'Expo 2001 le plus rapidement possible. /ats

GLOBE

■ **ITALIE** - Le président du conseil italien Lamberto Dini a décidé hier de retirer le troisième vote de confiance qu'il avait soumis au Parlement pour accélérer l'adoption de la loi de finances 1996. Au cours des deux premiers votes, Dini avait obtenu une courte majorité. Sa décision signifie que la Chambre des députés devra sans doute examiner les nombreux amendements déposés essentiellement par l'opposition, menaçant l'adoption du budget italien avant le 31 décembre. /afp-reuter

■ **IRLANDE** - La Commission internationale pour le désarmement des milices paramilitaires en Ulster a entendu à huis clos dimanche à Dublin l'ancien premier ministre irlandais Albert Reynolds. Dirigée par l'ancien sénateur américain George Mitchell, la commission a également entendu le père catholique Alex Reid. Ce prêtre a été fortement impliqué dans le processus ayant mené au cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) à partir du 1er septembre 1994. /afp

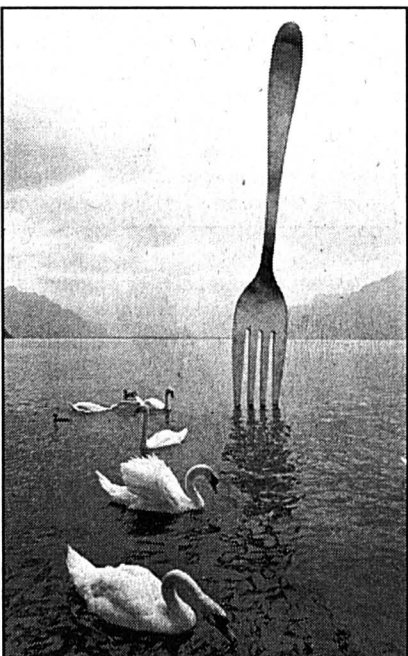
■ **MICHAEL JACKSON** - Michael Jackson se remet de ses derniers problèmes de santé au parc d'attractions de Disneyland-Paris, l'un de ses lieux de convalescence favoris. Le chanteur est arrivé samedi soir à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle et a rejoint le parc de Marne-la-Vallée en hélicoptère, a annoncé hier la direction de Disneyland-Paris. /ap

■ **BUDGET AMÉRICAIN** - Quelque 280.000 fonctionnaires américains s'apprêtaient à être renvoyés dans leurs foyers hier pour une durée indéterminée. Cette mise à pied résulte d'une nouvelle crise budgétaire entre la Maison-Blanche et le Congrès. /afp

■ **COMBATS EN MER ROUGE** - Le Yémen a reconnu hier que les forces érythréennes s'étaient bien emparées de l'île stratégique de Grande Hanish après trois jours de combats. Un peu plus tôt, les deux pays avaient pourtant annoncé avoir conclu un cessez-le-feu immédiat dans le conflit qui les oppose autour d'îles de la mer Rouge. /afp

Léman: fourchette mal-aimée

Des particuliers piqués au vif font opposition



COUP DE PUB - La fourchette de l'Alimentarium n'a pas que des amis sur les bords du Léman. key

Une fourchette de sept mètres de haut sort du lac à Vevey (VD). Cette sculpture a été placée en juin pour les dix ans de l'Alimentarium.

Cinq oppositions ont été déposées jusqu'à la fin de la mise à l'enquête, le quatorze décembre. «La Municipalité veveysanne doit transmettre le dossier au canton», indiquait le quotidien «La Presse Riviera/Chablais» ce week-end.

- Dans un premier temps, nous étions favorables au maintien de cette fourchette pour autant que ça ne froisse pas la susceptibilité des voisins, a commenté la municipale chargée des affaires culturelles et des écoles Nicole Keller. La Municipalité donnera un nouveau préavis fin janvier qui tiendra compte des oppositions. /ats

Coop

Bons informel

51/95

Viande de porc fraîche de Suisse



Schweizer Fleisch
Viande suisse
Carne svizzera



Ragoût de porc
Côtelette de porc
Cou de porc
Rôti de porc
Escalope de porc
Emincé de porc
Filet de porc
Filet mignon de porc

20%

de moins



Du mardi 19 au samedi 23.12.95

03-327192/ROC

TRANSVERSALES ALPINES / Financement par le mazout plutôt que les poids lourds envisagé

Les camions ne se laissent pas tondre

La taxe sur les poids lourds liée aux prestations ne servira pas à financer les grands projets de transports publics, dont les NLFA. En lieu et place, le Conseil fédéral envisage une augmentation des droits d'entrée sur le mazout et le gaz naturel. Une décision est attendue pour fin janvier.

Le Conseil fédéral a pris connaissance hier des résultats de la consultation sur le financement spécial des infrastructures nécessaires aux transports publics (Rail 2000, NLFA, raccordement au TGV et protection contre le bruit). Selon lui, le projet ne doit pas être abandonné, car il revêt une importance primordiale pour le développement économique et infrastructurel du pays. Il s'agit en outre de concrétiser l'initiative des Alpes et de respecter les engagements internationaux de la Suisse.

La consultation a clairement montré une volonté de réaliser les grands projets ferroviaires, même si un redimensionnement

des NLFA s'impose. Une majorité des participants à la consultation a soutenu l'idée d'un financement spécial, uniquement à titre provisoire. L'étude des projets et du financement doit encore être approfondie. La redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations et son utilisation partielle pour financer les transports publics a rencontré une large opposition, en particulier chez les partis bourgeois et de droite, les grandes organisations économiques, les fédérations routières et l'industrie du bâtiment. Même si sa mise au point n'est pas remise en cause, elle risque toutefois de ne pas être introduite à court terme.

Mazout et gaz à la caisse

Le Conseil fédéral entend compenser l'absence de cette source de financement par une augmentation des droits d'entrée sur le mazout et le gaz naturel, afin d'éviter de donner l'impression que la route est la seule à contribuer au financement des transports publics. Mais le niveau de cette hausse, ses répercussions économiques, son impact sur une solution globale des problèmes énergétiques ainsi que ses chances d'aboutir sur le plan politique vont encore être examinés de près. Le gouvernement va en revanche conserver les autres recettes prévues: l'augmentation de 10 centimes des droits d'entrée sur les carburants, la taxe ferroviaire sur les billets de trafic voyageurs de longue distance, l'affectation de 25 % du produit

des droits d'entrée sur les carburants pour financer les NLFA.

Le Conseil fédéral estime que les autres propositions comme une hausse de la TVA, une taxe sur l'énergie, une augmentation supplémentaire de l'essence ou le financement par le biais d'un fonds, ne sont pas mûres pour être réalisées à court terme. Pour des raisons de transparence et d'unité budgétaire, le financement par le biais de fonds ne figurant pas dans le compte financier n'entre pas en ligne de compte. Le gouvernement examinera la possibilité de limiter plus explicitement dans le temps les recettes à affectation spéciale.

Variante à affiner

Le principe de la réalisation des grands projets ferroviaires n'a pas été contesté. Concernant les NLFA redimensionnées, les deux variantes proposées restent en discussion et seront affinées. La première prévoit la construction simultanée du Gothard et du Lötschberg, mais ce dernier à une seule voie. La seconde propose la construction du Gothard à deux voies, puis celle du Lötschberg à deux voies également. Le Conseil fédéral veut encore examiner la possibilité d'échelonner les deux axes en fonction des besoins.

Pour préciser tous ces points, le Conseil fédéral va recueillir l'avis des cantons, des partis politiques et des organisations concernées jusqu'à la mi-janvier. Il devrait prendre une décision de principe



CHEMIN DE FER - Les grands projets ferroviaires ne sont pas remis en cause, mais nombreux sont ceux qui souhaitent un financement spécial à titre provisoire. archives

à la fin janvier. Le calendrier initialement prévu est donc retardé de quelque six mois. Le message devrait être soumis aux Chambres fédérales à la fin mai 1996; le Parlement devrait s'y consacrer durant les sessions d'automne et d'hiver 1996. Le peuple pourrait être appelé à se prononcer au printemps ou en été 1997. /ats

● Lire ci-contre notre commentaire

Le désastre est programmé

Raymond Gremaud



Un calendrier retardant de six mois la votation populaire sur le financement des NLFA, serait-ce tout l'effet de la procédure de consultation sur le financement des infrastructures nécessaires aux transports publics? Ce serait une grave erreur de le croire. En fait tout indique que le désastre est programmé pour les NLFA.

Le Conseil fédéral cherchait d'abord à savoir quelle est la forme de financement des grandes infrastructures ferroviaires - et notamment des NLFA - susceptible d'être acceptée en votation populaire. Or la réponse des milieux consultés fait surtout apparaître le souci majoritaire et prioritaire d'un achèvement rapide des routes nationales. Ils sont nombreux à proposer de porter les investissements routiers de 1,5 à 2 milliards par an. La Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics précise même n'approuver un financement spécial des NLFA que si les fonds sont assurés pour le réseau routier.

A part cela, la procédure de consultation fait ressortir une priorité au projet Rail 2000, inclus le raccordement de Genève et Bâle au réseau TGV. Concernant les NLFA, les mots «redimensionnement» et «échelonnement» dominent. Sans compter que c'est la bouteille à l'encre quant au financement.

Le Conseil fédéral constate que l'introduction à court terme de la redevance sur le trafic poids lourds liée aux prestations se heurte à une farouche opposition. Il l'abandonne pour l'instant. Avec raison, puisqu'il respecte ainsi sa promesse de n'introduire une telle taxe qu'en harmonie avec l'Union européenne. Mais le gouvernement commet un faux pas en proposant de compenser cette source de financement par une hausse des droits sur le mazout et le gaz naturel. C'est demander aux Jurassiens et autres montagnards condamnés à se chauffer davantage qu'en plaine d'assumer des NLFA qu'ils n'utiliseront pas une fois dans leur vie. Massacre assuré en votation populaire!

On ne donne pas cher non plus des 10 centimes supplémentaires sur les carburants. Cantons romands, clubs routiers, bâtiment et pétroliers s'y opposent. Avec les 20 centimes déjà accordés, le Conseil fédéral s'est permis de freiner au lieu d'accélérer, comme promis, l'achèvement du réseau autoroutier. Dans ces conditions, il doit s'attendre à un logique retour de bâton. D'autant que le peuple risque de se souvenir. Ne lui avait-on pas assuré que les NLFA pourraient être réalisées sans recourir à de nouvelles sources de financement?

Le respect de l'initiative des Alpes et des engagements internationaux constitue le seul atout des NLFA. C'est bien peu. Le peuple accepterait-il de se saigner pour de tels engagements?

◇ R. G.

Les réactions sont mitigées

Cantons et partis bourgeois ont accueilli avec réserve le financement spécial des NLFA et autres grands projets ferroviaires du Conseil fédéral. Les associations automobiles demandent des fonds ferroviaires et routiers autonomes. Les organisations écologistes et d'autres groupes sont toujours pour la taxe sur les poids lourds.

Les cantons saluent la procédure choisie par le Conseil fédéral pour la réalisation des NLFA. Ils se disent particulièrement satisfaits de ce que Berne souhaite maintenir le dialogue. Le Conseil fédéral se plie ainsi à une exigence répétée des cantons. Ceux-ci sont favorables à un financement mixte des gros projets d'infrastructures pour les transports publics, a indiqué hier la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement (DTAP).

Ils n'approuveront toutefois la forme proposée de financement spécial que si le financement des besoins de construction du réseau routier est également assuré. Dans le cadre du dialogue avec le gouvernement fédéral, les cantons veulent empêcher que la Confédération ne détourne l'argent de la taxe sur les carburants, alors que les travaux de construction du réseau routier resteraient à leur charge.

Pour le PRD, financer les gros projets ferroviaires à l'aide des taxes sur le mazout et le gaz naturel est une solution envisageable.

L'UDC estime également que la solution proposée peut être examinée. Le parti est satisfait de ce qu'un mode de financement plus large ait été choisi. Le PDC se dit satisfait de ce que le Conseil fédéral souhaite ouvrir de nouveaux entretiens avec les cantons. Il y a lieu tou-

tefois de clarifier la question du niveau de l'augmentation des droits d'entrée sur le mazout et le gaz naturel. Le problème des répercussions économiques et énergétiques d'une telle adaptation devrait aussi être étudié, de même que ses chances d'aboutir politiquement.

L'Automobile club de Suisse (ACS) et la Fédération routière suisse (FRS) critiquent le projet. Les deux organisations demandent la mise sur pied d'un fonds ferroviaire d'investissement.

Pour sa part, le Touring club suisse (TCS) estime que des fonds pour les transports publics et privés sont envisageables. La taxe sur les poids lourds doit entrer en vigueur en 1998, persistent en revanche à penser le comité de l'initiative des Alpes, l'Association transports et environnement (ATE), la Fédération suisse des cheminots, Greenpeace et l'Union des transports publics (UTP). /ats

AUTOROUTE N1 / Elargissement à six voies refusé

Le National appuie sur le frein

Quatre pistes suffisent sur l'autoroute Berne-Zurich. Le Conseil national a refusé hier l'élargissement à six voies du tronçon d'autoroute le plus fréquenté de Suisse, comme le demandait une initiative parlementaire.

L'initiative de l'argovien Ulrich Giezendanner du Parti de la Liberté (ex-automobilistes) a été rejetée à une majorité de 93 à 66, contre l'avis de la commission du National. Elle demandait que la N1 soit étendue à six voies de Berne à Zurich pour faire face à l'augmentation du trafic depuis sa construction dans les années 1960.

Il ne s'agit pas de réaliser l'extension de la N1 au détriment de la Suisse romande et des autres autoroutes planifiées, a plaidé en vain Ulrich Giezendanner. L'achèvement du réseau de routes nationales aurait eu la priorité sur le projet d'extension de la N1.

Situé au cœur de l'Europe, l'espace économique Berne-Lucerne-Zurich-Bâle ne cesse de gagner en importance, a expliqué Ulrich Giezendanner. Seules des routes d'une capacité suffisante permettront d'absorber le trafic supplémentaire de ces prochaines années.

L'impératif n'est pas qu'économique, selon le député argovien. L'élargissement de l'autoroute permettrait aussi d'améliorer la sécurité et de réduire la pollution. L'extension à six voies sur le tronçon du Grauholz prouve que cette mesure permet d'éviter largement les bouchons.

Pour Pia Hollenstein (PES/SG), avancer des arguments écologiques pour jus-

tifier l'extension de la N1 est une insouciance. Les riverains souffrent déjà actuellement des nuisances routières. Elargir la route ne conduirait qu'à accroître le trafic. Les gains économiques attendus de l'extension de la N1 sont illusoire, a poursuivi l'écologiste saint-gallois. L'élargissement de l'autoroute conduirait à augmenter les coûts externes - dégâts à l'environnement. Il occasionnerait des

perles supplémentaires pour les CFF, déjà profondément enfoncés dans les chiffres rouges.

Une concurrence accrue n'est pas souhaitable pour la très rentable ligne ferroviaire Berne-Zurich. Elargir la N1 n'est pas non plus la meilleure manière d'offrir des perspectives de rentabilité à Rail 2000 et même aux NLFA, a dit Pia Hollenstein. /ats

Berne se fait pingre

La Confédération va considérablement diminuer sa participation à l'entretien des routes nationales dès l'an prochain. Cette décision obéit aux exigences du troisième programme d'assainissement des finances fédérales, a indiqué hier le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Jusqu'à présent, Berne prenait en charge, selon les cantons, 75 à 90% des coûts d'entretien des routes nationales, et même 97% dans les cas de rigueur. Pour l'année prochaine, environ 160 millions de francs sont inscrits au budget pour l'entretien des routes.

La nouvelle ordonnance entre en vigueur le 1er janvier prochain. Pour certains cantons aux finances particulièrement saines, la contribution fédérale pour l'entretien des routes natio-

nales sera amputée de moitié. Zoug par exemple ne recevra de Berne plus que 42% des coûts d'entretien de ses routes nationales, alors que ce canton obtenait jusqu'à présent une participation fédérale de 84%. La part de Zurich diminue aussi considérablement. Le taux de la prise en charge fédérale passe de 80 à 42 pour cent.

Pour Genève, la facture est salée également. Berne se chargeait jusqu'ici de 75% de ses coûts d'entretien des routes nationales. Elle ne paiera désormais plus que 40% de l'addition, soit le taux minimum. En revanche pour les cantons aux finances précaires, le taux peut augmenter. Pour le Jura, il reste à la valeur maximale de 95% et pour le Valais et Obwald il passe même de 92 à 95% et de 93 à 95% respectivement. /ap

Voitures obligatoirement économes

Les voitures neuves devront consommer moins d'essence. La diminution est de 15 % jusqu'en l'an 2001. Le Conseil fédéral a mis en vigueur hier au 1er janvier l'ordonnance sur la réduction de la consommation spécifique de carburant des automobiles (Orca), contre l'avis de la branche automobile.

La consommation spécifique moyenne (en litres par 100 km) des voitures neuves ne devra plus dépasser en l'an 2001 85 % de sa valeur en 1996, qu'il s'agisse d'essence ou de diesel. Cette réduction linéaire de 3 % par année est techniquement possible et économiquement raisonnable. Elle s'impose dans l'optique de l'énergie et de l'environnement, selon le Conseil fédéral.

Des véhicules qui consomment moins de cinq litres aux cent kilomètres sont déjà sur le marché. Les producteurs allemands ont annoncé leur intention de mettre sur le marché d'ici l'an 2000 des automobiles consommant trois litres aux cent kilomètres.

Lors de la consultation, la branche automobile a rejeté l'ORCA. Elle a estimé que le projet était superflu, exagérément ambitieux et que la Suisse ferait cavalier seul en l'adoptant. /ats

RHÔNE-RHIN

■ RÉFUGIÉS - Le Conseil fédéral a prolongé hier de deux ans la convention de rapatriement signée avec le Sri Lanka. Il a en outre décidé de prolonger jusqu'à fin juillet 1996 les délais de départ des demandeurs d'asile du Kosovo dont la demande a été rejetée. /ap

■ FOU DU VOLANT - Un automobiliste circulant à 168 km/h a été pris dans un contrôle radar dimanche en fin d'après-midi sur la N16 entre La Heutte et Ronchâtel (BE). La vitesse est limitée à 80 km/h sur ce tronçon. /ats

■ ÉGALITÉ DES SEXES - Le Bureau de l'égalité du canton de Zurich ne sera finalement pas démantelé, comme l'avait demandé le gouvernement. Par 88 voix contre 68, le parlement a rejeté la mesure d'économie hier. Les partisans de ce qui revenait à une quasi-suppression du bureau étaient en majorité des hommes du camp bourgeois. /ats

■ POLICIER ARRÊTÉ - Un collaborateur de la police cantonale de Bâle-Campagne a été arrêté sur ordre du Ministère public de Bâle-Ville. On lui reproche des «agissements punissables», a indiqué hier le département de police de Bâle-Campagne dans un communiqué. /ats

TRÈFLE À QUATRE

Les gagnants Sport-Toto

1 avec 13 points: 252.461 fr. 70
15 avec 12 points: 3.523 fr. 60
175 avec 11 points: 226 fr. 50
1296 avec 10 points: 30 fr. 60
Somme approximative au premier rang du prochain concours: 115.000 francs

Toto-X

Aucun avec 6 numéros: jackpot 244.218 fr. 80
1 avec 5 nos + compl.: 13.411 fr. 70
25 avec 5 numéros: 1.384 fr. 80
782 avec 4 numéros: 44 fr. 30
10.529 avec 3 numéros: 3 francs
Somme approximative au premier rang du prochain concours: 280.000 francs

Loterie suisse à numéros

Aucun avec 6 numéros: jackpot 1.166.180 fr. 20
1 avec 5 nos + compl.: 515.882 francs
131 avec 5 numéros: 9.665 fr. 50
7164 avec 4 numéros: 50 francs
142.063 avec 3 numéros: 6 francs
Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2.500.000 francs

Joker

1 avec 6 numéros: 1.551.974 fr. 90
4 avec 5 numéros: 10.000 francs
62 avec 4 numéros: 1000 francs
503 avec 3 numéros: 100 francs
5325 avec 2 numéros: 10 francs
Somme approximative au premier rang du prochain concours: 350.000 francs

Banco Jass

6, 10, valet et roi de ♥; 6 et 10 de ♣;
6, 10, valet et roi de ♦; 7 et roi de ♠.

L'adresse sûre...

08-98503/4x4

**ELECTRO
MULLER**

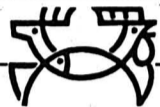
Service moteurs + stock

2500 Bienne 4

Tel 032 42 13 93

Fax 032 42 13 71

...quand un
moteur électrique
vous lâche!



234152-110

LE CANARD FARCI DE MARIN

Chaque année à cette époque, les frères Georges et Jean-Pierre Lehnherr et leurs 50 collaborateurs ont fait le plein de volaille, gibier, poisson et fruits de mer dans leur magasin approvisionné par leur département de Marin où se fait l'abattage quotidien de la volaille et le conditionnement de la marchandise.

Fondée en 1917, cette maison neuchâteloise réputée vend aussi bien ses produits dans son magasin de la rue Fleury qu'à 150 détaillants dans toute la Suisse. De très nombreux hôtels et restaurants sont devenus ses clients attirés.

Parmi un grand assortiment, Lehnherr S.A., propose à ses clients de composer eux-mêmes leurs menus pour les fêtes de fin d'année.

On y trouve notamment le fameux canard farci de Marin, désossé, farci de viande de veau, de foie de volaille, épicé et arrosé d'un excellent cognac.

Lehnherr SA
VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (038) 25 30 92

**VOYAGES
Favre**
Les artisans du voyage

Départ place du Port

Dimanche 31 décembre, 18 h

Soirée de Saint-Sylvestre

à la Baraque des Violons à Tarcenay/F

Fr. 124.-

(programme détaillé)

Lundi 1^{er} janvier, 9 h 30

Course surprise traditionnelle

du NOUVEL-AN

avec le duo GÉO WEBER Fr. 99.-

(programme sur demande)

Mardi 2 janvier, 14 h

Promenade hivernale

avec repas

en fin d'après-midi Fr. 56.-

Mercredi 31 janvier, 7 h

Foire de Saint-OURS à Aoste/I

avec son folklore et artisanat Fr. 60.-

TVA incluse

234338-110

Nous vous renseignerons avec le sourire!

2203 Rochefort - 038/45 11 61

2053 Cernier - 038/53 17 07

2035 Corcelles-Gare - 038/31 64 31

**LA POUTZE
NETTOYAGES**

en tous genres.

Prix

raisonnable.

J. Rohrbach

Tél. (038)

45 14 07.

194641-110

**Cabinet sérieux
VOYANCE
ASTROLOGIE**

156 88 71

Fr. 2.13/min.

195419-110

**À TES
PROBLÈMES**

il y a toujours une

solution...

LE TAROT

est ton guide et ton

compagnon.

Consultez-le au

038/31 80 40.

68352-110

Pour fr. 29.-, nous vous laissons les clés de la banque

Le nouveau compte personnel vous propose le VideoService, la prestation qui transforme comme par magie votre PC en guichet de banque informatique. Avec lui, plus besoin d'aller à la banque, c'est la banque qui vient chez vous. Si ce service vous intéresse, sachez que vous pouvez l'obtenir à un prix défiant toute concurrence: en effet, pour CHF 29.- seulement, vous recevez le set «HomeBanking», qui se compose d'un décodeur Vidéotex ainsi que d'un logiciel de paiement, d'une valeur de plus de

CHF 300.-. Et pour le cas où vous auriez besoin d'un modem, choisissez le set «HomeBanking Plus» au prix de CHF 189.- seulement au lieu de CHF 434.- (cette offre est valable jusqu'à épuisement du stock). Vous voulez en savoir plus sur le compte personnel et sur les conditions pour bénéficier gratuitement de ses prestations de base? Adressez-vous donc à nos conseillers, qui vous fourniront volontiers tout renseignement utile, ou appelez notre ligne rouge, au numéro gratuit 0800 810 500.



**Société de
Banque Suisse**

06-97874/ROC

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**

Votre partenaire et conseiller
en matière de placements

INDICES

Zürich, SMI	précédent 18/12	3291.5	3251.8
Zürich, SPI		2118.06	2095.31
New-York, DJI		5169.87	5705.21
Tokio, Nikkei		19346.6	19311.1
Paris, CAC 40		1859.25	1834.06
Frankfurt, DAX		2284.77	2266.19
Londres, FT-SE100		3642.6	3609.7
Londres, Gold Mines		193.5	
Amsterdam, AEX		476.87	474.46
Hongkong, Hang Seng		9858.65	9806.58
Singapore Indices		2203.11	2200.54

TAUX DE REFERENCE

Emprunt Confédération 3.75

BOURSE SUISSE

Adia Interim	193.	194.
Affichage Société gén.	525.	520.
Alu holding SA n	81.	80.
Alusuisse Holding p	936.	921.
Ares-Serono p	840.	810.
Ascom Holding	1220.	1195.
Atel n	750.	740.
Attisholz n	680.	675.
BBC n20	263.	257.
BBC p	1335.	1321.
Baer Holding p	1340.	1335.
Baloise n	2520.	2500.
Biber n	21.5	21.
Bobst p	1840.	
Cementia p	505.	
Ciba-Geigy n	1017.	1001.
Ciba-Geigy p	1015.	998.
Ciment Portland	6700.	

précédent 18/12

Cortailod p	355.	355.
C.O.S. p	13.5	13.
Crédit Suisse Hold. n	117.	116.5
Crossair p	620.	
Danzas n	1310.	1320.
Dätwyler	2150.	2175.
El. Laufenbourg	220.	215.
Ektrowatt	406.	
Ems-Chemie p	5380.	5260.
Feldschlössen	3000.	
Forbo	2300.	
Forbo n	459.	455.
Fortuna	1110.	
Galenica n	345.	355.
Georg Fischer	1530.	1520.
Globus n	700.	690.
Haldengut p	880.	
Helvetia n	590.	590.
Hero	550.	554.
Hilti b	918.	910.
Holderbank	876.	866.
Interdiscount p	76.	76.
Jelmoli	525.	525.
Keramik Holding p	810.	810.
Landys & Gyr	941.	941.
Lem	407.	
Logitech n	119.	120.
Maag Holding p	80.	78.
Merck	1075.	
Merkur	235.	239.
Mikron n	119.	119.
Motor-Colombus	2000.	1990.
Mövenpick	430.	425.
Nestlé n	1298.	1279.
Neuchâteloise n	1240.	1210.

\$ 1.15475

DM 80.3

OR 14375.

SWISS M. INDEX (INDICE GENERAL) 3251.8

DOW JONES (INDUSTRIES AMERICAINES) 5705.21

CERTIFICATS SUISSES

NEW-YORK

Alcan	précédent	18/12
AMR	91.5	
ATT	76.	
Alcoa	67.	
Atl. Richfield	131.25	
Boeing	87.	
Broken Hill	16.75	
Chrysler	60.5	
Citicorp	83.5	
Coca Cola	92.5	
Dow Chem	83.75	
Du Pont	80.	
Exxon	93.5	
Ford	34.	
Genelec	83.25	
General Motors	59.25	
Gillette	82.25	
Schindler	145.	
IBM	111.25	
Mac Donald's	53.	
Mobil	127.25	
Pepsico	66.75	
Philip Morris	105.75	
WMX Technologies	34.75	
Westinghouse USD	16.	15.625

LONDRES

Amgold	97.
Bowater	6.
British Petroleum	9.35
Grand Metropolitan	7.3

FRANCFORT

Allianz AG Holding n	2285.
Basf AG	261.
Bayer AG	306.

précédent 18/12

Bayer Vereinsbank	33.5
BMW AG	618.
Commerzbank	273.
Daimler	575.
Degussa	377.
Deutsche Bank AG	56.
Dresner Bank	31.
Hoechst AG	305.
Kaufhof	363.
Linde	693.
M.A.N.	338.
Mannesmann AG	379.
RWE Act. Ord.	435.
Schering	78.5
Siemens AG	617.
Thyssen AG	216.
Veba	49.
Volkswagen	382.
Wella priv.	554.

AMSTERDAM

ABN AMRO Holding	50.25
AHOLD Koninklijke	46.75
Aegon NV	92.75
Hoogovens	51.5
Norsk Hydro	48.5
Philips Electronics	44.75
Royal Dutch	154.
Unilever	150.5

PARIS

Alcatel Alsthom	97.75
Lafarge (FFR)	307.7
U.A.P. (FFR)	132.1
Cie Fin. Paribas	64.
Cie de Saint-Gobain	132.5
Danone	186.
Elf Aquitaine	81.
L'Oréal (FFR)	1297.
Michelin	485.

TOKYO

Canon (JPY)	précédent 18/12	1840.	1820.
NEC	16.		
Nomura (JPY)	2150.	2150.	
Sony	67.		
Toshiba	9.2		

FONDS PLACEM OBLIG

Swissca Bond SFR	100.25
Swissca Bond INTL	88.
Swissca Bond AUD	1137.93
Swissca Bond CAD	1126.91
Swissca Bond CHF	1070.48
Swissca Bond DEM	1101.1
Swissca Bond FRF	5458.93
Swissca Bond GBP	1122.2
Swissca Bond ITL	1039800.
Swissca Bond NLG	1090.74
Swissca Bond USD	1071.9
Swissca Bond XEU	1176.87

FONDS PLACEM ACTIONS

Swissca Switzerland	130.
Swissca Europe	90.
Swissca Small Caps	133.75
Swissca America	121.25
Swissca Asia	99.5
Swissca France	96.5
Swissca Germany	123.25
Swissca Great-Britain	130.25

DEVICES

Etats-Unis 1 USD	Achat	Vente
	1.1405	1.169
Allemagne 100 DM	79.5	81.1
Angleterre 1 GBP	1.7545	1.799
Japon 100 JPY	1.1215	1.15
Canada 1 CAD	0.8305	0.8515
Hollande 100 NLG	71.	72.45
Italie 100 ITL	0.0715	0.0733

France 100 FRF	23.1	23.55
Belgique 100 BEF	3.8665	3.9445
Suède 100 SEK	17.25	17.75
Ecu européen 1 XEU	1.46	1.4895
Espagne 100 ESP	0.928	0.956
Portugal 100 PTE	0.7545	0.7775

BILLETS

Etats-Unis 1 USD	Achat	Vente
	1.12	1.21
Allemagne 100 DM	79.45	81.95
France 100 FRF	22.8	24.1
Italie 100 ITL	0.069	0.077
Angleterre 1 GBP	1.72	1.87
Espagne 100 ESP	0.91	1.01
Portugal 100 PTE	0.73	0.83
Hollande 100 NLG	70.1	74.1
Belgique 100 BEF	3.8	4.05
Suède 100 SEK	16.65	18.4
Canada 1 CAD	0.81	0.9
Japon 100 JPY	1.095	1.195

PIECES

(CHF 10) Vreneli	89.95	140.
(FR 20) Vreneli	82.95	93.
(FF 20) Napoléon	82.45	89.5
(RD 1) Kruger Rand	443.4	451.8
(USD 20) Double Eagle	455.2	519.85

OR-ARGENT

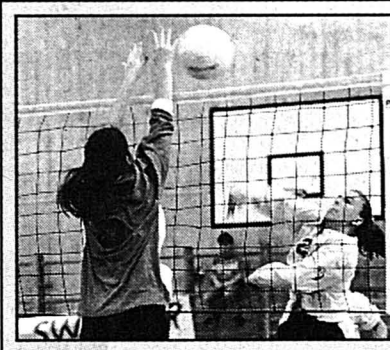
Or USD/Oz	386.	389.
Or FS/Kg	14250.	14500.
Argent USD/Oz	5.05	5.25
Argent FR/Kg	186.72	194.28

CONVENTION OR

plage	Fr.	14600
achat	Fr.	14250
base argent	Fr.	230

L'EXPRESS

Sports



Au filet

COLOMBIER - Six matches, trois victoires: notre tour d'horizon habituel des équipes neuchâteloises de 1ère ligue de volley.

Page 13

● Patinage: un couple de plus à Neuchâtel

Page 11

● Tennis neuchâtelois: relève prometteuse

Page 13

FOOTBALL

Affaire Bosman: règles légales selon l'UEFA

L'Union européenne de football (UEFA) estime que les règles de nationalité «restent valides et légales» dans les coupes européennes de clubs, après le jugement rendu par la Cour européenne de justice vendredi dernier à Luxembourg, dans le cadre de l'affaire Jean-Marc Bosman.

Pour étayer sa «première analyse», l'UEFA précise que les clubs prenant part à ses compétitions sont non seulement inscrits par leur association nationale mais que leur droit de participation dépend également du coefficient de leur association nationale. «Il est par conséquent incontestable que les clubs en question agissent en qualité de représentants nationaux. Il est donc logique que les règles de nationalité, telles qu'appliquées à ces compétitions, restent valides et légales également après ce jugement», précise l'organisme européen.

Dans son arrêt, la Cour a notamment jugé contraire aux règles de la libre circulation des travailleurs en vigueur dans l'Union européenne la limitation à trois du nombre de joueurs ressortissants d'un autre Etat membre de l'UE admis à jouer dans un club, auxquels peuvent s'ajouter deux autres joueurs qui ont plus de cinq ans d'activité («assimilés») dans l'Etat membre du club (règle du 3+2).

Concernant les règles de transferts entre clubs et joueurs en fin de contrat, dont le système a été déclaré «incompatible» avec la législation en vigueur sur la libre circulation des personnes dans l'UE, l'UEFA indique qu'«une solution sera dégagée, conciliant à la fois la législation communautaire, les règlements et l'intérêt général du football européen et mondial», en collaboration avec la FIFA, «instance responsable des transferts internationaux».

Dans son texte, l'UEFA précise également que les transferts opérés à l'intérieur de l'Espace économique européen (EEE) doivent être assimilés à ceux effectués à l'intérieur de l'UE. «Outre les pays de l'UE, l'EEE comprend la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein», explique-t-elle. «Il s'ensuit donc que si un joueur norvégien est transféré en Angleterre (ou inversement), il n'est pas possible d'obtenir une indemnité de transfert».

«La Cour ayant limité la portée de son jugement dans le temps», l'UEFA souligne enfin que «les clubs habités à toucher, ou contraints de verser une indemnité pour un joueur avant le 15 décembre 1995, ne sont pas visés par ce jugement».

Une modification du traité de l'Union européenne pour faire valoir «l'exception sportive», comme préconisée samedi par le Premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, paraît difficilement réalisable, sans toutefois être impossible, selon une source communautaire.

«On peut toujours demander une dérogation par rapport au régime commun, mais il faut alors en passer par une modification du traité en bonne et due forme», précise-t-on de même source.

M. Dehaene a parlé de la possibilité d'une démarche soutenue par les fédérations sportives afin d'introduire un article dans le traité européen «pour que le football échappe à certaines règles en vigueur en matière de concurrence».

La Belgique est pour l'instant le seul pays à avoir envisagé publiquement cette modification, qui nécessite l'accord de tous les Etats membres sans exception. De plus, alors que M. Dehaene parle de règles de concurrence, la Cour européenne ne s'est en fait pas basée sur l'article 85 concernant la libre concurrence mais sur l'article 48 - encore plus fondamental - qui régit la libre circulation des personnes. /si

NATATION/ Après Moscou, Los Angeles, Séoul et Barcelone, Stefan Volery rêve d'Atlanta

Sur l'orbite olympique

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 22''77 sur 50m, 50''10 sur 100m. Samedi aux piscines du Nid-du-Crô, à l'occasion des championnats de Suisse interclubs, Stefan Volery, 34 ans depuis le 17 septembre dernier, s'est replacé sur l'orbite olympique. Après Moscou (1980), Los Angeles (1984), Séoul (1988) et Barcelone (1992), une cinquième participation aux Jeux pour le nageur du Red Fish? L'intéressé, motivé comme jamais, est convaincu de ses chances!

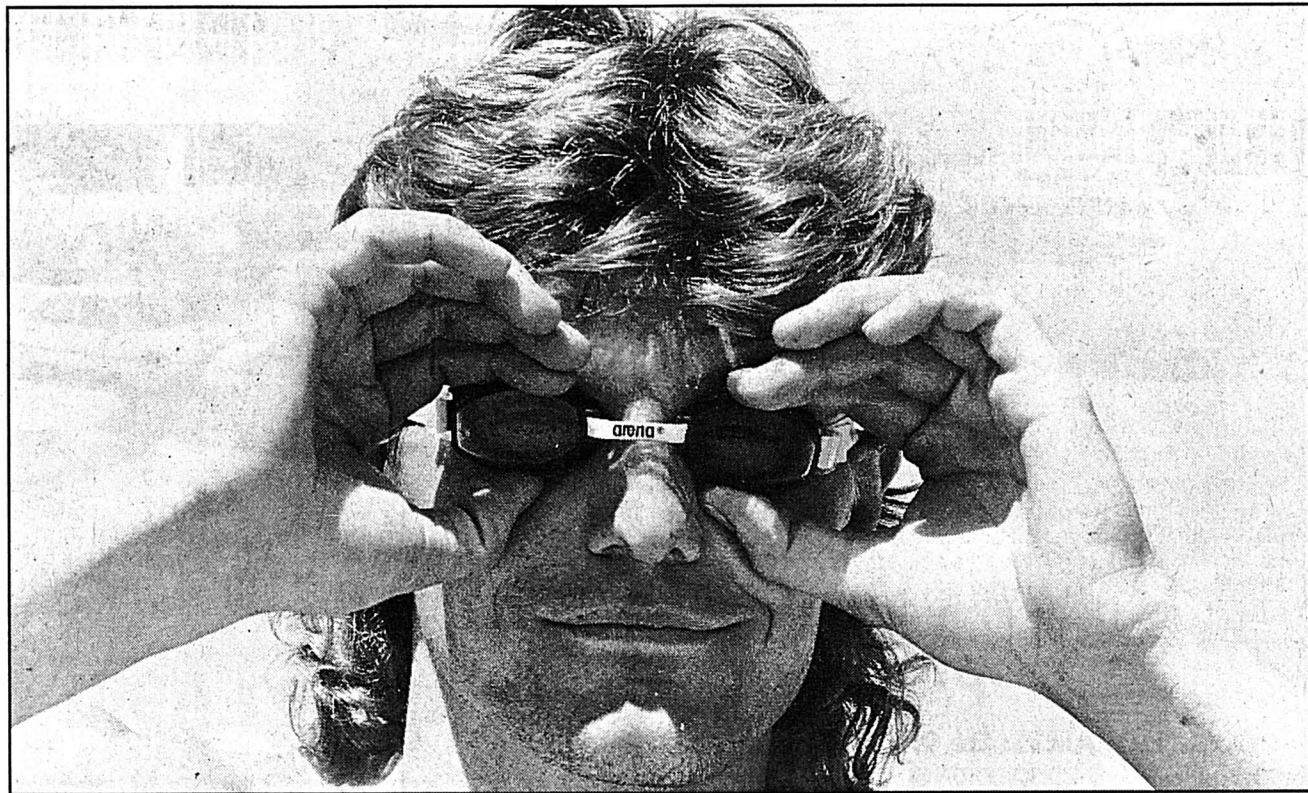
- C'est à l'époque des championnats du monde de Rome, en été 1994, puis surtout lors des championnats d'Europe de Vienne, en août dernier, que je me suis persuadé que j'avais encore une belle carte à jouer, explique le Neuchâtelois. Tant en Italie qu'en Autriche je me serais en effet retrouvé sur le podium du 100m libre avec mes records personnels. Attention: je ne prétends pas que je puisse encore, à l'heure actuelle, remporter une médaille sur les plans européen ou mondial. En revanche, j'estime être encore en mesure de décrocher ma sélection pour les Jeux d'Atlanta, l'an prochain!

Mûr pour l'exploit

Stefan Volery aux Jeux olympiques pour la cinquième fois d'affilée après Moscou, Los Angeles, Séoul et Barcelone? Et pourquoi pas! Depuis samedi, le Neuchâtelois croit plus que jamais à ses chances. Ce en quoi il a bien raison, car les chiffres parlent en sa faveur: 22''77 sur 50m et 50''10 sur 100m. Jamais, depuis mars 1990 (quand il avait nagé en 22''56 et en 49''65 à Sion), le plus célèbre et plus titré de tous les «poissons rouges» n'était allé aussi vite en petit bassin de 25 mètres.

- Mes temps réalisés samedi lors de ces interclubs ne m'ont pas vraiment surpris car, d'après les derniers tests chronométrés, je savais que j'étais bien. Et puis, je dois l'admettre, les piscines du Nid-du-Crô sont particulièrement propices à ce genre d'exploit. Mais tout de même: ça fait rudement du bien d'obtenir la confirmation, en compétition, de son bon degré de préparation. Ca vous donne un sérieux coup de fouet!

Et pourtant, Stefan Volery n'a plus - du moins pour l'instant - la même charge d'entraînement que dans les années 80, quand il alignait 15 séances hebdomadaires. Après les Jeux de Barcelone, le Neuchâtelois n'en a pas moins continué de plonger dans la flotte trois à quatre fois par semaine, ce qui lui a permis de conserver ses titres nationaux d'été sur 50 et 100m libre ces trois dernières an-



STEFAN VOLERY - Le président du Red Fish est un peu comme le bordeaux: plus il vieillit, meilleur il devient! archives

nées. Depuis la mi-octobre, il a toutefois porté le régime à cinq séances spécifiques dans l'eau et deux autres - de force - sous les haltères.

- Ma grande chance, c'est que je n'ai jamais arrêté ni de m'entraîner ni de m'aligner en compétition, poursuit-il, si bien que je n'ai pas perdu le feeling. Mon âge? Il n'a aucune importance. Au contraire. J'estime me connaître beaucoup mieux que par le passé et cela, c'est un immense atout. Surtout, je suis motivé comme jamais. Lorsque je me rends à la piscine, j'ai beaucoup plus conscience qu'autrefois de la chance que j'ai de pouvoir pratiquer mon sport favori. Cela me procure un plaisir immense.

23''19 et 50''90

C'est fort de cette attitude positive, d'une situation professionnelle stabilisée, d'un poids de forme retrouvé (90 kg) et d'une motivation à tout casser que Stefan Volery aborde aujourd'hui sa cinquième opération olympique. Ses chances de réussite? Lui, à nouveau prêt à casser la baraque, les estime à 100 pour cent!

- Les minima qualificatifs, décrétés par le Comité olympique suisse en accord avec la Fédération suisse de natation, sont fixés à 23''19 et 50''90, en bassin de 50 mètres bien sûr, explique Volery. Si tou-

tefois deux nageurs helvétiques les atteignent, seul le meilleur d'entre eux sera retenu, à moins que tous deux nagent en dessous de 22''90 ou 50''50. Actuellement, seuls Dano Halsall, qui a nagé en 23''40 cet été, et le Zurichois Alex Mischner entrent en concurrence avec moi.

Ces minima, Stefan Volery, comme tous les autres nageurs suisses, aura trois occasions de les obtenir: lors des championnats de Suisse d'hiver, du 22 au 24 mars à Zurich-Oerlikon, lors des championnats de France, début avril à Dunkerque, et lors des meetings de Monaco ou de Cannes, à la mi-juin. Le Neuchâtelois n'entend toutefois pas jouer les prolongations.

- J'essaierai de décrocher le gros lot à Zurich-Oerlikon ou à Dunkerque, affirme le président du Red Fish. Si je n'y parviens pas, je bâcherai. Il n'est en effet pas question pour moi de poursuivre mon entraînement durant deux mois et demi entre le début avril et la mi-juin sans aucune garantie de sélection.

D'ici là, Stefan Volery aura mis tous les atouts de son côté. Dimanche, veille de Noël, il s'envolera vers la Réunion pour un stage intensif de quatre semaines où, sous le chaud soleil de l'Océan indien, il doublera son volume d'entraînement. Fin janvier, il remettra le cap sur Neuchâtel où il peaufinera sa préparation pour le rendez-

vous de Zurich-Oerlikon lors duquel il tentera de décrocher non seulement son 62me titre national mais aussi et surtout son billet pour Atlanta, pour ses 5mes Jeux olympiques. Ce qui, s'il y parvient, constituerait un exploit sans précédent!

◇ Alexandre Lachat

Histoire de chronos

Que valent, dans un bassin olympique de 50 mètres, les 22''77 et les 50''10 réalisés samedi par Stefan Volery dans la piscine de 25 mètres du Nid-du-Crô? Le Neuchâtelois répond à la question:

- Il s'agit d'ajouter quelque chose comme une demi-seconde au premier chrono et une seconde au second pour avoir l'équivalence. Sur 50m, mon record est en effet de 22''11 en petit bassin et de 22''61 en grand bassin. Sur 100m, mes meilleurs chronos respectifs sont de 48''98 et de 50''06.

Faites le calcul: les 22''77 et les 50''10 signés par le Neuchâtelois au Nid-du-Crô représentent ainsi grosso modo des performances de 23''30 et de 51''10 en bassin olympique. Or, les minima qualificatifs sont fixés à 23''19 et 50''90. Vous l'avez compris: le printemps pourrait être chaud! / al

VÉLO TOUT TERRAIN/ Georges Probst a présenté sa nouvelle équipe pour l'an prochain

Faire vivre passion et amitié

Dans la course, «L'Express»! Votre quotidien est devenu le partenaire de l'équipe VTT «Cycles Prof-BMC», présentée samedi à Saint-Blaise par son grand manitou, Georges Probst. Une équipe forte de onze coureurs, dont une dame, qui entendent faire parler d'eux l'an prochain. Autant, voire plus que cette année, qui a déjà été bénéfique pour eux.

Vainqueur de la Trans-Neuchâteloise 1995, le Chaux-de-Fonnier Johan Dockx sera une des «locomotives» de la formation, qui participera avant tout aux épreuves régionales la saison prochaine. Mais certains de ses coéquipiers auront aussi leur mot à dire, comme le Marinois Tanguy Ducommun, le Corcellois Stéphane Benoit ou l'autre Chaux-de-Fonnier du groupe, le tout jeune Xavier Siegrist (18 ans), 2me de la Trans-Neuchâteloise en catégorie juniors.

Quels que soient leurs résultats, tous chercheront à atteindre le but fixé par leur «patron», à savoir vivre leur pas-

sion en apprenant à partager, vivre en groupe. Georges Probst est intimement convaincu de la nécessité de développer l'amitié, l'éthique sportive et une conception saine de l'effort physique. Sur le terrain, il sera épaulé par Jean-Pierre Girard, qui jouera en quelque sorte le rôle d'entraîneur, mais aussi par deux «anciens», Laurent Montandon et Didier Pantillon.

- Le premier est prof de sport, le second, prof d'anglais. Ils seront à disposition des plus jeunes, tout en courant pour leur compte, note Probst, qui insiste sur un autre point: ils sont bien placés pour faire passer le message comme quoi le vélo ne remplace pas une solide formation professionnelle.

L'équipe 1996: Stéphane Benoit, Tanguy Ducommun, Valérie Ducommun, Johan Dockx, Ludovic Fahmi, Julien Girard, Valentin Girard, Jean-Marc Leutwiler, Laurent Montandon, Didier Pantillon, Xavier Siegrist, Jean-Marc Coendoz.

◇ S. Dx



GEORGES PROBST ET SON ÉQUIPE - Avec deux fameux parrains, Urs Zimmermann (debout, tout à gauche) et Jean-Mary Grezet (2me depuis la droite).

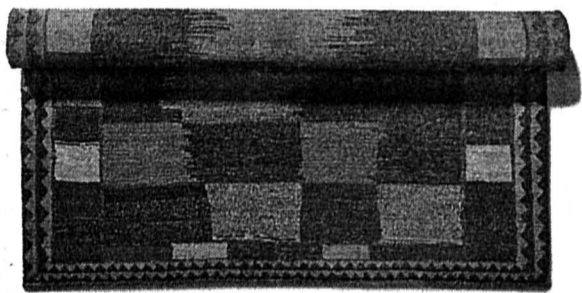
alg-E



Papillorama Nocturama
Tropical Gardens

HORAIRES: Été 9h. à 18h. - Hiver 10h. à 17h.

PURES BEAUTÉS D'ORIENT JAMAIS VUES EN OCCIDENT



Pflister Meubles
Marin-Centre Neuchâtel 038/350 350

NOUVEAU
Croissanterie
BAR CONFISERIE

Au Léopold
Métropole-Centre
et Marin-Centre
(depuis le 1^{er} novembre)

les 20 et 21.12.95 nous vous offrons, un croissant cuit sur place, avec chaque boisson !

BON 10.-

Valeur

Valable sur votre prochain achat à partir de Fr. 50.-



1 BON par achat. Rabais non cumulable

EUR PARFUMS

La Parfumerie Discount !

EUROPARFUMS • Marin-Centre
Téléphone 038 33 03 53

R REDIFFUSION



Pioneer N-501F-K

Lecteur-classeur de CD pour 50 disques - Puissance de sortie élevée de 100 W par canal, avec reproduction de graves super-puissantes - Fonction Surround Sound - Analyseur de spectre à 9 bandes - Encintes 3 voies, puissance musicale de 100 W.

1495.-
au lieu de 1995.-

Location/service/par mois Fr. 64.-

Chaque 1^{ère} semaine du mois...

Pensez aux fêtes de fin d'année !

3 kilo, de bourguignonne, de chinoise ou de steak vous ne payez que..

= 2 kilo



BOUCHERIE CHEVALINE
N.Salerno Tél. 038 / 33 25 77

marin centre



1700 places de parc gratuites dont 750 couvertes

28 commerces, 2 restaurants, 1 pharmacie, 1 banque, 2 bars-à-café, garderie d'enfants gratuite, Postomat et Bancomat...

Heures d'ouverture: Lundi de 13h00 à 18h30 - Du mardi au vendredi de 9h à 18h30 - Samedi de 8h à 17h

HOCKEY SUR GLACE

Ecoliers: dernier jour!

Attention, c'est aujourd'hui (17h) le dernier délai pour vous inscrire au tournoi pour écoliers organisé par le Service des sports de la ville de Neuchâtel. Un tournoi qui fête cette année son 20^{ème} anniversaire et qui réunira les jeunes de 6 à 16 ans du jeudi 28 au samedi 30 décembre prochains à la patinoire du Littoral. Les entraînements, eux, auront lieu les 26 et 27 décembre selon l'horaire suivant: catégorie III (14-16 ans) de 8h à 9h20, catégorie II (11-13 ans) de 9h30 à 10h50, catégorie I (6-10 ans) de 11h à 12h15.

Quelques précisions encore: chaque équipe, qui comptera de 8 à 12 joueurs, doit avoir un responsable adulte et désigner un capitaine. Parmi les inscrits, il ne doit y avoir aucun joueur ayant déjà participé à un match de ligue nationale, lère ligue, lre ligue ou juniors élite. Enfin, les équipes féminines ou mixtes sont les bienvenues.

Vous savez tout, courez vous inscrire au Service des sports, faubourg du Lac 3 à Neuchâtel. Vous avez jusqu'à 17h. E

Novices: tournoi annulé

Le tournoi international pour novices de Neuchâtel Young Sprinters, qui devait se tenir les 26 et 27 décembre prochains à la patinoire du Littoral, n'aura pas lieu. Les équipes tchèque (motifs économiques) et de Klotten (engagement de nombreux joueurs en sélection nationale) ont en effet annoncé leur retrait aux organisateurs. Dans l'incapacité - compréhensible - de leur trouver des remplaçants dans un laps de temps aussi court, ces derniers ont été contraints de renoncer à leur manifestation. Ce qu'ils regrettent, tout en souhaitant qu'une telle organisation ne soit que «partie remise» / comm- E

Ire ligue

Fleurier joue ce soir

C'est ce soir déjà que Fleurier et Villars en découdront pour le compte de la 15^{ème} ronde du championnat de Ire ligue, qui se jouera essentiellement jeudi. A Belle-Roche (20h15), les gens du Val-de-Travers tenteront d'effacer leur revers de samedi à Loèche, et cela face à un adversaire a priori légèrement supérieur. Le Villars de Gaëtan Boucher compte en effet trois longueurs d'avance sur Fleurier et sa courte défaite contre Viège confirme qu'il est une des bonnes équipes de la catégorie. Les incertains à Fleurier? Ils ont noms Bartoli, Hummel (encore à court de compétition), Jaquet (malade) et Biscan (blessé). /sdx

Le point

1. Ajoie	14	12	0	2	92-26	24
2. Sierre	13	11	1	1	65-27	23
3. Saas Grund	14	8	2	4	57-37	18
4. Viège	14	8	1	5	50-48	17
5. Villars	14	7	2	5	55-47	16
6. HCP Fribourg	14	8	0	6	57-57	16
7. Fleurier	14	6	1	7	56-64	13
8. Loèche	13	4	1	8	38-63	9
9. Moutier	14	4	1	9	43-65	9
10. Yverdon	14	4	1	9	39-65	9
11. Y. Sprinters	14	2	2	10	41-60	6
12. Star Lsanne	14	1	4	9	34-68	6

Ce soir, 20h15: Fleurier - Villars. - Jeudi, 20h: Star Lausanne - Sierre, Viège - HCP Fribourg. 20h15: Saas Grund - Moutier. » Vendredi, 20h15: Yverdon - Loèche-les-Bains. - Mardi 27: Loèche - Sierre.

Ile ligue

Tramelan-La Brévine 6-1 (3-0 3-1 0-0)

Loivières. Arbitres: Sandoz et Dominé. Buts: 4^{me} Ross (Zigerli) 1-0; 16^{me} O. Vuilleumier 2-0; 17^{me} Boillat (Ross) 3-0; 29^{me} Boillat (Ross-Dupré) 4-0; 31^{me} Boillat (Dupré) 5-0; 36^{me} Sauser (Gentil) 5-1; 40^{me} Zigerli 6-1. Pénalités: 3 x 2' contre Tramelan; 7 x 2' contre La Brévine.

Tramelan: Willemin; Zigerli, Giovannini; Perinetti, Habegger; Boss; O. Vuilleumier, Flury, Voirol; Dupré, Ross, Boillat; Bartlomé, Marfille, Wyss; Brahier, Feusier, Ducommun.

La Brévine: Schindelholz (36^{me} Monard); Huguenin, Lapointe; Patthey, Jeannin; Perrin, Renaud, Bargo; Barth, Lussier, Berger; Sauser, Gentil, Martin; Floret.

FOOTBALL/ L'attaquant international a signé un contrat avec Grasshopper

Kubi revient en Suisse

L'international suisse de Galatasaray Istanbul, Kubilay Türkyilmaz (28 ans, 46 sélections), a signé un contrat avec Grasshopper jusqu'au 30 juin 1998 pour un montant de 800.000 francs. Le président du club turc, Adnan Polat, et son homologue zurichois, Romano Spadaro, ont trouvé un accord pour un transfert immédiat alors que le contrat de l'ancien attaquant de Bellinzona, du FC Servette et de Bologne arrivait à échéance à la fin de la saison 1996.

Depuis plusieurs semaines, Türkyilmaz était en désaccord avec son entraîneur, l'Ecossais Graeme Souness, qui souhaitait le faire jouer au milieu de terrain et non pas à la pointe de l'attaque. Au printemps prochain, Türkyilmaz et Nestor Subiat devraient ainsi composer une ligne d'attaque redoutable lors du tour final du championnat de Suisse.

Guichets fermés

Les 76.000 billets pour assister au choc Angleterre - Ecosse, le 15 juin à Wembley, ont été vendus, 24 heures seulement après le tirage au sort du premier tour du championnat d'Europe des nations, ont annoncé hier les

organisateurs de la compétition.

- Le match se jouera à guichets fermés, mais l'Angleterre étant assurée de jouer à Wembley, ces places ont été mises en vente dès le mois d'octobre, a précisé Alec McGivan, chargé des relations avec les médias. La Fédération écossaise ne devrait disposer que de 10.000 billets au mieux pour ses supporters. L'Ecosse et l'Angleterre, pays hôte, font partie du groupe A en compagnie des Pays-Bas et de la Suisse. /si



KUBILAY TURKYILMAZ - Le joueur de Galatasaray ne s'entendait plus avec son entraîneur.

SKI ALPIN/ L'Autrichien a gagné 84.000 francs rien qu'à Alta Badia

Knauss s'est bien rempli les poches

L'Autrichien Hans Knauss, vainqueur du slalom géant d'Alta Badia, devance le Suisse Michael von Grünigen, pourtant vainqueur à trois reprises (Park City, Vail et Tignes) cet hiver en géant, au classement des gains de la Coupe du monde après 11 courses. Knauss a en effet empoché 97.910 francs contre 91.150 au Bernois. Chez les dames, l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer mène le bal avec 31.080 francs. Septième, la Valaisanne Heidi Zurbriggen compte un bonus de 12.430 francs après 9 épreuves. Hans Knauss, qui n'avait rien gagné la

saison dernière, a fait main basse sur les «prize money» attribués ce week-end à Alta Badia. L'Autrichien a reçu 60.000 francs pour sa victoire dans le géant et 24.000 pour sa première place dans le combiné «inofficiel» du week-end composé du géant d'Alta Badia et de la descente de Val Gardena.

A Kitzbühel et Sestrières seront décernés cette saison 100.000 francs aux vainqueurs des épreuves Coupe du monde. L'Italien Alberto Tomba, qui avait empoché 300.000 francs la saison dernière, ne compte à l'heure actuelle que 12.000 francs pour ses troisièmes places à Alta Badia et Vail.

Messieurs (après 11 courses): 1. Knauss (Aut) 97.910 francs; 2. Von Grünigen (S) 91.150; 3. Kjus (No) 60.010; 4. Alphand (Fr) 49.500; 5. Ortlieb (Aut) 32.000; 6. Miklavc (Sln) 28.150; 7. Gigandet (S) 19.000; 8. Mayer (Aut) 15.820; 9. Assinger (Aut) et Skaardal (No) 15.000. Dames (après 9 courses): 1. A. Meissnitzer (Aut) 31.080; 2. K. Seizinger (All) 23.270; 3. M. Ertl (All) 21.000; 4. E. Eder (Aut) 20.470; 5. P. Street (EU) 14.440; 6. M. Dorfmeister (Aut) 12.990; 7. H. Zurbriggen (S) 12.430; 8. A. Wächter (Aut) 10.470; 9. M. Suhadolc (Sln) 10.000; 10. H. I. Marken (No) 6.520.

● Aujourd'hui: slalom masculin de Madonna di Campiglio (10h et 13h). /si

PATINAGE

Nuit de Saint-Petersbourg: un couple de plus

Coup sur coup, ils viennent de remporter les trois dernières étapes du Grand Prix, à savoir le Trophée de France à Bordeaux, la Coupe des nations à Gelsenkirchen et le Trophée NHK à Nagoya. Grande révélation de ce début de saison 95/96, le couple de danse français formé de Marina Anissina (d'origine russe) et Gwendal Peizerat seront, eux aussi, de la partie lors de «La nuit de Saint-Petersbourg», qui fera escale aux patinoires du Littoral de Neuchâtel vendredi et samedi, dès 20 heures. La société Guépard Production, organisatrice du spectacle, vient en effet de les engager.

Marina Anissina et Gwendal Peizerat seront fort bien entourés au Littoral puisque, rappelons-le, Oksana Baiul, Victor Petrenko, Marina Klimova et Serguei Ponomarenko ainsi que Natalia Bestemianova et Andrei Bukin, tous sacrés champions olympiques au cours de leur carrière, seront les têtes d'affiche d'une soirée dont le programme musical sera assuré par l'Orchestre philharmonique de Saint-Petersbourg.

Les billets sont en vente aux patinoires du Littoral ainsi qu'au Ticket Corner SBS.

● Club «L'Express»

SPRINT

■ **AUTOMOBILISME** - Johnny Herbert sera le second pilote de l'écurie Sauber, aux côtés de Heinz-Harald Frentzen, dans le championnat du monde de Formule 1 1996. Cet Anglais de 31 ans a gagné cette année deux grands prix au volant de sa Benetton-Renault, en Grande-Bretagne et en Italie. Il fera connaissance avec les membres de sa nouvelle équipe dès mercredi au Castellet. /si

■ **HOCKEY SUR GLACE** - La sélection mini de Neuchâtel/Fribourg/Jura s'est qualifiée pour la finale suisse (la Coupe Bibi Torriani), qui se déroulera du 27 au 30 décembre à Davos, dans le cadre de la Coupe Spengler. /si

BASKETBALL/ Ligue B masculine

Merci beaucoup, M. Lavender

Epalinges - La Chaux-de-Fonds 76-78 (43-39)

Croix-Blanche. - 100 spectateurs. - Arbitres: MM. Baumann et Castro.

La Chaux-de-Fonds: Schinz (1), De Campos, Béring, Benoit (12), Forrer (13), Buetikofer, Von Dach, Chatellard, Feuz (17), Lavender (35). Coach: Chanel.

Epalinges, avant-dernier du classement, le BBCC devait impérativement renouer avec la victoire, malgré l'absence de Waelchli. Entamant la rencontre peu concentrés, les hommes de Chanel se sont petit à petit fait distancer par la jeune phalange d'Epalinges, qui a

porté l'écart en sa faveur jusqu'à onze points. Mais sous l'impulsion d'un Lavender batailleur, ils réalisent une bonne défense, qui leur permet de revenir à quatre longueurs à la pause.

Poursuivant sur leur lancée, les Neuchâtelois creusent à leur tour un écart de dix points, mais, au lieu de porter l'estocade, ils assistent à un brûlant retour de flamme. A neuf secondes de la fin, les Palinzards égalisent et il faut un slalom de Lavender dans la défense locale pour que la victoire, bienvenue, soit pour le BBCC.

Un BBCC qui reçoit Wetzikon demain (20h15) au Pavillon des sports. /lf

SPRINT

■ **BOBSLEIGH** - Avec ses coéquipiers Lüdi, Cugny et Dudler, le Bevaisan Jean-François Zbinden a terminé 4^{me} de la manche de la Coupe d'Europe de Königsee (All), derrière trois équipages allemands. / E

■ **HIPPISME** - Jürg Friedli, Beat Mändli et Grégoire Auberson ont été promus dans le cadre olympique suisse de saut 1996. Les Neuchâtelois Luarence Schneider et Stéphane Finger font toujours partie du cadre élite. / E

■ **TENNIS DE TABLE** - Ligue B messieurs: Eclair La Chaux-de-Fonds - Ostermundigen 5-5; Eclair La Chaux-de-Fonds - Delémont 0-6. Classement: 1. Martigny 9/18; 2. Ostermundigen 10/15; 3. Delémont 10/13; puis: 8. Eclair La Chaux-de-Fonds 10/1. Ligue C messieurs: Côte Peseux - Bümpliz 5-5. Classement: 1. Bulle 8/15; 2. Belp 8/10; 3. Bümpliz 8/10; puis: 5. Côte Peseux 8/7. / si- E

■ **FOOTBALL** - Skander Agrebi, coordinateur entre le comité de Neuchâtel Xamax et les fan's clubs, a cédé la présidence du fan's club «The Young Tigers of NE Xamax» à son vice-président, Mathieu Cochet. Skander Agrebi reste membre de la commission des relations publiques du club de la Maladière. / com- E

P.M.U.

Aujourd'hui

Prix de Briare (attelé, mâles, 2900 mètres) aujourd'hui à Vincennes. 17 partants:

- Baladin Joli, Ch. Bezier
- Bambi Senonchois, A. Laurent
- Bonno Du Chêne, G. Verva
- Bastien D'Essarts, R. Lagadeuc
- Babrero, D. Mottier
- Banco Dé Rogdan, Ch. Bigeon
- Bois Roger, S. Levoy
- Bachelier, P. Billon
- Bambin D'Orléans, Ph. Bekaert
- Baby Gold, F. Blandin
- Bassam, L. Peschet
- Bicolore, Y. Dreux, 2925 m
- Best Du Cadran, H.-H. Treich, 2925 m
- Beati Possidentes, J. raffin, 2925 m
- Blason Clayettois, J.-M. Bazire, 2925 m
- Blue And Red, J.-P. Dubois, 2925 m

«L'Express» propose: 17 - 3 - 16 - 4 - 10 - 11 - 7 - 15 Le 517, 10 fr. gp Jeu 2 sur 4: 17 - 3 - 4 - 16

Election des meilleurs sportifs neuchâtelois 95

Concours A: sportif individuel

- Nicole Angelrath (snowboard)
- Alain Berger (course d'orientation)
- Caroline Jaquet (gymnastique)
- Annick Vautravers (natation)
- Steve Zampieri (cyclisme)

Concours B: sportif d'équipe

- Vincent Cramer (basketball)
- Sébastien Jeanneret (football)
- Sandy Jeannin (hockey sur glace)
- Joël Magnin (football)
- Anne-Sylvie Monnet (volleyball)

Rappel: les bulletins comportant des noms autres que ceux proposés par «L'Express» ne seront pas pris en considération.

Prix: Les lecteurs les plus perspicaces seront récompensés, trois pour le concours A, trois pour le concours B.

1^{er} prix: une semaine au Center Parcs de Sologne dans un cottage (type CH 134) VIP pour quatre personnes.

2^{me} prix: un abonnement d'une année à «L'Express»

3^{me} prix: un abonnement d'une demi-année à «L'Express»



Agence de Neuchâtel

BULLETIN DE VOTE

1. _____	1. _____
2. _____	2. _____
3. _____	3. _____

Nom et prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Ce bulletin doit être retourné, collé au dos d'une carte postale, à l'adresse suivante: «L'Express», concours des meilleurs sportifs neuchâtelois, 39, rue Pierre-à-Mazel, 2000 Neuchâtel. Dernier délai: samedi 6 janvier, minuit.

par exemple, un appareil reflex MINOLTA...

234236-110

UNIPHOT



Photo AMERICAIN

vis-à-vis de la Poste - Neuchâtel



UNIPHOT

Photo GLOOR

Fbg du Lac 6 - Neuchâtel

MINOLTA Dynax 300si dès Fr. 548.--

MINOLTA Dynax 600si Classic dès Fr. 998.--

KRAMER BEKA



Grande exposition-vente spécial Noël

Plus de 1000 et 1 idées de cadeaux en étain en: vente directe

à notre salle d'exposition. Etains d'ornement patinés genre antique ou Etains de table poli-brillant: un choix impressionnant d'articles vous seront présentés.

Un étain: le cadeau qui fait toujours plaisir!

Envois par poste possible

232395-110

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL S.A. MÉDAILLEURS

Case postale/Postfach 1736 2002 Neuchâtel Maillefer 15 Tél. (038) 30 34 34

● Médailles - Insignes - Etains pour sociétés - Coupes - Challenges - Trophées - Statuettes ●

INFORMATIQUE

Pentium 120 Multimedia

RAM 8 Mb - HDD 540 Mb
CD-ROM 4x carte son HP
Complet avec moniteur souris

Fr. 1'990.- complet

MidiLab sa Rue J-L Pourtales 4
2000 Neuchâtel tel 038 / 21 36 10



265748-110

GASTRONOMIE



Château de Môtiers

Mme et M. Alain Vivet
Restaurateurs

2112 MOTIERS Tél. 038 / 61 17 54

MENU DE LA SAINT-SYLVESTRE

Apéritif au Mauler.
Buffet d'amuse-bouche riche
Saladine gourmande au foie gras et artichaut

Bisque de langoustine maison
croûtons à l'ail

Risotto aux bolets et ris de veau
croquant

Selle de veau farcie aux fruits secs
Pommes mousseline
Petits légumes tournés

Fromages du Val-de-Travers

Soufflé glacé noix de coco
et Malibu

Café et mignardises

DANSE ET ANIMATION AVEC «DUO BIMBO»

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION
PRIX Fr. 69.-

Ouvert le 25 et 26 décembre à midi

MONIQUE ET ROMÉO DE IACO
A VOTRE TABLE
DEPUIS 30 ANS



BOUDRY - Tél. 038/42 30 30

Menu de Noël «à midi»

Filets de perche meunière

Lasagnes 3 Tours

Suprême de dinde aux morilles

Pommes Dauphine

Légumes

La marquise du Père Noël

Fr. 32.-

Les 24 et 25 décembre
au soir
l'établissement sera fermé

Nous souhaitons à notre fidèle
clientèle, amis et connaissances
un joyeux Noël.

BLEU CAFE

(à côté du ciné BIO)

FONDUES
moitié-moitié
Fr. 15.-

Chinoise
Fr. 25.-

à discrétion

Fbg du Lac 27

Tél. 038/25 03 47

Ouvert le dimanche

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est: ARGOUSIN

Dégustez avant d'acheter!



Tous les vins de la région
Choix de vins étrangers
Caveau ouvert tous
les jours y compris
le samedi matin

Action
spéciale

Cave des Coteaux

2016 Cortaillod - Tél. (038) 42 11 86

VENTE DE CITY BIKE ET MOUNTAIN BIKE Produits exceptionnels à des prix exceptionnels



Pour tous renseignements:
tél. 038/25 70 70
ou le soir dès 19 h
au 31 62 69

234500-110

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof.: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



CRÉDIT SUISSE CS

LIQUIDATION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE CASTEL HOLDING S.A.

Suite à la cessation d'activité des sociétés du groupe Castel Holding S.A. à Saint-Aubin/NE, il a été décidé de dissoudre la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Castel Holding S.A. et de renommer la Fiduciaire Revisuisse Price Waterhouse S.A., succursale de Neuchâtel en qualité de curatrice de la fondation.

La Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Castel Holding S.A. invite donc les personnes ayant travaillé pendant douze mois consécutifs dans une des sociétés du groupe Castel Holding S.A. et dont la fin des rapports de travail est postérieures au 1^{er} janvier 1987 à s'annoncer en écrivant à l'adresse suivante, jusqu'au 15 février 1996:

REVISSUISSE PRICE WATERHOUSE S.A.

Rue Saint-Honoré 10
Case postale 1362
2001 Neuchâtel.

Neuchâtel, le 14 décembre 1995.

Revisuisse Price Waterhouse S.A.
Curatrice de la Fondation.

266473-110

L'EXPRESS

Pour tout nouvel
abonnement annuel

Économisez
Fr. 343.-

à l'année par rapport à l'achat
au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 038 / 243 614.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir

L'EXPRESS

1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

trimestre

semestre

année

ou abonnement temporaire de _____ mois

Fr. 74.--

Fr. 140.--

Fr. 263.--

y compris 2% taxe TVA

Nom: _____

Prénom: _____

c/o: _____

Rue: _____ No: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

A découper et à conserver

LE GRAND CAFE

CHAMPS-MONTANTS 2 • MARIN • 038 / 33 52 02

Youpie... «La crise est finie» (qu'ils ont dit)

A l'époque, certains de nos super Nostradamus qui nous gouvernent (à la dérive) nous avaient prédit, que nous avions passé le creux de la vague et que nous arriverions au bout du tunnel le 19 décembre 1995, ET BIEN NOUS Y VOILÀ!

Cela tombe bien, car nous sommes justement à la sortie du tunnel. A l'indication «MARIN» virez à tribord toutes. Après avoir tourné trois fois à droite, vous vous trouverez devant LE GRAND CAFE, dans le centre commercial Magro.

POUR FÊTER CET ÉVÉNEMENT comme il se doit!

Nous avons confectionné du 19 au 23 décembre LE MENU «SPÉCIAL FIN DE TUNNEL» POUR LE PRIX «SPÉCIAL DÉBUT DE TUNNEL» 15 ans, cela passe si vite!!! hum.

Même pour les personnes habitant le haut du canton, depuis le rond point du Raymond (subventionné par Lego) vous êtes chez nous en moins de 20 minutes sans risque de vous faire piquer «le bleu».

Votre resto sympa!

V. Gendre

Dans le Centre Magro

PAR LA MÊME OCCASION, NOUS VOUS SOUHAITONS D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

234520-113

GRAND PARKING SALLES POUR BANQUETS NOUS COMPARER C'EST NOUS APPRÉCIER

Cinq sourires à Saules

Josoa, Abel, Joël, Pascale et François Hotz planaient en plein bonheur lorsque nous sommes allés les trouver. Ensemble, ils commençaient une nouvelle vie depuis dix jours à peine. Après des années d'espairs déçus et de démarches difficiles, Pascale et François Hotz, couple d'enseignants de Saules, ont enfin trouvé des enfants à aimer, et les petits des parents pour leur assurer un avenir.



Lorsque les trois garçonnets sont arrivés à Saules en octobre dernier, les yeux brillants de joie, il faisait chaud comme au printemps. Très vite pourtant, ils ont dû enfiler de vastes bonnets de laine pour affronter la bise du Val-de-Ruz. D'ailleurs, pas vraiment frieux, ils ont aussitôt enfourché leurs petits vélos pour prendre de l'exercice. Ils comprennent et parlent un peu le français, car ils ont suivi une école francophone.

Josua, l'aîné, a commencé à aller à l'école en troisième année et manifeste un grand désir d'apprendre. Les plus petits, pour le moment, s'intéressent surtout aux biscuits et aux mille et une choses à observer. Ils vont à l'école infantine.

Après trois ans et demi de démarches pour adopter, nous n'y

croions plus tout à fait, mais nous n'avons jamais renoncé. Lorsque nous avons connu l'existence de Familles sans frontières (réf.: lire ci-dessous), nous avons décidé d'essayer une dernière fois, déclare Pascale Hotz.

Son mari ajoute:

Nous avons l'intention de permettre aux enfants de conserver des liens avec leur culture. Nous connaissons un chanteur malgache à La Chaux-de-Fonds, qui viendra à la maison une fois par semaine.

Il semble bien que le temps de l'attente ait permis à Pascale et François Hotz de mieux éprouver ce profond besoin de donner de l'amour à des enfants et de se préparer de la manière la plus lucide possible. Parfois écoeurés, mais jamais vraiment rebutés par les tracasseries administratives, ils ont dû avaler quelques couleuvres. «C'est la plus grande connerie que

vous aurez faite de votre vie», leur a notamment déclaré un fonctionnaire.

Les obligations en vue de l'adoption définitive ne sont d'ailleurs pas terminées. Selon la règle, seule la garde des enfants leur est en effet confiée pendant deux ans et les petits sont placés sous la tutelle d'un assistant social durant toute cette période.

Un voyage inoubliable

Pour les enfants, à Tananarive, cette adoption et le départ vers la Suisse avait l'allure d'un conte de fée. Ils savaient qu'ils allaient prendre l'avion et, pour des petits garçons, ce seul fait présentait déjà des dimensions fabuleuses.

Nous avons décollé à 20 heures de l'île. Ce fut une nuit mémorable. Josua surtout était très impressionné par l'aéroport, les escaliers roulants et l'avion de la compagnie malgache qu'il n'avait jusqu'alors vu qu'à la télévision. se souvient Pascale Hotz.

Heureux, rassurés, les trois petits frères ont pourtant déjà subis de dures transitions. Ils étaient âgés de six, quatre et deux ans lorsqu'ils ont perdu leur mère et ils étaient déjà orphelins de père.

Avant d'être accueillis à la Maison du bonheur de Tananarive, ils avaient déjà passé plusieurs mois dans un orphelinat. Pour l'instant, aucun d'eux ne parle de cette période. L'aîné se souvient pourtant de sa petite enfance; une certaine



ENFIN! - A Saules, la famille Hotz plane en plein bonheur après angoisses et attentes. Olivier Gresset - E

gravité se lit parfois dans son regard.

Les cadets sont surtout avides de tendresse. De toute évidence, elle ne leur manquera pas, mais Pascale et François Hotz ont déjà placé quelques fermes jalons pour ne pas se laisser envahir et guider au mieux leurs trois enfants tout neufs vers l'âge adulte.

◆ Laurence Carducci

Démarches

Avant de prendre contact avec les autorités malgaches, les époux Hotz ont dû solliciter et obtenir:

une autorisation du Département des affaires sociales, Service des mineurs et des tutelles du canton de Neuchâtel;

un rapport social de l'Office des mineurs;

un extrait du registre des familles de la commune de Neuchâtel;

un acte de mariage;

deux actes de naissance;

deux attestations de salaire;

deux certificats de moralité de leurs employeurs;

deux extraits de casier judiciaire;

un certificat de bonne vie et mœurs délivré par leur commune;

deux certificats médicaux;

une recommandation ecclésiastique;

Les signatures de tous ces documents ont été légalisées, avant

d'ajouter encore un visa d'entrée au nom des enfants, de l'Office fédéral des étrangers.

A Tananarive, les parents adoptifs ont obtenu les certificats médicaux

des trois enfants. Abel présente un léger handicap moteur du côté gauche,

vraisemblablement acquis à la naissance. Ils ont également acquis l'au-

torisation d'adoption de la part des autorités judiciaires du pays et

l'oncle paternel des orphelins, lui-même père de dix enfants et dans

une situation financière précaire, avait signé un acte d'abandon en fa-

veur de Familles sans frontières. Les derniers documents ont été paraphés

le 28 septembre dernier.

Selon une ordonnance fédérale et un arrêté cantonal, l'autorisation

d'accueillir les trois enfants est accordée provisoirement jusqu'au 3 février

1996, sous la surveillance du Service des mineurs et des tutelles. L'adop-

tion définitive interviendra dès lors sur la base d'un rapport médical

concernant la santé des enfants, un rapport sur la vie que les enfants ont

eue avant leur arrivée en Suisse, un document de leur famille confirmant

leur adhésion à l'adoption, enfin une autorisation des autorités du pays

d'origine. /lc

Enfants en détresse

Familles sans frontières, fondation suisse, apporte son secours aux enfants en détresse de Madagascar et facilite l'adoption de ceux qui ne trouvent pas de soutiens dans leur pays d'origine. Grâce à son entremise, Pascale et François Hotz, un couple habitant

Sauges, au Val-de-Ruz, chérissent depuis octobre dernier trois petits frères orphelins.

Constituée d'un petit groupe de personnes, toutes bénévoles, la plupart déjà parents adoptifs, Familles sans frontières soutient la Maison du bonheur, un foyer d'accueil de Madagascar. Des enfants de tous âges, orphelins ou en passe d'être abandonnés, y trouvent refuge. Ouvert le 1er décembre 1993, le foyer peut en principe accueillir jusqu'à trente enfants, à secourir avant tout pour leurs besoins vitaux: avoir un toit, manger, dormir.

Les parrainages, assurés par des dons réguliers de familles suisses, permettent aujourd'hui de suivre le développement de 24 enfants, dont dix sont en phase d'adoption. Josoa, 9 ans, Abel, 7 ans et Joël, 5 ans, trois petits orphelins, ont vécu quelque temps dans ce foyer avant de rencontrer leurs parents adoptifs Pascale et François Hotz: ils vivent depuis le mois d'octobre au Val-de-Ruz. S'ils ont moins de 10 ans et que leur situation s'avère insoluble dans leur pays, Familles sans frontières offre aux orphelins, ou aux petits abandonnés, la possibilité d'avoir des parents adoptifs. La fondation, consti-



NOUVEL AVENIR - Abel, Joël et Josoa (de gauche à droite) vivent le bonheur d'être ensemble et de partager un avenir meilleur sans pour autant oublier leurs racines culturelles. Olivier Gresset - E

tuee depuis peu en organisation non gouvernementale, s'assure alors que toutes les démarches nécessaires soient effectuées selon les lois en vigueur en Suisse comme dans le pays d'origine. Actuellement, son action se limite à Madagascar, un des dix pays les plus pauvres du monde. Jacques Berly, son délégué permanent, assure le relais avec les autorités malgaches et voyage constamment dans l'île pour examiner les cas qui lui sont signalés.

Ayant obtenu en juin 1993, du Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud, l'autorisation d'agir en tant qu'intermédiaire en vue de l'adoption d'enfants venant de Madagascar, la fondation Familles sans frontières s'est trouvée immédiatement en prise directe avec la détresse des enfants d'Antananarivo par l'entremise d'une déléguée humanitaire résidant déjà sur place. Actuellement, elle se trouve confrontée à une très forte demande d'adoption du côté suisse: trente couples sont en attente, mais la fondation continue néanmoins de privilégier des solutions de réinsertion familiale et sociale à Madagascar même.

La Maison du bonheur

Située à 8 kilomètres de la capitale, de taille modeste, la Maison du bonheur s'est ouverte le 1er décembre 1993. Elle est loin de suffire à soulager toutes les misères. Entourée d'un grand jardin, elle comporte un grand salon, une salle de jeux et sept chambres, dont une réservée aux parents adoptifs venus chercher leurs enfants.

L'aménagement de la maison a été assuré grâce à l'envoi, depuis la Suisse, d'un container maritime rempli de meubles, d'habits, de jouets et de médicaments.

Pour l'instant, l'accueil se limite à 24 enfants, les moyens manquant encore pour subvenir aux besoins des 30 enfants prévus. Mais d'ores et déjà cette présence directe permet d'assurer une grande efficacité et l'aide venue de Suisse se développe.

Le budget de fonctionnement était au début de 1200 francs par mois. Il est actuellement de 3200 francs et devrait atteindre 5000 francs pour assurer l'accueil espéré. La fondation compte davantage sur des dons mensuels de 20 à 30 francs réguliers, plutôt que sur des sommes plus généreuses mais dont les versements s'épuisent en quelques mois. Familles sans frontières joue aussi un rôle d'intermédiaire pour écouler en Suisse le travail d'artisanat produit par des ateliers qui procurent du travail aux femmes abandonnées ou mères célibataires, ce qui leur permet d'élever leurs enfants.

Elles brodent notamment d'amusants T-shirts. La fondation compte élargir son action en ouvrant une deuxième maison à Tananarive pour des jeunes de 12 à 15 ans, afin de leur permettre d'achever leur formation et d'apprendre un métier.

◆ L. C.

● Familles sans frontières compte sur des parrainages réguliers qui pourraient même être modestes. Se renseigner au numéro (021) 728 66 90, av. des Désertes 36, 1009 Pully. Des dons peuvent être adressés au CCP 10-19 01 14.

CUISINE EXPRESS

Une crêpe, ça vous tente?

Que les bouches amatrices de sucré se réjouissent: aujourd'hui, je vous propose des crêpes aux pommes caramélisées et au calvados.

Recettes pour 6 personnes
Pour les crêpes:
1 oeuf
50 g de farine blanche
1 dl de lait

Sucre, sel
20 g de beurre légèrement noisette
Pour la sauce au calvados:
120 g de sucre
150 g de pommes pelées et émincées
30 g de calvados
1 dl de crème fraîche à 35%
Pour la garniture:
300 g de glace à la vanille
50 g de graines de tournesol
6 demi-pommes pelées
50 g de sucre
Des feuilles de menthe

Préparation

Pour les crêpes: mixer les ingrédients de l'appareil et laisser reposer une heure. Faire, dans une poêle anti-adhésive, 6 jolies crêpes et les plier selon votre goût; les réserver.

Pour la sauce: caraméliser le sucre, ajouter les pommes, le calvados et la

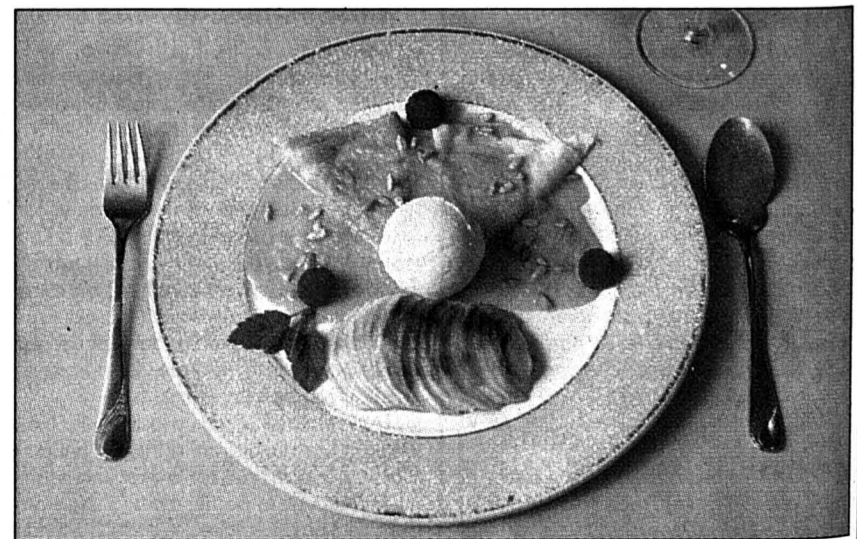
crème fraîche. Cuire quelques minutes et mixer. Si la sauce est trop épaisse, rallonger avec un peu de cidre, d'eau ou de calvados.

Pour la garniture: émincer régulièrement les demi-pommes pelées, les saupoudrer de sucre et les faire caraméliser sous le grill du four.

Finitions: réchauffer les crêpes dans un peu de sauce. Dresser une crêpe par assiette avec une demi-pomme caramélisée, napper de sauce et garnir d'une boule de glace vanille, de graines de tournesol et de feuilles de menthe. Saupoudrez de sucre glace. Le reste de sauce chaude est servi à part.

◆ Michel Stangl

● Cette recette est expliquée par Jean-Pierre Berthonneau demain soir à 20h10 et 21h40 sur la télévision locale neuchâteloise. Rediffusion mercredi prochain aux mêmes heures.



BON APPÉTIT! - Au menu: crêpes, pommes, caramel et calvados. Olivier Gresset - E

Neuchâtel



Loto presque sans fin

NEUCHÂTEL - Les trois clubs sportifs de Neuchâtel unissent leurs forces pour leur deuxième loto de 48 heures.

archives

Page 17

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines

Représentant du Vatican à Neuchâtel

Monseigneur Karl-Josef Rauber, Nonce apostolique en Suisse, a rendu visite, hier, au gouvernement neuchâtelois.

Accompagné du premier secrétaire de la nonciature Monseigneur Gian Battista Rica, le représentant du Vatican auprès de la Confédération a été reçu au château par une délégation du Conseil d'Etat composée de Francis Matthey, de Jean Guinand et du chancelier Jean-Marie Reber.

Après un entretien et une visite des salles historiques du château, un déjeuner a été servi à la Maison du Prussien en l'honneur du Nonce apostolique.

Ce dernier s'est ensuite rendu à La Chaux-de-Fonds en compagnie du chancelier pour la visite de la maison Girard-Perregaux. /comm-E

AUTORISATIONS DE PRATIQUER

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a autorisé Nadine Jurasz, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute, Dominique Bachmann, à Boudevilliers, et Françoise Morier, à Lausanne, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmières. Par ailleurs, il a autorisé Gabriel Sanchez-Mazas, à Genève, Doris Eruam, à Neuchâtel, et Mme Christiane Alber, à La Côte-aux-Fées, à pratiquer dans le canton respectivement en qualité de médecin, orthophoniste-logopédiste et infirmière. /comm

ARCHITECTES ET INGÉNIEURS

Lors d'une récente séance, le gouvernement neuchâtelois a inscrit Jean-Daniel Jeanneret-Grosjean, à La Chaux-de-Fonds, et Didier Pointet, à Neuchâtel, au registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs. /comm

BREVETS D'AVOCATS

Lors d'une récente séance, le Conseil d'Etat a délivré le brevet d'avocat à Nicolas Aubert, au Locle, Jonas de Pury, à Neuchâtel, Alain Gaschen, à Hauterive, Laurent Huguenin, au Locle, Stéphane Konkoly, à La Chaux-de-Fonds, Gilles Kunz, à Bienne (BE), Joséphine Quartini, à Saint-Blaise, Nicolas Schaller, à Neuchâtel, et Nadine Schwarz, à Neuchâtel. /comm



La rosace, violer le duc?

A lire, au procès-verbal, la transcription des débats du Conseil général consacrés aux organes de la Collégiale, on a pu croire que l'une de ses beautés architecturales se livrait à de bien tristes forfaitures sur la personne d'un malheureux aristocrate!

Or, il s'avère que l'orateur qui s'était exprimé n'avait rien fait d'autre que d'évoquer la belle rosace «Viollet-le-Duc» de ce monument, du nom du célèbre architecte français du XIXe siècle qui s'y est illustré, comme en tant d'autres endroits. On voit ainsi quels peuvent être les méfaits de la phonétique et de la typographie. La vérité étant rétablie, il ne nous reste qu'à vous recommander vivement les concerts de Noël et de Nouvel An de cette même Collégiale, en attendant de pouvoir entendre bientôt résonner le nouvel orgue. Joyeuses Fêtes!

Prochain billet: 8 janvier 1996.

Parti libéral - Ville de Neuchâtel

234492-328

FIN DE LA GRÈVE/ Les trains circulent à nouveau entre la Suisse et la France

TGV Neuchâtel-Paris: le retour

On n'avait plus vu ça depuis presque un mois: le TGV Berne-Neuchâtel-Paris a roulé hier matin. Si les voyageurs étaient encore peu nombreux dans les trains partant vers Frasné à 7h33 et 10h04, nombre de convois affichent déjà complet pour ces prochains jours. La situation se rétablit progressivement après la reprise du travail des cheminots français et les CFF sont optimistes pour l'avenir.

En raison des grèves en France, plus aucun TGV Berne-Neuchâtel-Paris n'avait circulé depuis le jeudi 23 novembre. L'arrivée du géant orange dans la pénombre matinale, hier à 7h30 à Neuchâtel, offrait donc un spectacle presque oublié. Les voyageurs en provenance de Berne étaient toutefois rares et n'ont été rejoints que par quelques personnes ayant embarqué à Neuchâtel.

— Il y a le train et nous, c'est déjà pas mal, souriaient trois vigiles de la police nationale française, qui montent toujours dans le TGV à Neuchâtel pour contrôler les passagers avant la frontière. Tout se remet en place gentiment, les gens ne voulaient pas venir à la gare un lundi matin de bonne heure sans être certains que ça circulerait.

Français débrouillards

A souligner qu'un TGV n'est jamais complet au départ de Berne, Neuchâtel ou Lausanne, mais qu'il se remplit notamment à Frasné, Dole et Dijon. A 10 heures, quatre ou cinq personnes sont montées dans l'Eurocity Berne-Neuchâtel-Frasné, qui fait la jonction avec le TGV Lausanne-Paris. Parmi eux, le jazzman Jean-Luc Parodi rentrait chez lui, dans la Loire, après une semaine d'animation à Neuchâtel. Il avait un billet jusqu'à Dijon, d'où il trouverait une solution pour poursuivre son chemin. Habitué à sillonner l'Europe, il ne se formalise pas des incertitudes du jour.

D'ailleurs, si le trafic ferroviaire n'avait pas repris, il aurait loué une voiture à Pontarlier.

— Nous, les Français, on apprend à se débrouiller, alors que vous, les Suisses, vous voulez voyager dans un fauteuil, railloit le musicien.

Un jeune Suisse allemand a aussi embarqué dans l'Eurocity de 10h04 en compagnie d'une amie pour se rendre en... Espagne. Comme les passages de train restaient aléatoires dans le Midi, ils voulaient en effet voyager via la capitale française, Bordeaux et Hendaye.

— Nous essayons déjà d'aller à Paris, mais rien n'est sûr car j'ai fait des téléphones tout le week-end aux CFF et à la SNCF sans garantie d'avoir une place. Nous avons juste un billet pour Frasné, et si nous ne trouvons rien là-bas, nous rentrerons.

Une bonne surprise

Le numéro de renseignement et de réservation des CFF pour la France était saturé hier matin. Une collaboratrice finalement atteinte avouait que tous les trains d'aujourd'hui entre la Suisse romande et Paris sont pleins. D'autres TGV de la semaine affichent aussi d'ores et déjà complet, dans les deux sens. «C'est la ruée». Une agence de voyages de Neuchâtel affirme que des touristes suisses ont réservé un billet pour Paris avant même d'être certains que le trafic reprendrait.

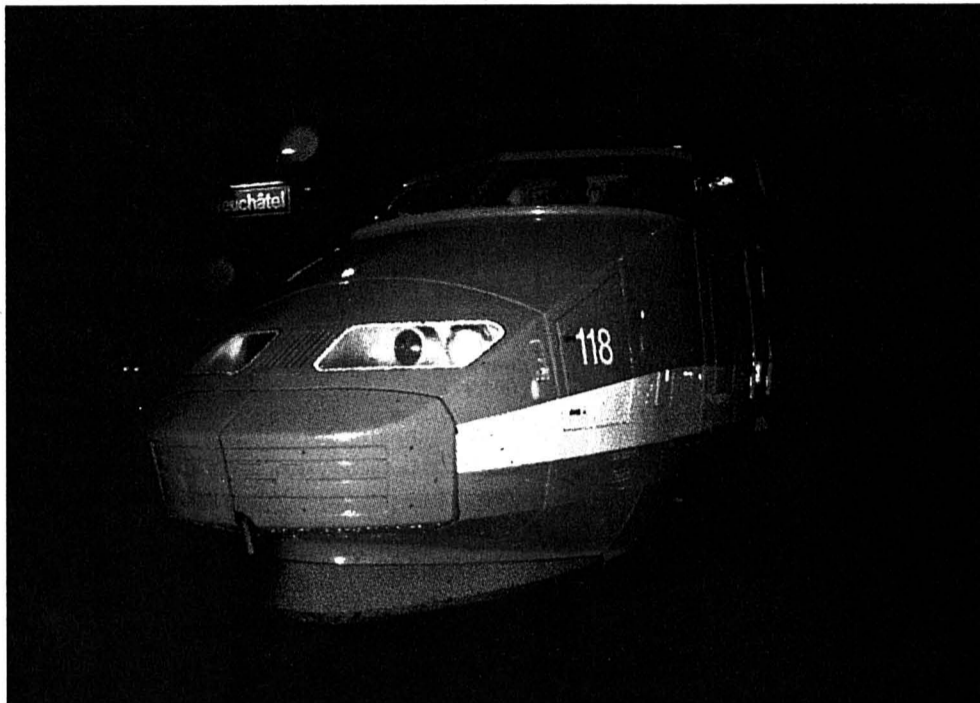
A 16h14, une jeune femme a débarqué à la gare de Neuchâtel en provenance de Paris. Lorsqu'elle s'est rendue à la gare de Lyon, «encore un peu fantomatique», avant midi, elle pensait rentrer à Genève en bus. Un long voyage! Mais voyant que les TGV circulaient à nouveau, elle a pu sauter à 12h24 dans le train rapide Paris-Lausanne. Elle en est descendue à Frasné pour prendre la correspondance Eurocity jusqu'à Neuchâtel, où elle profiterait de voir des connaissances avant de rentrer sur Genève. Pour elle, ce voyage s'est transformé en «bonne surprise».

Si certains points chauds subsistent en France, le trafic voyageurs transfrontalier par Genève, les Verrières et Vallorbe est entièrement rétabli depuis hier, confirme Sébastien Jacobi, secrétaire général d'arrondissement des CFF. Officiellement, les CFF ne sont encore informés qu'au jour le jour, par la SNCF, des trains circulant le lendemain. Mais les CFF sont optimistes et ne croient guère à un retour de flamme.

A la question de savoir si le TGV connaîtrait encore le chemin de Paris, un agent de train répondait depuis le convoi se mettant en branle hier à 7h33: «Je ne sais pas s'il s'en souvient, mais en suivant les rails, il va trouver».

◇ Alexandre Bardet

● Trafic ferroviaire avec la France: numéro de téléphone 157.22.22 ou page 531 du télétexte.



HIER À 7H30 - Aucun TGV n'était parti de Neuchâtel pour Paris depuis le 23 novembre.

Alexandre Bardet-E

INSTITUT DE MICROTECHNIQUE/ Berne a fait souffler le chaud et le froid

Pénible incertitude à Neuchâtel

Nico de Rooij retenait son souffle hier. Le directeur de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel était dans l'attente fiévreuse d'une nouvelle décision du Conseil des Etats concernant les crédits alloués à la recherche.

Berne a fait souffler le chaud et le froid sur les chercheurs suisses. Au printemps, le Conseil fédéral proposait dans un message d'affecter 110 millions de francs à trois programmes prioritaires de recherche pour la période 1996-1999. Parmi ceux-ci figure Minast («Micro-Nano Sciences and Technolo-

gy»), une initiative de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel (IMT), en collaboration avec le CSEM et les deux écoles polytechniques fédérales. «Cette enveloppe a d'emblée été jugée trop faible par les chercheurs», relève Nico de Rooij.

Grâce au travail en coulisses des députés neuchâtelois notamment, le Parlement a décidé de faire passer ce crédit de 110 à 146 millions. En août, le Conseil fédéral revenait à la charge: dans un arrêté urgent, il fixait d'autorité le crédit spécial à 110 millions. Lors de l'actuelle session des Chambres, le Conseil des Etats a commencé par refu-

ser cette coupure. En revanche, le National l'a acceptée la semaine dernière par quatre voix d'écart (lire «L'Express» du 13 décembre).

Septante millions en jeu

— Nous restons très optimistes. Nous faisons confiance aux politiciens neuchâtelois qui ont fait un maximum pour aller dans le sens qu'il faut, confiait hier Nico de Rooij.

Planifié depuis un an et demi en étroite collaboration avec l'industrie, Minast vise à consolider la recherche dans le domaine de la microtechnique, des microsystèmes et des nanosystèmes. Les priorités devaient être discutées jeudi à Berne, en fonction des montants que le Conseil des EPF pourra finalement allouer aux trois programmes du volet technologique de la recherche.

— Nos programmes directs concernent nos relations avec les industries de l'horlogerie et de l'agro-alimentaire, le contrôle des processus chimiques et les télécommunications, dit Nico de Rooij. Si le National devait revenir sur sa décision de la semaine dernière, le directeur de l'IMT espère voir 60 à 70 millions de fonds publics tomber dans l'escarcelle de Minast, ainsi qu'une manne indéniable en fonds privés.

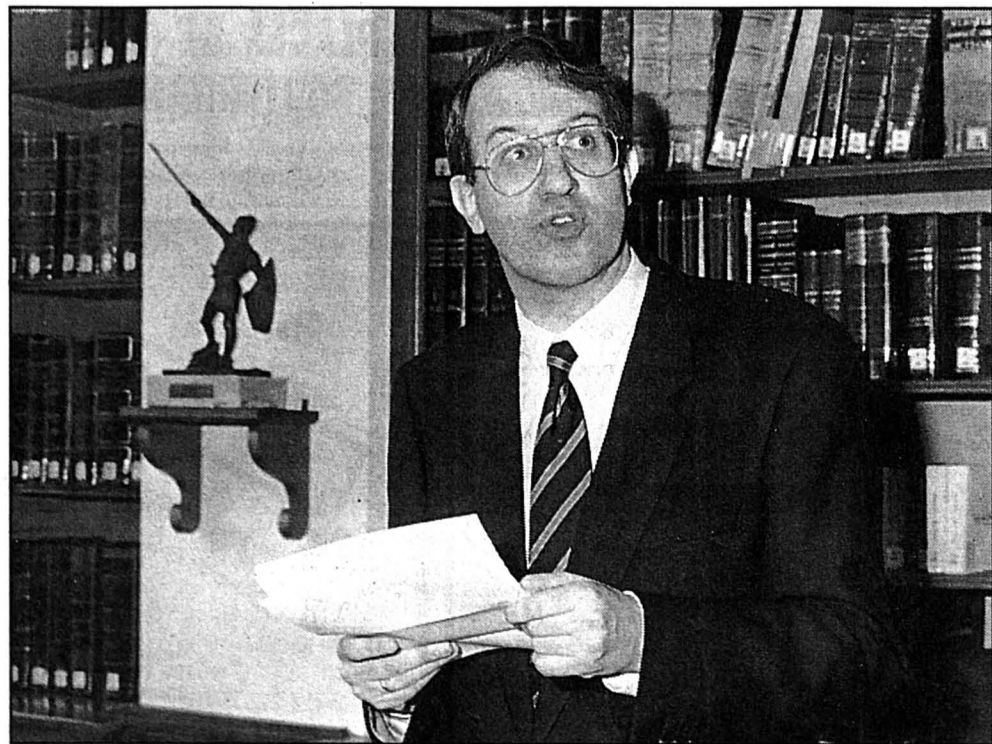
Vingt ans déjà

Voilà vingt ans que l'Institut de microtechnique de l'Université se démène pour rester à la pointe de la recherche et du développe-

ment de la microtechnique moderne. Dès le début des années 80, il s'est engagé dans des filières inhabituelles, mais qui forment aujourd'hui la base de ce qu'on appelle les microsystèmes (optique cohérente basée sur les lasers et l'holographie, capteurs miniaturisés en silicium et intégrés, traitement d'images par ordinateur, etc).

En dix ans, le budget de la recherche a passé de deux à sept millions de francs. Parmi la trentaine de firmes industrielles suisses intéressées aux quelque 60 projets poursuivis à l'IMT figurent notamment Asulab, EM Microelectronic-Marin, Micronas, les Câbles de Cortaillod et les FTR. L'Institut accueille en outre une bonne centaine d'étudiants et de doctorants en microtechnique ou en électronique physique. Avec une quarantaine de doctorants de provenances très diverses, Neuchâtel abrite l'un des centres les plus importants de Suisse pour la formation postgrade en microtechnique.

◇ C. G.



NICO DE ROOIJ - «Nos députés neuchâtelois ont fait le maximum».

archives

Fêtes de fin d'année
Chez vous... ou chez nous.

Buffets froids et chauds
Homards de notre vivier, foie gras, saumon fumé
Huitres, scampis, crevettes géantes
Gratin de fruits de mer au Noilly Prat
Scampis au curry
Médailles de chevreuil à l'orange et poivre vert
Médailles de veau aux morilles
Canard aux pêches
Délieux desserts 234178-328

Lucien Gétaz
Tél. (038) 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel



MARFURT
AG für Immobilien-Dienstleistungen
Le Landeron

A proximité du lac, nous vendons une **superbe résidence de 5 1/2 pièces**

Aménagement intérieur idyllique et de haut standing, salon de 40 m² avec belle terrasse, cuisine habitable, combles entièrement aménagés, jardin comportant un biotope, garage. Surface habitable de 220 m², parcelle de 973 m².
Fonds propres Fr. 160 000.-

2501 Biel-Bienne Hugistrasse 4
Telefon 032 228855

À VENDRE À GORGIER
Situation ensoleillée et calme, vue

SPACIEUX 4 1/2 PIÈCES

Vaste séjour, cuisine séparée habitable, 2 balcons, 3 grandes chambres à coucher, 2 places de parc.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre à Gruyères

haut relais gastronomique alliant confort et tranquillité

superbe hôtel-restaurant

comprenant:

- 34 chambres
- 1 restaurant 80 places
- 1 salle de réunion pour 50 personnes
- 1 galerie d'art.

Pour tous renseignements et visites: 268302-122

RÉGIE BULLE SA
MEMBRE DU GROUPE GECCI
5B RUE NICOLAS-GLASSON - 1630 BULLE
029/9 04 44

A vendre à proximité de la zone piétonne dans rue commerçante

Immeuble locatif

(Maison ancienne rénovée) comprenant 8 logements. Avec confort et magasin. Loyers modérés. Revenu intéressant.

Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 122-3201. 234435-122

À VENDRE À PESEUX

Appartements de 154 à 332 m²

Vue sur le lac et les Alpes
Finitions à choix

Vastes

4 1/2 pièces
5 1/2 pièces
Duplex-Attique

Tél. (038) 24 18 22
234392-122

À VENDRE à Colombier

superbe attique

de 4 1/2 pièces, 137 m², grand balcon. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Très intéressant rapport prix qualité.

Pour tous renseignements, veuillez nous retourner ce coupon

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

TÉL: _____ 234121-122

Michel Wolf S.A. - Tél. (038) 21 44 00
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel

À VENDRE À HAUTERIVE
vue panoramique

ATTIQUE

de construction et conception exceptionnelles. Distribution généreuse des pièces. Surface habitable 250 m² environ. Terrasse d'environ 110 m².

Annexes: appartement de 2 pièces 2 garages - 3 caves.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Désinvestissement 3 pièces

82 m², balcon. Quartier des Parcs.
Prix de vente: Fr. 219.000.-
Pour traiter dès Fr. 23.000.-
Mensualité dès Fr. 674.- + charges.
Tél. 038/24 57 31. 234061-122

DEMANDES À LOUER

Cherchons à louer tout de suite

local d'environ 500 m²

non chauffé, région Marin-Saint-Blaise pour entreposage de matériel sur palettes.

Faire offres à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 125-3206. 234555-125

À LOUER

CASTEL REGIE

A louer à Neuchâtel
Rue des Chavannes 15

STUDIO

Cuisine agencée.
Loyer Fr. 540.- + charges.
Libre dès le 1^{er} janvier 1996.

2034 Peseux (038) 31 78 03

À LOUER À BEVAIX
dans immeuble neuf

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

Cuisine ouverte agencée, bains/W.-C., balcon
Fr. 1300.- + charges
Fr. 1400.- + charges
Places de parc dans garage collectif à Fr. 100.-
Possibilité d'obtenir un abaissement (aide fédérale).

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

A louer

local

avec coin-bar, environ 50 m², en sous-sol, éclairé, proche du centre.
Tél. 038/25 68 20, matin. 234542-126

A louer à NEUCHÂTEL situation exceptionnelle

regimmob sa

SURFACES COMMERCIALES
185 m² - 45 m² et 29 m²
A l'étage, avec ascenseur.
Dès le 1.7.1996.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

À LOUER

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

À MARIN pour date à convenir

BEL APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon. 233900-126
Tout confort. Fr. 1355.- + charges.

UNPI UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER À VILLIERS LA CHAMPEY

Magnifique appartement de 6 pièces en duplex

Salon avec poêle suédois, salle à manger, cuisine parfaitement agencée, grand balcon habitable, 3 chambres à coucher + 1 mezzanine, 2 salles d'eau, cave et grenier.
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: 265767-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Sarrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

A louer à NEUCHÂTEL Avenue du Premier-Mars

regimmob sa

MAGASIN 63 m² galerie,
sanitaire, vitrines. Fr. 1800.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

À LOUER À FONTAINEMELON

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

Cuisines agencées. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

Cuisines agencées. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG.
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66

Neuchâtel, à louer pour date à convenir

1 PIÈCE

4^e étage, Fr. 659.- charges incluses. Située à la rue des Saars, à proximité des transports en commun.
Pour tous renseignements: tél. (031) 300 42 44. 265262-126

À LOUER À FONTAINEMELON

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

Cuisines agencées. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES

Cuisines agencées. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG.
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66

A louer tout de suite ou pour le 31 janvier 1996:

Neuchâtel, rue Denis-de-Rougemont 12

APPARTEMENT DE 5 1/2 PIÈCES (110 m²), confort

Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).

Pour tout renseignement: Caisse de pensions de l'Etat
Gérance des immeubles
Tivoli 22
2003 Neuchâtel
Tél. (038) 39 64 90. 234499-126

A louer tout de suite à Fontainemelon

joli local de 72 m² + place de parc

Fr. 850.- tout compris.

Fiduciaire D. DESAULES, Cernier.
Tél. 038/53 14 54. 266415-126

234471-126

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER

Tout de suite ou pour date à convenir

Rue des Parcs

appartement de 3 pièces

Cuisine agencée, confort.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

À LOUER AU LANDERON
Centre 9

magnifique 4 1/2 pièces

Cheminée de salon, 2 salles d'eau, balcon et cave. 266258-126

Pour tous renseignements: Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Sarrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

À LOUER À CERNIER

STUDIO

Loyer mensuel Fr. 385.- + charges. Libre 1^{er} janvier 1996.

S'adresser à:
Fiduciaire J.-P. Erard
Rue Saint-Honoré 3
2000 Neuchâtel - Tél. 038/24 37 93.

A louer à NEUCHÂTEL Rue de l'Orbe

regimmob sa

APPARTEMENT 4 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon. Immeuble subventionné.
Revenu maximum: Fr. 53.800.-/an. Réservé à une famille. Fr. 728.- + Fr. 110.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

234469-126

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

À LOUER

Pour le 1^{er} janvier 1996
centre ville

STUDIO

avec cuisine et W.-C./douche.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

A louer à GORGIER

MAGNIFIQUE 3 PIÈCES

avec vue sur le lac et Alpes.
Fr. 880.- + Fr. 110.- charges.

Fiduciaire D. DESAULES, Cernier
Tél. 038/53 14 54. 266419-126

A louer à BOUDRY

PLACES DE PARC SOUTERRAINES

Fr. 65.-
Tél. (038) 24 22 45. 233805-126

A louer à CORTAILLOD

regimmob sa

SURFACE DE 250 À 300 m²

Dans parking souterrain pouvant convenir comme dépôt, garde-meubles, voitures de collection, etc.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

À LOUER À BOUDRY

Fbg Philippe-Suchard 8-10
Dans un cadre agréable, à proximité des écoles, des commerces et des transports

LES DERNIERS APPARTEMENTS NEUFS

4 1/2 pièces dès Fr. 1460.- + charges
Places de parc extérieures Fr. 40.-
Entrée tout de suite ou à convenir.

2 1/2 pièces dès Fr. 975.- + charges
Libre à partir du 1^{er} janvier 1996.
Pour tous renseignements: 265768-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Sarrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

265875-126

A louer LE LANDERON

regimmob sa

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

Neuf, cuisine ouverte avec agencement moderne, poêle suédois, grand balcon.
Fr. 1600.- + charges.
Place de parc comprise.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

A louer dès le 1^{er} janvier 1996 à Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel

appartement de 1 pièce au 1^{er} étage

Loyer: Fr. 487.- plus Fr. 80.- charges. Pour visiter: M. Moriconi (concierge) tél. (038) 25 37 13.

Pour renseignement et location: DEVO, Société Immobilière et de Gérances S.A., Seidenweg 17, 3000 Berne 9. Tél. (031) 302 34 61.

À LOUER

Rue Bachelin 1a, Neuchâtel

STUDIO MEUBLÉ

renové, balcon.

Loyer mensuel Fr. 580.- charges comprises (vidéo, électricité). Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à:
Fiduciaire J.-P. Erard
Rue Saint-Honoré 3
2000 Neuchâtel - Tél. 038/24 37 93.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. C'est lui qui fait sortir le petit oiseau... 2. Marteau-pilon. 3. Contesté. Ecrits sur un mur. 4. Sorti de. Chiffon à papier. 5. Moments de délibérations. 6. Une certaine anguille. C'est bien un cœur comme ça. 7. Première d'ici... et premier d'ailleurs! 8. Monnaie médiévale. 9. Une qui cache le soleil. Cordon de bourse. 10. Un temps de chien ne l'émeut pas...

Verticalement: 1. On a beau savoir beaucoup, on ne l'est pas pour autant. 2. Geste de tendresse. Bien apprise. 3. Tressailler. 3. Note. Boîte pleine d'outils. 5. C'est bien préférable aux larmes... Sans mouvements. 6. Un tour dans l'espace. Pas de chance, si on en manque... Plante textile. 7. Toujours là à l'heure du biberon. Fâcherie. 8. Planches à viande. Champion de paresse. 9. Allez! Personnage anonyme. Pièces de navire. 10. Etape routière.

Solution demain.

Solution d'hier - Horizontalement. - 1. Balourdise. - 2. Exaspérant. - 3. Gin. - 4. Asclépiade. - 5. Ecrit. Es. - 6. Est. Envi. - 7. Moteurs. Ol. - 8. Eté. Té. Cil. - 9. Ni. Ecolo. - 10. Tertullien.

Verticalement. - 1. Bégaïement. - 2. Axis. Sotie. - 3. Lancette. - 4. Os. Lc. Ut. - 5. Uppercut. - 6. Re. Pi. Réel. - 7. Droites. Cl. - 8. la. Coi. - 9. Sn. Dévoilé. - 10. Etréillon.

PLAN DE CIRCULATION / Les cyclistes découvrent les voies qui leur sont destinées

Le dédale des pistes cyclables

Mais où continue la piste ? Plus d'un cycliste en ville de Neuchâtel a dû se gratter les cheveux dès cet automne. Si la création de ces nouvelles bandes cyclables a ravi plus d'un amoureux de la petite reine, leur mise en place ne s'est faite sans difficultés. Notre enquête.

Anecdote authentique: un cycliste circulant cet automne faubourg du Lac en direction du centre-ville a vu arriver avec stupeur sur sa piste cyclable un homme d'un certain âge circulant en sens inverse. Le croisement s'est fait sans heurt, mais le cycliste à contresens s'est engagé sur l'avenue du 1er-Mars en roulant à gauche. Vous avez dit problème ?

Avec l'entrée en vigueur de la première étape du plan de circulation à la fin de cet été ont fleuri les pistes cyclables. Si les cyclistes semblent utiliser ces bouts de route qui leur sont destinés, il est trop tôt pour faire un bilan définitif. L'ingénieur communal adjoint de la Ville, Antoine Benacloche, explique pourquoi un comptage des cyclistes n'a pas encore été effectué.

« La saison est peu propice à la pratique du vélo et l'occupation pendant un certain temps de la place du Port (ndlr: où passe une bande cyclable) biaise tout. Un

comptage est cependant prévu pour le printemps.

L'arrivée des bandes cyclables ne s'est pas mise en place sans problème. Si la cohabitation avec les autres usagers de la route (voir encadré) est globalement bonne – aucune plainte, ni accident n'ont été enregistrés par la police, la complexité des pistes à certains endroits a dérouté plus d'un cycliste. Lorenzo Mollia, président du Groupe vélo du Littoral neuchâtelois regrette la confusion et par là-même le danger qu'elles peuvent engendrer à certains endroits, comme par exemple à l'est de la place du Port, vers la Frite vagabonde.

Sécurité renforcée

L'architecte-urbaniste communal, Olivier Neuhaus précise qu'en ville l'espace est restreint. « Il s'agit donc de l'aménager au mieux ». Dans le nouveau plan de circulation, la sécurité des cyclistes a été prise en compte. Au carrefour de la rue de Pourtalès et des Beaux-Arts, un cédez-le-passage a été installé pour protéger les cyclistes. Pour couper l'élan des automobilistes qui viennent du parking des Jeunes-Rives.

Cependant, comme « la perfection n'existe pas » selon Olivier Neuhaus, il



RUE PURY - La complexité des pistes cyclables à certains endroits a dérouté plus d'un cycliste... olg. E.

reste quelques dangers. Le conseiller général écologiste, Jean-Carlo Pedrol, cycliste lui-même, en a détecté un: les bandes cyclables longent, à plusieurs endroits, des places de parcs. L'ouverture malheureuse d'une portière, et c'est là chute...

Marquage « peu clair »

Le conseiller général pense que, même s'il faut s'habituer petit à petit, le marquage des bandes cyclables, « aurait pu être plus clair ». L'ingénieur communal adjoint explique les choix effectués:

« Dans les rues à sens unique, les pistes cyclables ne sont marquées que si elles sont dans le sens inverse de la circulation. Le marquage coûte très cher et il fallait

laisser suffisamment de place pour qu'une voiture puisse passer.

Cependant, Antoine Benacloche précise que « la piste cyclable aurait pu continuer à être marquée en jaune dans le carrefour pour rendre les automobilistes plus prudents ».

En septembre 1996, un bilan de la saison sera tiré et des améliorations seront peut-être envisagées. La police n'exclut pas de mener des campagnes de sensibilisation dès l'année prochaine (voir encadré).

Dans le cadre d'aménagements futurs, le Groupe vélo du Littoral neuchâtelois souhaite qu'une piste cyclable continue jusqu'à Serrières. Une lettre dans ce sens a été adressée aux autorités...

◇ Sylvie Jeanbourquin

Des bus et des vélos

La cohabitation entre cyclistes et autres usagers de la route peut s'avérer difficile. Rue du Seyon, les cyclistes doivent partager la chaussée avec les piétons. Ce qui ne va pas sans heurt. A cet effet, une campagne de sensibilisation se tiendra au printemps prochain comme l'annonce Didier Burkhalter, directeur de la Police. « Il s'agit de faire respecter par chacun les problèmes des autres ».

Avenue du 1er-Mars, des cyclistes – par ignorance ou par mauvaise volonté – persistent à ne pas utiliser les bandes cyclables peintes sur des voies parallèles et préfèrent les pistes réservées aux bus. Le porte-parole des Transports publics du Littoral neuchâtelois (TN), Michel-Antoine Borel constate qu'un « certain nombre de fois, des cyclistes ont emprunté la piste réservée aux bus et ont ainsi obligé les chauffeurs à déboîter. Ce qui ralentit le trafic. »

Jean-Carlo Pedrol, conseiller général écologiste, reste convaincu que les

bus « pourraient cohabiter sans problème sur l'avenue du 1er Mars avec les cyclistes ». Les amateurs de la petite reine pourraient ainsi aller en ligne droite du stade à la place Pury...

Pompiers perturbés

Autre problème de cohabitation non résolu: le passage de la piste cyclable devant la caserne des pompiers. Si les cyclistes apprécient de pouvoir rejoindre la rue de l'Hôtel-de-Ville sans poser pied à terre, le commandant du Service d'incendie et de secours, Willy Gattoliat, affirme que « ça pose problème, que ce n'est pas pratique et pas trop logique ». Le commandant précise que le passage de cette piste « augmente les risques d'accidents et que ça perturbe un peu le travail des pompiers » quand ils doivent sortir d'urgence. « Avant, il fallait faire attention aux piétons, maintenant, il y a en plus les cyclistes. Ça double le risque ». /sje

Des feux bien accueillis

Les cyclistes peu attentifs ne les ont pas remarqués. Mais des feux à leur intention ont débarqué avec le nouveau plan de circulation. Pour leur permettre de s'engager plus facilement dans le trafic. Comme les piétons, les cyclistes peuvent désormais presser sur un bouton pour obtenir la priorité.

Les amateurs de vélo auront besoin de quelque temps pour s'adapter à ces nouveaux signaux lumineux, situés à

leur hauteur. Mais, pour le moment, ils sont bien accueillis. Ces feux sont « une bonne solution », selon le président du Groupe vélo du Littoral neuchâtelois. Cependant, celui-ci regrette que des espaces devant les voitures n'aient pas été prévus, sauf au faubourg de l'Hôpital. Cela permettrait aux cyclistes de s'engager sans risque dans le trafic. « A Bôle, où la mentalité est différente, ces espaces ont été généralisés. » /sje

SPORT ET JEU DE HASARD / Du 16 au 18 février à Panespo

Trois clubs pour un loto

Pour la deuxième année consécutive, les trois grands clubs de sports d'équipe de Neuchâtel – Union basket, Young Sprinters et Neuchâtel Xamax – organiseront, du 16 au 18 février à Panespo, un loto de 48 heures dont ils se partageront ensuite le bénéfice. Leurs présidents respectifs l'ont indiqué hier soir, et le comité d'organisation a annoncé, pour l'édition 1996, quelques nouveautés.

Ces nouveautés visent principalement à mieux rentabiliser les heures creuses. Le loto de l'an dernier avait en effet connu des pointes de participation spec-

taclaires – lors des royales, des joueurs devaient tenir leur carton sur les genoux –, mais aussi des moments faibles. Voilà pourquoi, l'an prochain, le loto subira une interruption de « quelques heures » le dimanche matin pour permettre au public d'écouter les Amis du jazz et de prendre un « petit déjeuner apéro ».

Quant au samedi après-midi, il sera marqué par deux tranches spéciales jeunesse, avec, notamment, des consoles de jeux vidéo à gagner. Par ailleurs, un animateur entretiendra l'ambiance entre les différentes tranches. Enfin, si le loto commencera le vendredi

à 19 h, il se prolongera jusqu'à 22 h. le dimanche soir.

« Lors de l'édition de cette année, il y avait encore beaucoup de monde au moment où nous avions bouclé, rappelle Marco Feruglio, membre du comité d'organisation. Nous avons donc estimé qu'il y avait sans doute là un potentiel à exploiter.

Exception faite des prix jeunesse, la planche des prix ressemblera comme une sœur à celle de l'édition 1995, avec, en particulier, trois voitures pour les royales. Comme il y a dix mois encore, les membres des trois clubs parti-



LOTO DE 48 HEURES 1995 - Il avait rapporté un bénéfice total de 70.000 francs. archives

Un superbe acte de foi

Il est difficile de ne pas voir au premier abord la deuxième symphonie de Mendelssohn comme un « remake » un peu lourd de la neuvième de Beethoven. Cependant, si cette dernière illustre le parcours que l'on sait de l'ombre à la lumière, la deuxième de Mendelssohn, plat de résistance du concert donné vendredi dernier au temple du Bas par Théo Loosli et l'Orchestre symphonique neuchâtelois, est du début à la fin, comme l'indique son titre, un « Chant de Louange », d'où un certain manque de « suspense » dans sa construction! L'appel de trombones qui l'ouvre – et il faut ici tout particulièrement saluer la prestation magnifique des trombones de l'OSN – est déjà le thème qui conclura, dans la certitude de la foi, cette œuvre protestantissime. Heureusement, le compositeur – et Théo Loosli avec lui! – déploie des trésors d'imagination pour animer ce monument trop peu fréquenté de plus d'une heure qui, après trois mouvements instrumentaux, fait intervenir un chœur aux élans haendeliens, occasion pour le chœur Bach de Berne de faire admirer sa belle homogénéité et la solidité sans faille de son lyrisme. L'héroïque ténor Karl Markus et les soprani Béatrice Voellmy et Regina Jacobi étaient les seuls solistes – trois belles voix aiguës donc – de cette peu banale symphonie-oratorio.

En première partie, une preste ouverture des Noces de Figaro introduisaient le célèbre 5me concerto pour piano de Beethoven dans lequel la jeune pianiste Catherina Lemoni remplaçait au pied levé une interprète malade qui aurait dû jouer le 3me concerto. Saluons la performance de l'orchestre qui, malgré certains effets quelque peu appuyés des vents, était parfaitement à l'aise dans cette œuvre programmée en dernière minute. Quant à la soliste, si l'on ne peut mettre en doute sa très grande sensibilité (le mouvement lent en témoignait avec éloquence), on ne put s'empêcher de penser que les mouvements plus rapides l'intimidaient: escamotant quelque peu les traits dans le rondo final, elle ne rendit pas totalement justice à la brillante assez démonstrative de l'œuvre.

Incontestablement, le triomphe ce soir-là est allé au chœur Bach.

◇ Alain Corbellari

LA COUDRE

Les aînés fêtent Noël

Les aînés de La Coudre se sont retrouvés jeudi après-midi au temple du quartier pour leur traditionnel Noël. Le pasteur Robert Tolck leur a rappelé le sens de la Nativité, au cours d'un culte encadré de productions du chœur mixte Clé de sol – formé d'aînés de Neuchâtel et environs – et de beaux morceaux d'orgues dus à Philippe Terrier.

Après la cérémonie, les participants se sont rendus à la salle de paroisse. Leur présidente a remercié les organisateurs de la fête, puis chacun put apprécier un abondant et excellent goûter agrémenté de chansons de l'ensemble Clé de sol. Comme cadeaux souvenirs, les quelque 100 personnes présentes ont pu emporter des bougeoirs décoratifs confectionnés par les dames du Groupe du mardi. /sd-E

Pour la musique à Sarajevo

Les étudiants de l'Académie de musique de Sarajevo ont enfin reçu les quarante instruments qui leur étaient destinés, et les professeurs de cette institution en état de survie seront enfin payés pour leurs prestations, grâce à une action de solidarité venue de Suisse romande et notamment de l'Ensemble vocal de Neuchâtel.

Deux concerts avaient en effet été donnés les 12 et 13 novembre 1994 au temple du Bas et à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Ils avaient permis de recueillir 13.350 francs, en faveur des musiciens de Sarajevo. Cette action était appuyée par une collecte d'instruments pour l'Orchestre symphonique de Sarajevo. L'expédition du conteneur des instruments a été malheureusement perturbée par les événements, et l'envoi est resté longtemps bloqué à Zagreb. Entre temps, l'Orchestre symphonique de Sarajevo, premier destinataire, s'est disloqué. Acheminés finalement sur Sarajevo le 15 octobre dernier, c'est donc à l'Académie de musique que les instruments ont été livrés.

Ce succès a été obtenu grâce au public, mais aussi grâce à la participation bénévole de l'Ensemble vocal de Neuchâtel, de l'Ensemble instrumental neuchâtelois et des six chanteurs solistes. Le coquet bénéfice a été joint à une plus vaste collecte, organisée à l'initiative de Diane Perrot, de l'association « Volontaires, 4 horizons » et de « Musique espérance » et le tout a atteint 65.000 francs.

◇ L. C.

GALERIE DES AMIS DES ARTS DE NEUCHÂTEL

INVITATION

Aujourd'hui mardi 19 décembre dès 14 h 00

dans le cadre de l'exposition

Gérald Comtesse

L'artiste sera présent dès 18 h 00

Nous nous réjouissons de vous offrir le verre de l'amitié avant la fin de cette année

Notre galerie se trouve dans le bâtiment du Musée d'art et d'histoire à l'Esplanade Léopold-Robert. Utilisez l'entrée séparée

CORDIALE BIENVENUE

◇ J.-M. P.

234375-376

● **Coffrane: coup de grogne des élus locaux**

Page 21

● **Plateau de Diesse: deux tracés en plus pour le ski de fond**

Page 23



Expo à Lamboing

AU CHEVAL BLANC - Trois artistes du Plateau de Diesse exposent leurs œuvres à l'auberge du Cheval Blanc à Lamboing.

Page 23

TRAVERS/ Le conseiller communal auteur de la fausse lettre du SIB a démissionné

Affaire Gasser classée

Le feuilleton de l'«affaire Gasser» est terminé. Hier soir, le conseiller communal de Travers, auteur de la fausse lettre du SIB (Syndicat Industrie et Bâtiment) d'appel à la grève, a démissionné de ses fonctions. Ses collègues en soupirant d'aise, Bernard Maulini a été nommé pour occuper le siège laissé vacant.

La commune de Travers allait-elle se retrouver, au terme de la séance du législatif d'hier soir, sans autorité exécutive? Le risque existait, les quatre collègues de Didier Gasser ayant menacé de démissionner si le faussaire refusait de quitter ses fonctions (voir nos éditions des 9, 12 et 13 décembre). Mais il n'en a rien été et, finalement, tout est rentré dans l'ordre. Sans surprise aucune.

Début octobre, les frictions sont nombreuses dans le secteur du bâtiment. C'est alors qu'une lettre du SIB d'appel à la grève moyennant récompense circule dans le canton. Il s'avère rapidement que la missive est un faux. Il y a une dizaine de jours, enfin, la présidente du conseil communal de Travers apprend qui est l'auteur du faux. Il s'agit de son collègue à l'exécutif, Didier Gasser. Le Conseil communal se réunit in corpore et uniquement pour débattre de cette affaire. Didier Gasser refuse de démissionner. Dans ces conditions, la confiance n'étant plus de mise, les quatre autres conseillers communaux - Anne-Marie Pavillon, Nicolas Joye, Charles Kung et Daniel Prisi - décident de quitter leurs fonctions. A moins que Didier Gasser ne fasse marche arrière. Lundi dernier, Didier Gasser accepte pour autant qu'on le laisse s'exprimer, sans censure, à la séance du législatif agendée hier soir. Ce qu'il a pu faire.

Didier Gasser a longuement expliqué les raisons qui l'ont poussé à écrire la fausse lettre. Finalement, il a confirmé sa démission pour que la population «n'ait plus à subir la pièce ubuesque mise en scène par le conseil communal». Il reproche à



TRAVERS - L'«affaire Gasser» classée, le législatif a approuvé le nouveau règlement d'aménagement.

ses collègues de se substituer à la justice. Dans sa réplique, Anne-Marie Pavillon a rappelé qu'avec la fausse lettre, Didier Gasser a eu une «attitude malhonnête et inadmissible». Et basta!

C'est à l'Entente villageoise que revenait le siège laissé vacant par Didier Gasser. Le parti a proposé Bernard Maulini, qui a été élu tacitement. Restait ensuite à

attaquer l'ordre du jour, qui comprenait notamment l'adoption du nouveau règlement d'aménagement communal. Un document approuvé.

Le budget 1996, déficitaire pour 116.000 francs, a également passé la rampe. A l'unanimité et sans discussion. Tout comme un crédit de 11.500 francs destiné à l'acquisition de quatre appareils

de protection de la respiration pour le corps des sapeurs-pompiers.

Enfin, le législatif a admis le principe d'une dépense supplémentaire de 45.000 francs dans le cadre des travaux de rénovation de l'Annexe (devisé à 2,3 millions). Une somme qui permettra d'installer une ventilation.

◇ Mariano De Cristofano

LE LOCLE/ Les nouvelles exigences cantonales en matière ambulancière inquiètent les autorités

Une institution en péril

Actuellement discutées à l'échelon cantonal, les nouvelles exigences qui devraient sous peu signifier une quasi-professionnalisation des premiers secours au niveau ambulancier inquiètent les autorités locloises. Si la structure de secours actuelle devait être remodelée, il en coûterait très cher à la cité. Pour sortir d'une impasse qui se dessine dans le bas du canton, Le Locle n'a pour l'heure pas trouvé de solution. Dans la Métropole horlogère, on ne laissera pas le politique tirer sur l'ambulance.

Avec quelque 708 sorties l'an dernier, dont 414 relevant de la stricte urgence, le service ambulancier loclais, tel qu'il est aujourd'hui organisé, peut prétendre répondre aux besoins communaux. Des besoins d'ordre purement médical, bien entendu.

Or la menace plane de voir un jour le canton légiférer en matière de formation et imposer aux services communaux le devoir de parfaire les connaissances des ambulanciers. Le concept est au stade de l'étude. Au-delà de la seule interprétation juridique, les enjeux d'une possible réforme concoctée par la commission cantonale pourraient gravement mettre en péril l'institution loclaise.

Quinze agents sur vingt-deux

En effet, ce sont aujourd'hui les agents du corps de police, soit 15 agents sur les 22 que compte l'effectif - les chiffres ne s'inventent pas -, qui revêtent à la fois le képi de policier, le casque de pompier, et la blouse blanche d'ambulancier. Rien de bien différent avec l'organisation chaux-de-fonnière, si ce n'est l'importance des

effectifs et l'organisation du corps qui permet dans la Métropole horlogère une spécialisation plus accrue. La réforme envisagée mettrait tout simplement en cause le système des premiers secours. Un jour peut-être, ne seront-ils plus de la responsabilité des instances policières.

En termes plus précis, le canton désirerait imposer aux ambulanciers une formation IAS (interassociation de sauvetage) complémentaire à celle de CFM (Centre Fernand Martignoni), dont les Loclais bénéficient. Soit une formation de 720 heures de travail à étaler sur deux années.

Contre 200 heures actuellement, reconnues en outre par la commission médicale de sauvetage de la Croix-Rouge suisse.

Le système loclais, s'il ne souffre actuellement pas de trop grandes maladies - quoique la présence d'un médecin est souvent requise sur un lieu d'accident alors que ces derniers sont déjà surchargés ou seuls lors de gardes hospitalières, ce qui ravive toujours le feu de la discorde -, devrait être remodelé. Paul Jambé, conseiller communal, dit sa crainte face aux enjeux à venir. «Nos structures ne pourront plus être maintenues. Si l'on veut que nos am-

bulanciers soient presque des infirmiers, cela nécessiterait une telle mobilisation que l'on ne pourra garantir à nos agents d'acquiescer la formation adéquate.» Beau-coup trop onéreux.

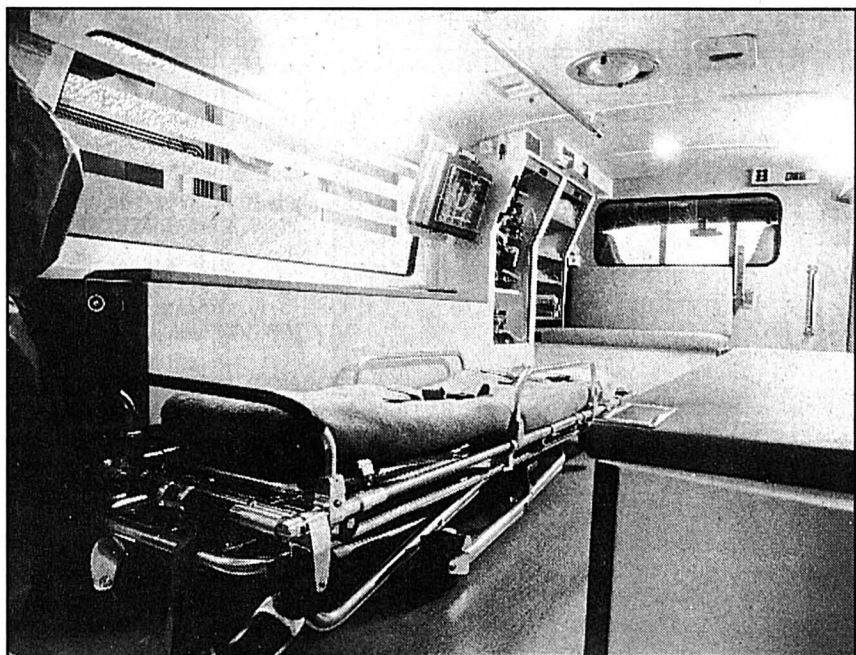
Qui donc se cache derrière cette réforme? Les intérêts sont multiples... Des services d'ambulanciers privés, qui verraient d'un bon œil le grignotement de quelques parts de marché et de territoire également. A long terme bien entendu. Car ces derniers répondent effectivement aux nouvelles exigences de formation. Mais ce cas de figure inquiète aussi Paul Jambé. Notamment en matière tarifaire, «il n'est pas certain que les services privés ne prennent un jour l'ascenseur». Et de plus, «la pérennité n'est pas assurée. Imaginons le cas d'une faillite d'un service ambulancier. Sans parler de la véritable compétition entre compagnies...» Paul Jambé estime que «les responsabilités publiques» ne permettent pas d'envisager pareille solution. «Trop dangereux».

Dans une impasse

Dans la Mère-Commune, où l'on juge «le système de secours encore socialement supportable», et même si les conclusions de l'étude ne sont guère connues, on se dit «dans une impasse». Il est certain «que Le Locle n'a pas les moyens de créer un service indépendant». On préfère alors le statu quo. Dans les coulisses politiques, et les bruits courent, on pourrait aussi penser à œuvrer comme «dissidents».

Pourquoi dès lors ne pas confier le service ambulancier aux hôpitaux de la région? Une question que l'on a soigneusement éludée au niveau cantonal... C'est ce que l'on prétend en coulisses.

◇ Th. C.



AMBULANCE - Le système loclais est sérieusement menacé par les exigences cantonales sur la formation des ambulanciers.

HAUTERIVE

Réunir le haut et le bas

Un second local de vote, installé au port, pourrait être un nouvel atout pour réunir le haut et le bas du village d'Hauterive.

Le village d'Hauterive souffre de sa géographie particulière. Il y a le haut, il y a le bas, et entre les deux une coupure, soulignée encore plus par la route cantonale, les vignes et la ligne de chemin de fer. Haut et bas ne sont pas reliés entre eux par les transports publics, à moins de passer par Neuchâtel! De plus, les deux parties de la commune ne sont pas égales. Si le port est la fierté des Altariens du bas, la poste, le collège ou encore l'administration sont situés dans le haut. Même la fête du village a lieu dans les hauteurs. «Le bas se sent un peu oublié», explique Jacques Gertsch, président du groupe socialiste local.

Cette césure pourrait être la cause en partie d'une baisse de la fréquentation lors des votations. «Nous l'avons remarqué lors des récentes élections fédérales», rappelle Jacques Gertsch. Alors, le groupe socialiste, Pierre Bonhôte et le président en tête, a interpellé le Conseil communal, pour qu'il envisage à l'avenir d'aménager un local de vote aussi dans le bas d'Hauterive. «Cela pourra peut-être faire stopper la diminution de la participation», espère Jacques Gertsch.

Voter au port

«Le Conseil communal est favorable au principe et étudie une solution», explique Jacques Divernois, administrateur communal. L'option la plus probable est celle d'aménager un local de vote dans le futur bâtiment du port. La construction de celui-ci devrait pouvoir démarrer au printemps prochain. Le second local de vote pourrait être opérationnel pour les votations d'automne 1996, mais probablement pas pour les élections communales de mai prochain.

Réunir les deux parties du village est la préoccupation de tous, «bien qu'on sente un peu moins la coupure maintenant que ceux du haut vont régulièrement au port, reconnaît l'administrateur. En tout cas, l'ouverture d'une ligne de trolley sur la route du Brel au printemps prochain et la libération de la route cantonale avec l'ouverture de l'autoroute devraient en plus contribuer à la réunion du haut et du bas d'Hauterive.

◇ P. D. L.

● D'autres nouvelles de l'Entre-deux-Lacs en page 21

BOVERESSE

Don bienvenu pour le temple

Petite commune aux finances fragiles, Boveresse vient de recevoir un don bienvenu. La Loterie romande a remis aux Grenouillards un chèque de 100.000 francs pour la restauration du temple. Banco!

Les travaux de rénovation et de réaménagement du temple ont débuté dernièrement. A terme, les Boveressans pourront jouir d'une salle polyvalente et d'une salle de réunion, pour les autorités comme pour l'ensemble de la population. Mais tout cela coûte cher.

Les dépenses prévues pour le temple, selon le crédit voté par le législatif, se montent à 790.000 francs. Le Conseil communal a reçu un don de l'Etat à fonds perdus - vu la situation financière précaire de la commune -, une maigre subvention des Monuments et Sites - le bâtiment est classé -, ainsi qu'un prêt LIM. Néanmoins, il restera à charge de la bourse communale et donc de la collectivité une somme de quelque 390.000 francs.

Dans cette optique, le don de la Loterie romande n'en prend que plus de signification. Mais les membres de la commission chargée du réaménagement du temple ne restent pas les bras croisés. Des cartes postales ont été éditées et une vente de vin a eu lieu samedi dernier. Toutes les bouteilles étiquetées à l'effigie du bâtiment ont trouvé preneur en un rien de temps! / mdc



HAPPY BIRTHDAY

CATS & DOGS fête son
PREMIER ANNIVERSAIRE
 Mardi 19 décembre 1995
 au centre commercial Magro à Marin
 où vous pourrez bénéficier d'un
rabais exceptionnel de 20%
 (sur l'ensemble de notre assortiment)

Equipement d'hiver gratuit.



Nous vous offrons une avalanche de cadeaux d'une valeur totale de **Fr. 1'850.-** à l'achat d'une nouvelle Peugeot 106/306 Husky: 4 pneus neige Michelin-XM+S-Alpin avec jantes, un porte-skis Peugeot et une authentique luge Davos. Votre partenaire Peugeot se fera un plaisir de vous présenter les nouveaux modèles Peugeot Husky, leur équipement spécial et tous les cadeaux qui vous accompagneront sur la route de l'hiver.

306
 PEUGEOT

Neuchâtel: Garage Claude Mosset, Parcs 147, Fleurier: Claude Hotz, rue de l'Industrie 19, Chézard: Garage U. Schürch, Colombier: Garage le Verny, Cornaux: Garage Gérald Storrer, Fleurier: Garage Paul-André Bugnon, Place d'Armes 12, La Neuveville: Garage du Château SA, Peseux: Garage la Cité SA

68336-110

STORES ET VOLETS
 PORTES DE GARAGES
 CHRISTOPHE HORGER
 2208 LES HAUTS-GENEVEYS
 038 53 42 57 - 077 37 15 76

260772-110

Prêts personnels
 Agence
H. Minary
 Tél. 039/23 01 77
 8 h à 20 h 30
 Intérêts dès 12,75% pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 12,75% total des frais de Fr. 332.80 par année (indications légales selon l'art. 3, lettre 1 de la LCO).

264923-110

CONSULTATION JURIDIQUE
 DE L'ORDRE DES AVOCATS
 NEUCHÂTELOIS

Neuchâtel: Beaux-Arts 11, chaque mercredi de 16 à 19 h.
 La Chaux-de-Fonds: Serre 67, chaque jeudi de 16 à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 261209-110

JEANNE VOYANTE MÉDIUM

réputation internationale.

Reçoit sur rendez-vous. Neuchâtel.

Discrétion assurée.

Nouveau numéro
 Tél. 038/25 34 93
 266371-110

M. Diallo

médium, dons héréditaires, résout problèmes, empêchements de dormir. Retour immédiat de l'être aimé en quelques jours.

Paiement après résultats. Travail efficace, rapide.

Tél. (0033) ou (023) 50 20 32 23.
 266376-110

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

BOSCH TEFAL brother. jura NOVAMATIC BRAUN Miele

Toutes les grandes marques

Machines à café, grille-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre...

Fer à repasser à vapeur

Tefal 70 S

Débit de vapeur réglable (5 - 18 g/min.). Jet de vapeur "Super Plus" (50 g/min.).

119.-

Mach. à coudre
 Brother PS 35
 Bras libre avec tablette coulissante. 21 points. Réglage électronique de la vitesse de couture.

599.-
 499.-

Aspirateur Miele S 255 i
 250-1400 W. Tuyau télescopique.

498.-
 398.-

Novamatic Twin-Classic
 Machine à café et espresso autom. Pour 1 ou 2 tasses. Récipient pour 2. café décaféiné. Moulin intégré. Témoin de contrôle. Arrêt automatique. 1100 W.

1120.-

• Réparation de toutes les marques
 • Toutes les grandes marques en stock
 • Modèles d'occasion et d'exposition
 • Garantie du prix le plus bas!
 Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
 Bienna, Hyper-Fust, rte Soleure 122 032 52 16 00
 Bienna, rue Centrale 36 032 22 85 25
 La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
 bd des Eplatures 44 039 26 11 50
 La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Neuchâtel, Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
 Réparation rapide toutes marques 1559111
 Service de commande par téléphone 1555666
 05-260822/4x4

et dans toutes les succursales

Jelmeli

INNOVATION • AUX ARMOURINS

RÉDUCTION AMBULATOIRE DES DÉPÔTS GRAISSEUX ET THÉRAPIE POSTOPÉRAIRE AU LASER!

La nouvelle méthode de réduction des adipocytes!

Cette méthode de réduction des adipocytes et de reconstruction de la silhouette, aussi nommée « technique de liposculpture », fut développée dans le but d'éliminer (de réduire) les dépôts adipeux dans les zones problématiques.

Ces « dépôts adipeux » excédentaires peuvent également se produire chez des personnes ayant un poids absolument normal. A la longue on ne peut pas corriger ces « zones à problèmes » au moyen de régimes ou d'activités sportives en règle générale.

Une correction des parties du corps concernées est possible grâce à une intervention ambulatoire.*

Contactez-nous pour une consultation ou demandez notre documentation détaillée, à titre gratuit et sans aucun engagement de votre part.

Artemedic SA, Bernstrasse 86, CH-4852 Rothrist
 Tél. 022/788 90 00 Fax 062/794 03 44

* Le sujet ne sera pas traité en cas de maladie ou d'obésité malade

Nom _____ "LP 17/5"
 Prénom _____
 Rue _____
 NAP/Ville _____
 N° tél. _____

Artemedic SA, CH 4852 Rothrist

KINE SPORT FITNESS AEROBIC GYM SOLARIUM

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h45					SENIOR
10h00	SENIOR				
12h15		HI-LOW	BODYsculpt		C.A.F.
14h30	GYMFIT				
17h00	STRETCH		C.A.F.		CIRCUIT
17h30				HI-LOW	
18h00	STEP		LOW		BODYtoning
19h00	CIRCUIT	GYMFIT	STEPtoning		C.A.F.

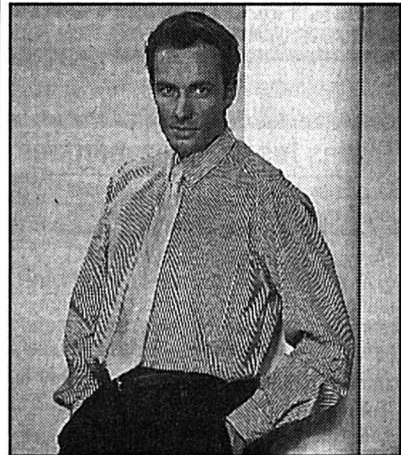
Possibilité d'essayer les cours durant une semaine ! 138233-110 Cette annonce ne paraît qu'une fois, conservez-la !
 KINE SPORT Rue des Terreaux 2 CP 629 2001 Neuchâtel 1 Tél.038/24 20 70 Fax 038/24 20 71

SANGIORGIO

La boutique du tailleur

233593-110

Mesdames,
Faites-vous aussi plaisir,
offrez-lui une chemise
100% coton
sans repassage



eterna

—EXCELLENT—
Jeudi ouverture
jusqu'à 22 h

Commerce indépendant de détail

PRÊT-À-PORTER
MESSIEURS - DAMES

Fausses-Brayes 15, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/25 69 20

Skiez Verbier

Hôtel L'Escale Châble (Verbier)

à 2 minutes de la télécabine
Prix forfaitaire par personne pour 7 jours, du samedi au samedi, coucher, petit-déjeuner
Haute saison
- chambre 2 lits Fr. 280.- par personne
- chambre 1 lit Fr. 350.- par personne
Haute saison du 23.12.1995 au 6.1.1996 et 10.2.1996 au 16.3.1996.
Basse saison
- chambre 2 lits Fr. 210.- par personne
- chambre 1 lit Fr. 300.- par personne
Basse saison du 6.1.1996 au 10.2.1996.
Hôtel L'Escale, tél. 026 36 27 07.

36-304677/4x4

Du 30 décembre au
1^{er} janvier,
réveillez-vous à

EDIMBOURG

Vol direct Genève-Edimbourg.
Hôtel**** et pension complète.
Excursions et visites guidées en français.
Réveillon au son des cornemuses.

Tout compris:

Fr. 1250.-

Tél. (022) 788 60 75 (l'après-midi)
Fax (022) 788 18 65

AirLoisirs
Club de Voyages

68385-110

10% RABAIS
Sex Shop Evi

Bienne Route de Boujean 175
Vis à vis Post Boujean

233767-110

Tenues de soirée
élégantes et sexy!



Prêt-à-porter
Mary-Claire

Bassin 2, Neuchâtel
en face du Temple du Bas

234147-110

AVIS OFFICIELS



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES SCIENCES
LE DOYEN

Mercredi 20 décembre 1995 à 17 h 15
à l'institut de microtechnique
(salle A. Jaquerd)

Présentation publique de la thèse de doctorat de **M. Peter EHBETS**, diplômé en électronique physique de l'Université de Neuchâtel.

Réseaux optiques de phase à hautes efficacités

234515-120

Le doyen: R. Dändliker

Nous sommes une des plus importantes sociétés de révision et de conseil et nous recherchons pour notre siège de Bienne un(e)

Economiste d'entreprise

(HEC, Sciences économiques, ESCEA)

disposant de bonnes connaissances en comptabilité et disposé à se préparer au

**Brevet fédéral d'agent fiduciaire/
Diplôme d'expert-comptable**

Nous pouvons vous offrir une activité d'avenir, diversifiée, ainsi que de nombreuses possibilités de développement.

Vous avez
- terminé vos études supérieures,
- de bonnes connaissances de l'allemand, et êtes prêt(e) à travailler dans un team bilingue,
- de l'initiative et le contact facile,
- la volonté de vous perfectionner.

Alors envoyez-nous votre dossier, avec offre manuscrite, à l'att. de Monsieur V. Bernasconi.

KPMG Fides

249-172206/4x4

Révision, Rue Hans-Hugi 3, 2501 Bienne, Tél. 032 23 87 81

MANIFESTATIONS



CADRE CHALEUREUX AVEC ARTISTES INTERNATIONALES
Spectacle spécial
Grande illusion
avec
SHALLOFF Brothers
du 1^{er} au 23.12.95
Du lundi au samedi
de 22 h à 4 h
266334-156

NUMÉROLOGIE

voyance

Affectif - profession

156 82 54

Fr. 2.13/min.
266420-110

AUTOS 2 ROUES

Opel Astra 1.8i GLS

5 portes, bleue
Caraïbes, 1991,
43.000 km,
Fr. 12.900.-.
Tél. 038/33 90 33
089/240 53 75.
266571-142

Opel Omega 2.4i ABS Montana

4 portes, blanche,
1991, 48.000 km,
Fr. 15.900.-.
Tél. 038/33 90 33
089/240 53 75.
266305-142

Achète au plus haut prix
VOITURES BUS, CAMIONNETTES
kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
Tél. 077/47 61 89.
264421-142



Marché de l'emploi

Parait chaque jour, du lundi au vendredi.
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



Nous recherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers. Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066 22 06 93 ou 038 27 50 55.

160-716765/4x4

Entreprise renommée dans le domaine d'installations de Chauffage, Ventilation et Climatisation cherche

Technicien en Ventilation-Climatisation

Vous serez responsable pour établir des offres, des exécutions jusqu'à la réception par le client. Votre tâche consistera également à planifier les équipes de montage et de faire la surveillance de chantier. Pour cela vous serez soutenu par des collaborateurs compétents.

Ce travail exige:

- bonne formation et beaucoup d'expérience dans les techniques de Ventilation et Climatisation,
- initiatives et manière de travail indépendante,
- personnalité avec aptitude de dirigeant et facilités dans le contact,
- bilingue français et allemand.

Nous vous offrons:

- bonne mise au courant et possibilité d'avancement,
- conditions de travail modernes dans une bonne ambiance,
- excellentes prestations sociales d'une grande entreprise.

Entrée: tout de suite ou date à convenir.

Lieu de travail: Fribourg.

Intéressé??

Alors envoyez vos offres avec documents usuels à 17-178259 à Publicitas S.A., case postale 1064, 1701 Fribourg.

266412-236

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli+Cie SA, case postale, 3001 Berne (nr de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an.

Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Collaborateur/trice

Pour la Division remboursement, nous cherchons un/une jeune collaborateur/trice pour le traitement des demandes en remboursement et de dégrèvement dans le cadre de conventions de double imposition. Vous avez un diplôme d'employé/e de commerce ou une formation équivalente ainsi que de l'expérience pratique dans le domaine bancaire ou fiduciaire. Langues: allemand ou français, avec de bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle ainsi que de bonnes connaissances d'anglais.

Lieu de service: Berne

Administration fédérale, des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne, ☎ 031/322 71 35

Programmeur/euse-analyste

Vous aspirez à tester vos aptitudes dans le domaine du développement de systèmes et à un travail varié et autonome? Nous cherchons pour la réalisation de divers projets dans le domaine de la prévoyance professionnelle des collaboratrices et collaborateurs au bénéfice d'une expérience de plusieurs années en matière d'analyse et de programmation, de préférence avec les applications ayant trait au personnel. Sont requises des connaissances d'UNIX et de SQL (ORACLE). En outre la connaissance de OO et Smalltalk ainsi que de l'introduction et de l'utilisation de CASE-Tools serait un avantage. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Les candidatures féminines notamment seront les bienvenues.

Lieu de service: Berne

Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne, Réf. APENS

Un/une fonctionnaire d'administration

Il/elle sera chargé/e de l'ensemble des tâches de secrétariat pour plusieurs services ainsi que des travaux de sténo-dactylographie; rapports, tableaux, correspondance française sous dictée ou selon manuscrits, fiches, etc. Pour l'exécution de certains travaux, le/la titulaire devra connaître le traitement de texte WordPerfect, les programmes Excel et Charisma et être capable d'adapter l'ensemble des tâches à leurs possibilités. Nous cherchons une personne dynamique de langue française avec de bonnes connaissances d'allemand. La préférence est donnée aux candidates et candidats de l'Office fédéral de l'agriculture (stations de recherches incluses).

Lieu de service: Nyon

Poste à temps partiel: 50%
Station de recherches agronomiques, de Changins, service du personnel, 1260 Nyon

Un/une secrétaire de la direction, collaborateur/trice spécialiste

Nous cherchons pour notre secrétariat de direction un/une chef et collaborateur/trice sur les plans technique et de l'organisation. Vous accomplirez de manière indépendante des tâches variées au sein d'une petite équipe. Vous planifierez et organiserez des négociations, des conférences et des séances du directeur de l'Office. De plus vous coordonnerez et contrôlerez les affaires en cours de l'office. A ce titre, vous travaillerez de façon étroite avec le chef de la division de l'état-major et des services aux fins de l'élaboration et de l'introduction des instruments de travail indispensables. En outre vous assisterez le chef des relations publiques de l'Office sur le plan administratif et dans la rédaction de publications. Vous possédez une formation commerciale avec diplôme ou une formation équivalente et plusieurs années d'expérience professionnelle. En tant que secrétaire de la direction vous êtes apte à résister aux stress, vous avez la compréhension vive et la faculté de travailler consciencieusement et de façon indépendante. Des connaissances approfondies en matière d'ordinateurs personnels (Word, Excel) et la maîtrise du français et de l'allemand sont d'autres conditions requises; des notions de l'italien sont souhaitées. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne

Poste à temps partiel: 80%
Office des constructions fédérales, section du personnel, Effingerstrasse 20, 3003 Berne, ☎ 031/322 81 30, M^{me} D. Bachmann

Programmeur/euse-analyste

Vous aspirez à tester vos aptitudes dans le domaine du développement de systèmes et à un travail varié et autonome? Nous cherchons pour la réalisation de divers projets dans le domaine du personnel et de la maintenance des systèmes existants des collaboratrices et collaborateurs au bénéfice d'une expérience de plusieurs années en matière d'analyse et de programmation (COBOL, SQL). Vous connaissez le logiciel de la banque de données ORACLE géré sous UNIX et avez en particulier déjà travaillé avec ORACLE reports. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais. Les candidatures féminines notamment seront les bienvenues.

Lieu de service: Berne

Office fédéral de l'informatique, service du personnel, Feldeggweg 1, 3003 Berne, Réf. BVPL04

05-261226/4x4

APPRENTISSAGES

Bureau d'ingénieurs-conseils spécialisé dans l'ingénierie énergétique du bâtiment, le chauffage, la ventilation et les énergies renouvelables cherche, pour août 1996, un

APPRENTI DESSINATEUR EN CHAUFFAGE

Formation souhaitée:

- Ecole secondaire, section littéraire ou scientifique, éventuellement moderne
- CFC monteur en chauffage avec école secondaire en section moderne

Durée de l'apprentissage:

- 4 ans

Accès:

- CFF depuis la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel

Faire offre avec curriculum vitae à: **Bernard Matthey, Ingénieurs-Conseils SA, CH - 2055 Montezillon**

68360-240

Veillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08 00 - 12 15/13 45 - 18 00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

038 - 24 63 63
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indicateurs légaux selon l'art. 3 lettre l de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

BOUDRY

■ **AVIS DE RECHERCHE** - Le collège des Esserts (ancien collège) à Boudry soufflera cent bougies en 1997. Un comité d'organisation planche déjà sur toute une série de manifestations devant marquer cet événement. Afin de récolter des informations sur les années passées, les responsables sont à la recherche des personnes ayant suivi tout ou partie de leurs classes à Boudry, avant 1970. Il suffit de transmettre ses coordonnées à: 100me anniversaire du collège des Esserts, case postale 142, 2017 Boudry. Celles et ceux qui auraient en leur possession une liste de classe tenue à jour sont invités à en faire parvenir une copie à cette même adresse /hvi

PESEUX

■ **LE SAPIN ILLUMINÉ** - Descendu avec beaucoup de soin des forêts communales, le grand sapin de Noël de Peseux a pris ses quartiers devant le temple et est maintenant illuminé. Avec les décorations installées le long de la Grand-rue, l'ambiance des fêtes est bien présente. Une ouverture nocturne des magasins aura lieu vendredi. /wsi

AUVERNIER

■ **LES ENFANTS CHANTENT** - Pour marquer de belle façon cette période de l'Avent, les enfants des écoles d'Auvergnier vont interpréter des chants de Noël. Ce mini-concert aura lieu jeudi dès 19h près du sapin planté à la place du Port du vin. /clhd

DEUX-LACS

LIGNIÈRES

■ **CONSEIL GÉNÉRAL** - Séance rapide vendredi du Conseil général de Lignières. Le budget pour l'année prochaine a été accepté sans remarques particulières. Celui-ci prévoit un déficit de 108.660 francs. Les conseillers généraux ont ensuite soutenu une motion du parti libéral-PPN. Ce dernier a souhaité que les procès-verbaux des assemblées soient à l'avenir rédigés par l'administration communale, à la place du secrétaire du législatif. Notons pour terminer que cette séance était suivie de la réception des nouveaux citoyens du village. Trois des cinq jeunes concernés étaient présents. /pdl

SAINT-BLAISE

Concert de l'Avent

Dimanche à 17h, au Temple de Saint-Blaise, les «p'tits anges» du Chœur Pyramide de Peseux ont ravi un public nombreux et heureux. Ils ont présenté leur chant avec spontanéité et dynamisme. Des chants de Noël ou des chants rythmés ont été interprétés avec justesse, précision et brio, sous la direction de Nicole Clavel.

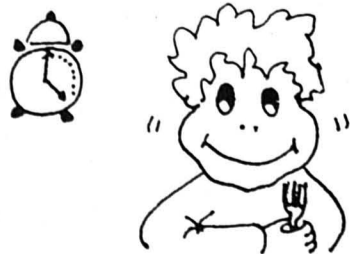
La Chanson d'Hauterive a présenté un bon concert, bien nuancé, tout en finesse. Quelques moments forts ont enchanté les auditeurs: le «One Step» a vibré dans le cœur de chacun, grâce à la cohésion entre l'éclatante et chaleureuse interprétation de la soliste Cosette Vauclair et les choristes, très présents. Les deux Noëls de joie, traduits par Nicolas Ruffieux, ont sonné avec allégresse et dynamisme. Ce beau rendez-vous choral se termine par le «Good bye love» empreint de calme et de sensibilité...

La fête s'est terminée sous le porche du temple, où le saint Nicolas a distribué ses friandises. Chacun a pu déguster le vin chaud et les délicieuses gâteries de Noël... /bj

L'EXPRESS - Entre-deux-Lacs

Case postale 439
2520 La Neuveville

Patrick Di Lenardo ☎ 038/51 60 23
Fax 038/51 61 06



Un repas mangé lentement
et bien mâché
se digère mieux.

L'Express en collaboration avec l'ASDD

BÔLE/ Le budget a passé la rampe

Oui, avec un soupir

Malgré l'excédent de dépenses de 423.000 fr. prévu pour 1996, le budget de la commune de Bôle a passé la rampe pratiquement sans discussion, hier soir au Conseil général. De la gauche à la droite, chacun a pourtant dû constater, sans pouvoir réagir, l'énorme poids du report des charges de l'Etat (près de 114.000 fr. supplémentaires).

Lors de l'examen de détail, il a été beaucoup question du trafic et des problèmes de sécurité le long de la route cantonale qui traverse le village. Le futur théâtre régional de Neuchâtel, notamment ses probables incidences financières pour les Bôlois, a aussi été évoqué. Un thème actuellement à l'étude et dont la «cotisation» d'entrée pourrait avoisiner les 100.000 francs. Le montant restant à rembourser sur le crédit alloué à la commission villages roumains, pour la rénovation du collège de Fundoia/Larga est également venu sur le tapis. Compte tenu des efforts fournis par la commission, les socialistes auraient souhaité que cette somme soit purement et simplement libérée. Faute de pouvoir se baser sur des comptes précis, le Conseil commu-

nal a préféré attendre avant qu'une telle décision soit prise. Finalement, cette demande a été retirée, provisoirement.

Le jeu de la solidarité

Pour épargner une partie des charges et particulièrement celles liées à l'épuration des eaux, l'exécutif proposait d'adapter la taxe de 70 ct à 1 fr. le mètre cube. Si libéraux, radicaux et Groupement de l'Entente en ont accepté l'idée, le Parti socialiste s'y est opposé. Ceci principalement parce que certaines communes, notamment Colombier, ralentissent les travaux de raccordement, ce qui allonge d'autant les rentrées de subventions: «Jusqu'où devons-nous jouer la solidarité unilatérale puisque nous ne sommes guère aidés par nos partenaires». Mais l'argument n'a pas porté et l'adaptation acceptée par 21 voix sans oppositions (quatre abstentions). Pour le reste, les autres points de l'ordre du jour - crédit pour le plan général d'évacuation des eaux et deux donations - ont été acceptés à l'unanimité.

◇ H. Vi

DROGUE/ L'héroïne saisie est analysée

Nouvelles bases légales

En matière de drogue, une nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral fixe la limite du cas grave non plus seulement sur la base de la quantité d'héroïne mais en tenant également compte de sa pureté. Ce stupéfiant est souvent coupé - au moyen de lactose, par exemple - par les intermédiaires pour grossir leurs bénéfices ou par les drogués-trafiants pour assurer gratuitement leur consommation.

Devant les tribunaux pénaux, les avocats ne manquent pas d'invoquer la nouvelle jurisprudence en plaçant le cas de peu de gravité au bénéfice de leurs clients. Mais, les proportions de drogue pure qu'ils avancent ne représentent souvent que des évaluations fantaisistes et, évidemment, favorables aux accusés!

Chat échaudé craint l'eau froide! Confronté à ce problème, le procureur général Thierry Béguin a demandé à la police de sûreté de procéder à une analyse lors de chaque saisie d'héroïne effectuée dans le canton de Neuchâtel.

Les résultats ainsi obtenus constituent une intéressante statistique sur l'évolution du marché neuchâtelois de la drogue. en 1994, les degrés de pureté

ont oscillé entre 12% pour les plus bas et 69% pour les plus hauts.

Pour 1995, les chiffres, connus à ce jour, font apparaître des valeurs de 12% pour les minimales et de 80% pour les maximales. On constate donc une hausse du degré de pureté de l'héroïne, alors que les prix sont en chute libre en raison d'une concurrence acharnée à laquelle se livrent les différentes filières approvisionnant les toxicomanes. Il s'ensuit un risque accru de surdoses, parfois mortelles!

◇ M. B.

■ **TOXICOMANE ET VOLEUR** - Prévenu de vol et d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, C. de S. brilla par son absence, hier après-midi, au Tribunal boudrysan de simple police présidé par Valentine Schaffter, juge-suppléant extraordinaire. L'accusé, actuellement sans domicile connu, est poursuivi pour consommation d'héroïne et de haschisch. On lui reproche également d'avoir, en ville de Neuchâtel, arraché le sac d'une passante avant de s'enfuir à toutes jambes! Par défaut, C. de S. écope de 2 mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 740 fr. de frais judiciaires. /mb

VAL-DE-RUZ

LA CÔTIÈRE/ Adieu sans remord des élus aux sources communales

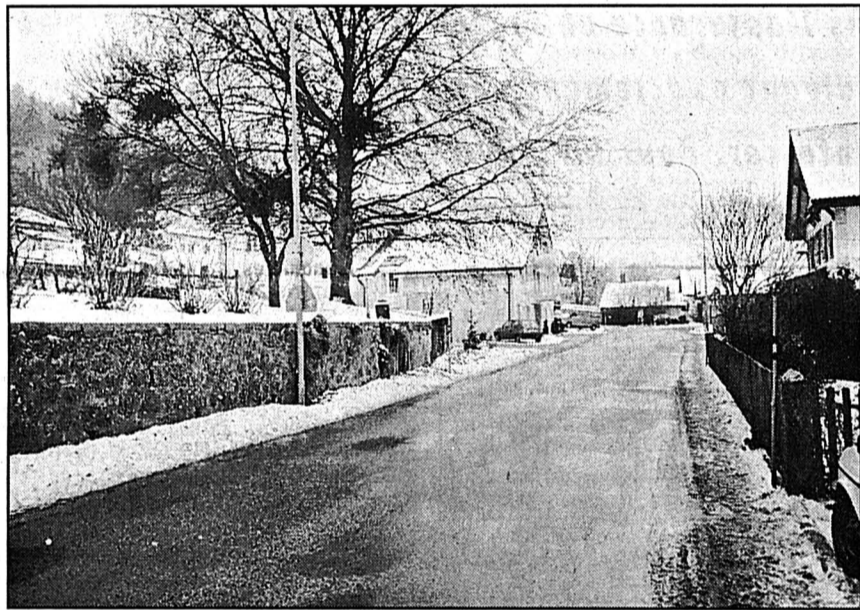
L'eau viendra des Prés-Royer

Séance longue mais paisible, hier soir à La Côte, pour le Conseil général qui a dit oui à tout. Non sans grommeler quelque peu devant ce que l'Etat lui impose. Les élus ont ainsi accepté notamment d'abandonner les sources de la commune, impropres à la consommation, au profit de l'alimentation en eau depuis les Prés-Royer, de transformer leur réservoir en conséquence, et de faire construire un trottoir au centre de Fenin.

Les différents objets soumis hier soir aux élus de La Côte ont donc tous passé la rampe. Certains cependant de manière moins nette, comme ce crédit de 25.500 fr. pour la pose d'un paratonnerre sur le collège de Vilars, qui n'a pas donné le coup de foudre à certains élus. Cet investissement est en effet dicté par la loi, et Pierre-André Wenger (Groupement des intérêts communaux, GIC) n'a pas résisté à la tentation de faire valoir sa mauvaise humeur à l'encontre de tous ces francs que l'Etat oblige les communes à dépenser. Au vote, le crédit est accepté par six voix contre trois.

L'abandon des sources communales, impropres à la consommation, est un tournant pour la vie de la commune. Les conseillers généraux ont été sensibles à l'argument financier - un assainissement trop onéreux - sans pour autant regretter de devoir se séparer de son autonomie d'approvisionnement en eau. Michel Pfähler (GIC) a demandé au Conseil communal de faire un inventaire de ses sources et différents drains qui composent le réseau. Désormais, la commune boira au réseau intercommunal du Syndicat des Prés-Royer élargis (SIPRE).

Pour que le précieux liquide abreuve les citoyens de La Côte, il convient de



FENIN - L'aménagement d'un trottoir au sud de la route cantonale a été accepté hier soir.

archives

faire des transformations au réservoir de Vilars et quelques aménagements à Saules. Les élus ont octroyé un crédit de 39.000 fr. pour cela. Les travaux pourront commencer à l'expiration du délai référendaire pour se terminer, en cas de météo favorable, au printemps prochain.

La sécurité des piétons à Fenin a rencontré une large approbation hier soir, et le crédit de 34.000 fr. pour l'aménagement d'un trottoir au sud de la route cantonale a passé la rampe. Certains élus (Paul-André Wenger et le radical Rodolphe Zimmermann en particulier), ont cependant signalé que le crédit ne résolvait pas tous les problèmes de sécurité constatés à cet endroit. Le Conseil communal s'est dit disposé à continuer l'étude pour remédier aux lacunes d'un

projet dont le coût est le meilleur marché possible actuellement. Le budget pour 1996, qui prévoit un déficit de près de 40.000 fr. pour un total de charges de 2,7 millions, a passé la rampe après quelques questions d'ordre technique.

Les élus ont accepté les rapports scolaires et procédé à deux nominations. Ils ont ensuite parlé de l'abri de protection civile de Vilars, qui sera terminé ce printemps. Pour quelle utilisation, s'est demandé le Conseil général? Question pour le moment sans réponse. Adrien Ruchti (GIC) a enfin demandé au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménager un terrain de jeux pour enfants au centre de Vilars, la place des Quatre-Tilleuls, en bordure de forêt, étant trop fréquentée.

◇ Ph. C.

COFFRANE/ Le budget 1996 a été rejeté hier soir au Conseil général

Le coup de grogne des élus locaux

Le législatif de Coffrane, dont 13 membres étaient présents, siégeait en séance ordinaire hier soir au collège sous la présidence de Philippe Besancet.

Le budget 1996, qui laissait prévoir un déficit de 312.000 fr. a été refusé hier soir, à Coffrane par 8 voix contre une et 3 abstentions. Le travail de l'exécutif n'est pas du tout en cause, il s'agissait pour les conseillers généraux de marquer leur désapprobation vis-à-vis des transferts toujours plus importants de charges du canton vers la commune, une partie infime du budget étant en effet maîtrisable par la collectivité locale.

La commission financière est mandatée pour un examen approfondi de

toutes les solutions envisageables pour retrouver un équilibre des finances communales. En particulier, le service des eaux devra être l'un des premiers à sortir des chiffres rouges de l'avis de la commission financière et de plusieurs conseillers généraux. Retour donc à l'expéditeur qui convoquera les élus au début de l'an prochain.

Une demande de crédit de 61.000 fr. pour la nouvelle mensuration cadastrale est quand à elle acceptée par 6 voix contre 4; la présentation du projet a été faite par M. Deillon, adjoint du géomètre cantonale.

Les plans cadastraux actuels datent de plus de cent ans et la nouvelle mensuration officielle du village sera combinée

avec la mutation des RC 2272 et 2274 entièrement à la charge du service des Ponts et Chaussées ce qui permettra une économie estimée à 50.000 fr. pour la commune. Le coût pour les propriétaires privés, après déduction des subventions fédérales, cantonales et communales est estimé à 35 c par mètre carré.

Dans les divers, une lettre des bordiers du chemin de la Dîme relance l'idée d'une réfection de cet axe d'utilité publique qui semble être une piste de cross plutôt qu'un chemin pourtant journellement utilisé par les écoliers et les habitants du quartier... le Conseil communal prendra des contacts et viendra avec des propositions dans une prochaine séance. /jbw

LE PAQUIER

Epargnés par les charges cantonales

Copie presque conforme des prévisions financières pour 1995, le budget pour 1996 soumis ce soir aux conseillers généraux du Paquier présente un tout petit bénéfice de 740 fr. pour un total de recettes de 1,26 million. Tout va bien, donc, pour le village de Corbeaux, qui ne voit de surcroît le report des charges cantonales sur les communes guère l'affecter. L'exécutif indique qu'il ne s'agit pas encore de parler de péréquation financière, mais que les dispositions prises par l'Etat en matière de répartition des charges s'en approchent.

Les élus seront les avant-derniers du district à se prononcer sur l'initiative populaire socialiste demandant la création de structures pour la petite enfance au Val-de-Ruz. L'exécutif recommande l'acceptation de cet objet, pour permettre de remettre le mandat d'étude s'y rapportant à une commission régionale. Le Conseil communal a également étudié le problème au niveau du village, auprès de parents concernés. Dix familles ont répondu à cette enquête, la moitié se déclarant intéressées par la mise en place de telles structures.

Le Conseil général se penchera également sur un projet de nouveau règlement pour la fourniture de l'eau et son emploi, ainsi que sur un document réglant la discipline scolaire au village. Il élira enfin quatre personnes à la commission des loisirs, de la culture et des sports. /phc

FONTAINEMELON

■ **DE LA MAGIE POUR LES AÎNÉS** - Organisée par la commune de Fontainemelon, la traditionnelle rencontre des aînés du village a allié récemment jonglage et magie. Deux jeunes artistes de la région, Gabriel Tornay, un prestidigitateur de La Chaux-de-Fonds, et David Kohli, un jongleur du Locle, ont tenu la scène durant une heure pour la plus grande joie de la centaine de participants. Puis un délicieux goûter a été servi à la salle de gymnastique, par les conseillers communaux et leurs épouses. Jean-Jacques Bolle a rappelé aux aînés que Noël était une fête de famille, de paix et d'amitié. Le conseiller communal a aussi félicité et fleuri Pierre et Suzanne Bueche, qui ont fêté cette année leurs noces d'or. Après les remerciements de Clara Perroud-Nobs au nom des participants, la rencontre s'est terminée par quelques morceaux joués par la fanfare L'Ouvrière. /mh

L'EXPRESS - Val-de-Ruz

Case postale 22
2053 Cernier

Philippe Chopard ☎ 038/53 16 46
Fax 038/53 43 31

Nos prestations ne sont pas seulement valables dans les cas extrêmes.



Nous complétons l'assurance obligatoire en cas de maladie et d'accident en suivant exactement vos désirs – partout là où vous souhaitez la renforcer. Pour un avenir en sécurité.

CONCORDIA
Assurance suisse de maladie et accident

25-44815/ROC



PROGRAMME

Bulletin de souscription
au Club **E**

- Je ne suis pas encore membre du Club **E**.
Veuillez me faire parvenir ma carte de membre à l'adresse ci-dessous:
J'aurai ma carte du Club **E** aux conditions suivantes: (cocher la case correspondante)
- Abonnement annuel à **L'EXPRESS** = une carte du Club **E** gratuite
 - Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit = Fr. 20.- à verser au CCP 20-5695-2

A retourner à: **L'EXPRESS** Club **E**
Service de promotion
Case postale 561
2001 Neuchâtel

No d'abonné à L'EXPRESS

Nom:

Prénom:

Rue, no:

NP et localité:

Tél. privé:

Tél. prof.:

Date de naissance:

1986 **Patinoires du Littoral Neuchâtel** 1996

Neuchâteloise
Assurances

présentent
en première
mondiale

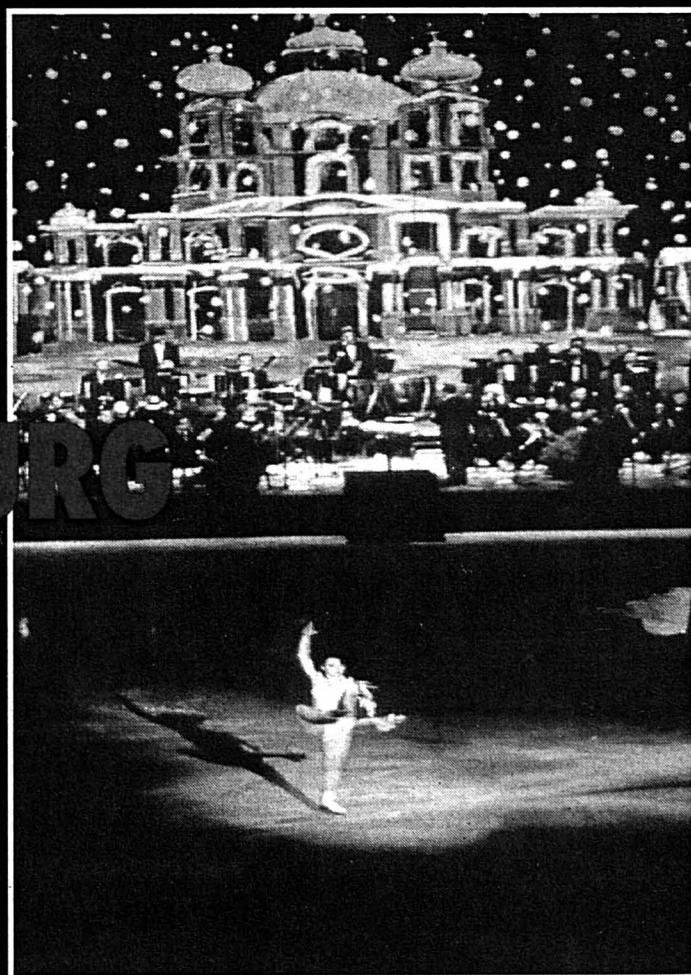
**LA NUIT DE
ST-PETERSBOURG**

avec les plus grands médaillés du
patinage russe

Oksana Baiul
Klimova/Ponomarenko
Usova/Zhulin
Bestemianova/Bukin
Viktor Petrenko

accompagnés par l'orchestre phil-
harmonique de St-Petersbourg

Prix d'entrée: Fr. 42.-/52.-/62.-/72.-
Location: Patinoires du Littoral, tél. 24 17 17 et



Patinoires du Littoral, Neuchâtel
**Vendredi 22 et
samedi 23 décembre, à 20 h**
Caisses et portes: 19 h

TICKET CORNER
* SBS

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **E**

COMMUNIQUÉ

Le match de hockey sur glace entre **NEUCHÂTEL SPORTS**
YOUNG SPRINTERS HC et **AJOIE** du 21 décembre à été renvoyé

CUDREFIN

PASSAGE DU PÈRE NOËL - Comme elle le fait chaque année, l'Association des sociétés locales en collaboration avec les artisans et commerçants a invité le Père Noël à s'arrêter dans la commune de Cudrefin lors de son passage dans la région. Il a promis qu'il arriverait demain à 19h à Montet pour le départ du cortège. La manifestation aura lieu un peu plus tard à Cudrefin, autour du sapin dressé sur la place de la justice. Tous les enfants pourront saluer le Père Noël et lui réciter l'une ou l'autre comptine et ils recevront un cornet de friandises bien garni. /em

MISES DE BOIS - Les amateurs de Cudrefin pourront acheter du bois pour leur cheminée samedi prochain dès 14h. Selon la coutume, le bois misé est payable au comptant. Cette petite fête qui a lieu au bois de la ville se termine au refuge communal. Chacun est invité à s'y rendre pour passer un bon moment autour du feu et consommer une excellente grillade accompagnée d'un verre de Vully. La municipalité souhaite une nombreuse participation. /em

PLATEAU DE DIESSE/ La saison est sur pied

Pistes de fond balisées

Le Centre nordique du Plateau a une fois encore mis la saison de ski sur pied. Avec le soutien des Sociétés de développement de Nods et de Prêles. La tâche principale, à savoir baliser les tracés des pistes, est actuellement réalisée, autant sur le parcours du Plateau de Diesse (de Lamboing à Lignièrès) que dans les Prés-Vaillons. Il a fallu procéder à quelques petites modifications de tracés en raison de la disponibilité du sol agricole. Mais c'est sans conséquence importante.

A partir de cet hiver, les fondeurs des Prés-Vaillons verront deux traces supplémentaires destinées à augmenter encore leur plaisir. Il sera en effet possible de rentrer sur Nods par une piste située plus au Nord. Et pour le retour depuis les Prés d'Orvin, l'on pourra dorénavant emprunter le chemin de l'Envers, ce qui permettra d'éviter quelques descentes un peu scabreuses. A Nods, près de la petite scierie au Nord du village, une place de parc pour 50 voitures de fondeurs a été aménagée.

En plus des personnes qui se sont activées sur le terrain, de nombreuses tâches administratives et d'infrastructure ont été réalisées. Les cartes de saison ont été expédiées aux utilisateurs connus du Centre nordique. Il est également possible de les obtenir au magasin Giauque Sports à Prêles, à la caisse du télésiège de la Pierre-Grise à Nods, ainsi qu'au restaurant des Bisons aux Colisses du Bas. Une collaboration avec l'Office régional du tourisme a aussi été établie pour la publication de l'état des pistes.

Quand la couche de neige sera suffisante, les pistes seront tracées. Au Centre nordique, on rêve d'un bel hiver comme le dernier, affirme son président Jean-Pierre Giauque.

Sur le territoire des Prés-Vaillons, on aura le plaisir de rencontrer le sympathique Roger Nussbaum qui, au guidon de sa traceuse, s'efforcera d'offrir des conditions optimales à tous les amateurs de ski de fond et amoureux de la région... /uk

LAMBOING/ Trois univers en peintures

Le Cheval Blanc expose



ACCROCHÉ - Un couple inanimé pose un regard scrutateur sur les œuvres exposées.

Trois artistes du Plateau ont accroché un éventail de leurs œuvres les plus récentes à la galerie de l'auberge du Cheval Blanc. L'exposition a ouvert ses portes récemment dans une chaude ambiance de café-concert.

L'accordéon-jazz d'Olivier Forel a accompagné les chants et la guitare de Joël Bernard. Un duo gai et talentueux dont le riche et truculent répertoire a séduit les premiers visiteurs de l'exposition ouverte du mardi au dimanche jusqu'à la mi-janvier.

En entrant, les yeux se portent aussitôt sur les tableaux de Monica Tanajura, jeune artiste d'origine brésilienne séjournant à Lamboing. Les œuvres exposées, très expressives, évoquent des reflets de la vie de l'artiste, ses impressions, ses voyages. Minutieux et fourmillant de détails, les dessins à l'encre de Chine côtoient les techniques mixtes: gouache, acryl, aquarelle ou crayons.

L'exposition se poursuit avec les peintures de Frédéric Schütz, artiste bien

connu pour son style de tendance expressionniste. Chez lui, les grands formats favorisent les formes généreuses, le graphisme fort, les couleurs vives et contrastées. L'autre volet de l'œuvre de Schütz est représenté par ses tableaux miniatures aux couleurs plus douces, aux formes fondues ou régissent finesse et harmonie.

Un troisième univers s'ouvre ensuite en face des créations de Claude Racine. On retrouve, dans les quelques œuvres exposées, les traits minutieux et travaillés de cet artiste très exigeant envers lui-même. Les dessins à l'encre de Chine, où règne une atmosphère de mystère en noir-blanc, côtoient les grandes aquarelles et huiles colorées. Les formes géométriques aux tons pastels offrent un contraste saisissant avec les climats intérieurs des tons plus vifs et fondus. Des tableaux devant lesquels on s'attarde volontiers... Et le couple merveilleux des marionnettes de Françoise Droz veille sur toute la galerie. /dk



HIVER - Les joies du ski de fond.

archives

Boutique Liliane
234148-337
LA LIRE ITALIENNE est en chute libre
NOS PRIX AUSSI Actuellement OFFRES EXCEPTIONNELLES sur les manteaux, tailleurs pullovers, ceintures foulards, etc...
Grand-Rue 15
Tél. 31 67 51
Fourni le lundi matin

Une idée de cadeau?

Offrez un abonnement à L'EXPRESS

Plus de 300 fois à l'année
Plus de 150 fois par semestre
Plus de 75 fois par trimestre

Un cadeau qui joint l'utile à l'agréable!

Je désire offrir un **BON-CADEAU** pour un abonnement à **L'EXPRESS**

pour 1 année Fr. 263.- y.c. taxe TVA 2%
 6 mois Fr. 140.-
 3 mois Fr. 74.-
 ou abonnement temporaire de ___ mois

Je vous prie d'envoyer la facture à:

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP, localité: _____
Date: _____
Signature: _____

Le BON-CADEAU sera délivré dès réception du paiement

Pour tous renseignements: L'EXPRESS Tél. 038 25 65 01

A découper et à envoyer: L'EXPRESS Service de diffusion Case postale 561 2001 Neuchâtel

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP, localité: _____

KAL-E

ACCIDENTS

NEUCHÂTEL

■ **QUI A VU?** - Hier matin, peu avant 7h, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait rue du Rocher, à Neuchâtel, avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue des Fahys, direction est. A l'intersection, une collision s'est produite avec la voiture d'une habitante du Landeron qui circulait rue des Fahys, en direction du centre-ville. Dégâts. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24. /comm

BOUDRY

■ **FEU** - Hier matin, les premiers secours de Boudry et le centre de secours de Cortaillod ont été alertés pour une inflammation de kérosène à l'usine Electrona à Boudry, située Sur-la-Forêt. Le liquide pétrolier se trouvait dans le fond du bac en acier d'un four. Les employés ont fermé le couvercle et refroidi le fou au moyen d'eau. Les pompiers se sont bornés à faire une protection feu à l'aide de mousse pour la réouverture du couvercle. Il n'y a eu aucun dégât, le four étant conçu pour supporter des grandes chaleurs. /comm

BEVAIX

■ **COLLISION MYSTÉRIEUSE** - Hier vers 17h40, une voiture conduite par un habitante de Bussigny-près-Lausanne, circulait sur la route cantonale de Neuchâtel en direction d'Yverdon. Peu avant le carrefour de Chauvigny, une collision se produisit avec une voiture qui circulait de Saint-Aubin en direction de Neuchâtel. Le conducteur du véhicule inconnu ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. 038/42 10 21. /comm

ÉTATS CIVILS

NEUCHÂTEL

DÉCÈS - 6.12. Wyniger née Muffang, Marguerite Ida, née en 1906, veuve de Wyniger, Charly Fritz. 8. Boule née Schluchter, Odette Marguerite, née en 1921, veuve de Boule, Marcel André; Jost née Gomez, Ana, née en 1934, épouse de Jost, Marcel. 9. Renaud, Jacques auguste Emile, née en 1938, époux de Renaud née Herbuveaux, Monique Jeanne Renée. 10. Roulin, Georges André, né en 1911, veuf de Roulin née Soguel, Gilberte; Linder, Bernard Armand Oscar, né en 1931, époux de Linder née Vuillemot, Claudie Renée Suzanne; Favarger née Keller, Amélie Simone, née en 1903, veuve de Favarger, Jaques Robert. 11. Müller, Miguel Sébastian, né en 1993, célibataire.

LA CHAUX-DE-FONDS

NAISSANCES - 15.12. Lab. Marine Loicia fille de Lab, Jean Pierre Bernard Léon et de Lab née Bailly, Caroline; Gerster Anais, fille de Gerster, Alain François Robert et de Gerster née Lachat, Myriam Rachel; Herinckx, Solenn Laurine, fille de Herinckx, Tanguy Marie Pierre Charles Jacques Ghislain et de Marchal, Isabelle Marie Jeanine Henriette; Casado Miguelez, Pablo, fils de Casado Parrado, Sigerico et de Miguelez Alijol, Josefa; Srdjenovic, Luca, fils de Srdjenovic, Nebojsa et de Srdjenovic née Marguccio, Angela Maria; Landry, Leia, fille de Landry, Olivier et de Jobin Landry née Jobin, Christine Yvette.

PROMESSES DE MARIAGE - 15.12. Fierro Moreno, Oscar Enrique et De Pietro, Fabienne Zoe; Huguenin-Virchaux, François Raymond et Hostettler, Katrin.

MARIAGES CIVILS - 15.12. Juillard, Michel Roland et Maktel, Malika; Monney, Georges et Arrigo, Fabienne Noëlle; Mores, Thierry et Petetin, Christèle Jeanne Louise; Nicoud, Pierre Henri Fernand et Perret, Micheline Colette.

DÉCÈS - 15.12. Schneider, Bernard André, 1958; Favre, mathilde Eugénie, 1897; Amey, Pierre André, 1925, veuf de Amey née Gigon, Raymonde Bernadette; Augsburger née Andrié, Henriette Elisabeth, 1913, veuve de Augsburger, René André; Triulzi, Oreste Fulvio, 1932, époux de Triulzi née Streit, Anne Marie Colette; Burkhardt, Berthe Elisabeth, 1906.

AVIS MORTUAIRES

COLOMBIER



Ton souvenir marquera nos cœurs à jamais.

Monsieur et Madame Michel et Geneviève Belot - Stegmann, à Colombier; Monsieur Gérard Belot et son amie Sarah, à Colombier; Mademoiselle Mebi Kruezi, à Colombier; Madame veuve Fernand Belot, à Besançon, ses enfants et petits-enfants; Madame veuve Albert Jupille, à Besançon; Monsieur et Madame Louis Stegmann, à Gorgier, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parents, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gilles BELOT

leur cher et regretté fils, frère, fiancé, petit-fils, parent et ami enlevé subitement à leur tendre affection, d'un arrêt cardiaque, à l'âge de 24 ans.

2013 Colombier, le 17 décembre 1995.
(Rue du Sentier 13)

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église catholique de Colombier, jeudi 21 décembre, à 14 heures suivie de l'inhumation au cimetière.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

88981-78

NEUCHÂTEL

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame Maya Weidmann-Paulsson et Olivier, à Zürich; Monsieur et Madame Edy et Monique Paulsson-Vial, à Marin; Monsieur Daniel Andrea, à Neuchâtel; Monsieur Fredi Weidmann, à Zürich; Madame Ruth Schmid, à Zürich; Monsieur Walter Schmid, à Zürich; Monsieur Paul Schmid, à Zürich; Monsieur et Madame Hermann et Doris Schmid, à Zürich, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Maria
ANDREA-SCHMID-PAULSSON

enlevée à leur tendre affection, dans sa 75me année.

2000 Neuchâtel, le 18 décembre 1995.
(Beaugard 20)

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du crématoire, le jeudi 21 décembre, à 10 heures, suivi de l'enterrement.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

202143-78

CORCELLES

La foi fondée en Jésus-Christ
Tient bon dans la détresse
C'est notre étoile dans la nuit
C'est notre forteresse.
Cant. 388

Madame et Monsieur Yvette et Roland Bloch - Nicollier, aux Tuileries-de-Grandson, leurs enfants et petits-enfants, à Nyon et Lausanne;

Monsieur et Madame Jean-Louis et Bernadette Nicollier - Porcher, à La Raisse/Concise, leurs enfants et petits-enfants, à Bussigny et Corcelles-près-Concise;

Madame et Monsieur Marguerite et Jean-Paul Rochat - Nicollier, à Corcelles-Cormondrèche, leurs enfants et petite-fille, à Overijse/Bruxelles et Zollikofen,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Marie NICOLLIER

née JÄGGI

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, mémé, arrière-grand-maman, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à notre tendre affection, dans sa 91me année.

2035 Corcelles, le 18 décembre 1995.
(Rue de la Gare 2a)

Une lumière de bonheur s'est éteinte chez nous, mais il y brillera toujours celle de l'amour que tu nous as donnée.

Repose en paix maman chérie, tes souffrances sont finies.

Le culte sera célébré en la chapelle du crématoire, à Neuchâtel, mercredi 20 décembre, à 14 heures suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Fondation Clos-Brochet, à Neuchâtel, CCP 20-7958-5

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

88980-78

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Tu aurais pu vivre encore un peu...
Pour notre bonheur, pour notre lumière.
Mais l'absence de ton aimée
a bouleversé ta force apparente.

Nous avons l'immense chagrin de faire part du décès de notre très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami,

Monsieur

Jean-Louis MOERI

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui et à une semaine d'intervalle, auprès de sa bien chère épouse, dans sa 86me année.

Monsieur et Madame Jean-Maurice Moeri, Caroline et Géraldine, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Antoine Susin-Moeri, Florence et Paola;

Monsieur et Madame Pierre Moeri et Vincent, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées,

Le Locle, le 17 décembre 1995.

Le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer ni ouvrir à son choix.

On voudrait revenir à la page que l'on aime et la page du chagrin est déjà sous nos doigts.

«Maintenant donc, ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance et l'amour; mais la plus grande des trois est l'amour.»

I Corinthiens 13: 13

La cérémonie suivie de l'incinération auront lieu le mercredi 20 décembre, à 10 heures dans l'intimité, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Jacqueline et Antoine Susin-Moeri
Cardamines 24
2400 Le Locle

En lieu et place de fleurs, les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser à la Fondation La Résidence, CCP 23-1573-6 ou à l'Armée du Salut, CCP 23-3630-4

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

88979-78

LAMBOING

Quiconque l'a rencontré ne l'oubliera jamais.

Madame Régina Burn-Borgognon, ses enfants Estèle et Sébastien, à Lamboing
Madame Micheline Borgognon, sa fille Myriam et son ami Pierre Brenier, à Saint-Blaise
Monsieur et Madame Pierre-Alain et Marie-Josée Burn-Volery, leurs enfants Marianne, Carole et Ludovic, à Boudry
Madame et Monsieur Sheila et Thomas Schenk-Ray, à Marin
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Michel BURN

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 46me année, des suites d'une pénible maladie.

2516 Lamboing, le 18 décembre 1995.
(La Communance 1)

L'enterrement aura lieu le mercredi 20 décembre 1995.

Rendez-vous au cimetière de Lamboing à 14h30.

Le corps repose à la Chapelle 1 du cimetière de Bienne-Madretsch.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de faire-part

266539-78

La Société des Buralistes postaux, section Neuchâtel, a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Michel BURN

Buraliste postal à Lamboing

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

234629-78

L'Union PTT section Neuchâtel-Poste a la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Michel BURN

membre libre.

202146-78

L'Amicale des réunions de classe 1934-35-36 de Saint-Blaise ont le profond regret de faire part du décès de

Madame

Edith KELLER-BOEGLI

fidèle membre de l'amicale.

202139-78

AVIS MORTUAIRES

FLEURIER



Ne pleurez pas si tu m'aimes.
Saint-Augustin

Madame Gaby Sutter-Flückiger, à Fleurier, son épouse;
Madame et Monsieur Véronique et Jean Stoepfer, Julie et Marie, à La Neuveville,
Monsieur et Madame François et Erhmanuelle Sutter-Masserey et Catherine, à Marly,
Monsieur et Madame Olivier et Nicole Sutter-Brasch, Marc et Alix, à Bavois, ses enfants et petits-enfants;
Madame Mady Hügli-Sutter, à Fleurier,
Monsieur Henri Cuttat, à Rossemaison,
Madame et Monsieur Alain Bardet, à Chambéry, ses sœur, belle-sœur et beaux-frères;
Monsieur Daniel Hügli, à Fleurier,
Monsieur et Madame Jacques Cuttat et Julia, à Genève,
Monsieur Bertrand Cuttat, à Rossemaison,
Mademoiselle Sophie Cuttat, à Porrentruy,
Monsieur et Madame Gérald Nussbaum-Schlup, à Saint-Aubin, ses neveux et nièces;
Les familles Gressot, Choquard, Leblanc, Pinon, Erné,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André SUTTER

notaire

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 75me année, réconforté par l'Onction des malades.

Fleurier, le 18 décembre 1995.

Toute la reconnaissance de la famille au Docteur Rutz, au service d'aide familiale et à sa fidèle et dévouée garde-malade Ofrah Koenig.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église catholique de Fleurier, le mercredi 20 décembre, à 13h30, suivi de l'ensevelissement dans l'intimité de la famille.

Le défunt repose à l'hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: rue de la Sagne 2, 2114 Fleurier.

En lieu et place de fleurs et selon le désir du défunt, vous pouvez adresser vos dons au fonds de recherche de la Société pour la mucoviscidose, Berne, CCP 30-7800-2

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

202147-78

NEUCHÂTEL

Monsieur et Madame Silvio Pascolo et leurs enfants Georges, Marc et Mickael, à Boudry;
Mademoiselle Marina Pascolo, à Cormondrèche;
Madame Ester Pascolo-Sinicco et famille, à Udine, Italie;
Madame Maria Pascolo-Tomaselli et famille, à Bibione, Italie;
Monsieur Dario Comuzzi, à Corcelles, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Noëlle PASCOLO

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, parent et ami enlevé à leur tendre affection, dans sa 63me année.

2006 Neuchâtel, le 18 décembre 1995.
(Av. Ed.-Dubois 2)

La cérémonie aura lieu dans l'intimité.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

202144-78

La Direction et le Personnel de l'entreprise Silicon Graphics Manufacturing S.A. ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Noëlle PASCOLO

père de notre employée Marina Pascolo.

234599-78

La menuiserie Addor et Santschi a le profond regret de faire part du décès de

Noëlle PASCOLO

père de Sylvio, leur employé et collègue de travail.

234603-78

AVIS MORTUAIRES

VALANGIN

Ne crois pas au cimetière
Il faut nous aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivant
Ta poussière et ma poussière
seront les jouets du vent.
Paul Fort

Dieu est Amour.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Colomb, à Valangin

Monsieur Sébastien Colomb
Monsieur Thierry Colomb

Madame Chantal Mojonner et son ami à Fleurier

Madame Paulette Rochat à Fleurier

Monsieur et Madame Jean-Claude Blatter et leurs enfants Nicolas, Céline et Christophe

Les descendants de feu Maurice et Laure Cavin

ainsi que les familles, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André CAVIN

Chauffeur postal

Anc. Sergent P. Camp

leur bien cher et regretté frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, parent et ami, qui nous a quittés dans sa 39me année.

La Chaux-de-Fonds, le 17 décembre 1995.

André repose au pavillon du cimetière.

Culte au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 20 décembre à 14 heures.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Jean-Pierre Colomb
Chemin de Biolet
2042 Valangin

Pour ceux qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser à l'Armée du Salut CCP 23-3234-3 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

88978-78

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

Rodolphe HOFER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Viry-Chatillon et Lignières, décembre 1995.

234601-79

Madame Johanna Pellaton-Schnegg

Monsieur Charles-Henri Pellaton et ses fils Patrick et Alain

Très touchés par l'hommage rendu à nos deux chers disparus

Jean-Michel PELLATON

et

Marcel PELLATON

vous expriment leur profonde reconnaissance pour la part que vous avez prise à nos deuils, par vos présences, messages, fleurs ou don.

Nous espérons que la douleur de la séparation cédera peu à peu la place au plaisir de les avoir connus et aux souvenirs des merveilleux moments passés ensemble.

234612-79

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Monsieur

Théodore GRABER

sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, décembre 1995.

234615-79

Bienne: incendie au Bielerhof

Un bâtiment du Bielerhof, un complexe du centre de Bienne voué à la destruction, a été la proie des flammes hier soir vers 18h15. Les pompiers ont pu maîtriser le sinistre une demi-heure plus tard environ. Il n'y a pas eu de blessé. Les causes du sinistre ne sont pas encore élucidées. La police avait déjà constaté des tentatives d'incendie dans le Bielerhof. Un matelas y avait brûlé dimanche. Selon le commandant des pompiers Roland Runser, l'incendie a été signalé hier à 18h30, exactement à la même heure que la veille.

Le feu a été maîtrisé une demi-heure plus tard. «*Tout a été très vite car nous avons pu disposer de trois lances d'arrosage*», a expliqué Roland Runser. Le bâtiment étant voué à la démolition, il a été inutile de se préoccuper des dommages qu'il pourrait subir de cette façon, a-t-il précisé. «*Manifestement, le foyer d'incendie se trouvait au premier étage*», a expliqué le commandant. Les flammes ont ensuite atteint le toit. Les combles ont été détruites. La protection de l'immeuble adjacent a posé problème. Afin de pouvoir installer la plateforme élévatrice, une ligne de trolleybus a d'abord dû être décrochée.

Démolition avancée

La démolition immédiate du bâtiment a été décidée, a indiqué Roland Runser. Le Bielerhof, un complexe encore partiellement occupé par des squatters, aurait dû être démolit d'ici la fin janvier. Un centre commercial et résidentiel devrait être construit sur ce terrain mais l'investisseur n'est pas encore connu. Le Bielerhof fait l'objet de conflit depuis des années. En novembre, une requête de démolition a été déposée. Simultanément, l'évacuation du bâtiment a été demandée.

Le président de la ville, Hans Stöckli, s'est montré satisfait de la disparition d'un immeuble que beaucoup qualifiaient de tache. La ville avait déjà donné son accord à la démolition du complexe pour des raisons de sécurité. /ats



Naissances

Francesco a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Milena

le 17 décembre 1995 à 21 h 10 pour 3 kg 390 et 49,5 cm

Les heureux parents
Carmelina et Lazzaro
MORCIANO-AMODIO

Maternité Pourtalès Philippe-Suchard 32
2017 Boudry
202145-377

Marianne

est née le 16 décembre 1995 à 04 h 40 pour la plus grande joie de toute la famille

Anna, Didier et Yvan
FATTON-JANOUSKOVA

Maternité de Landeyeux 2063 Vilars NE
138255-377

Je m'appelle

Morgane, Laura

Je suis venue au monde le 17 décembre 1995 à 12 h 56

Mes parents, Régine et Jean-François
BLONI-CUCHE
sont remplis de bonheur et je salue toute ma nouvelle famille

Maternité de La Béroche Gare 22
2074 Marin
138256-377

Dernier délai pour la réception des avis tardifs, naissances, décès et remerciements:

21 heures

Tél. 038/25 65 01

Mille milliards de mille sabords, ce brouillard, c'est pas mon fort!

AUJOURD'HUI

Prévisions pour 14 heures

Températures:

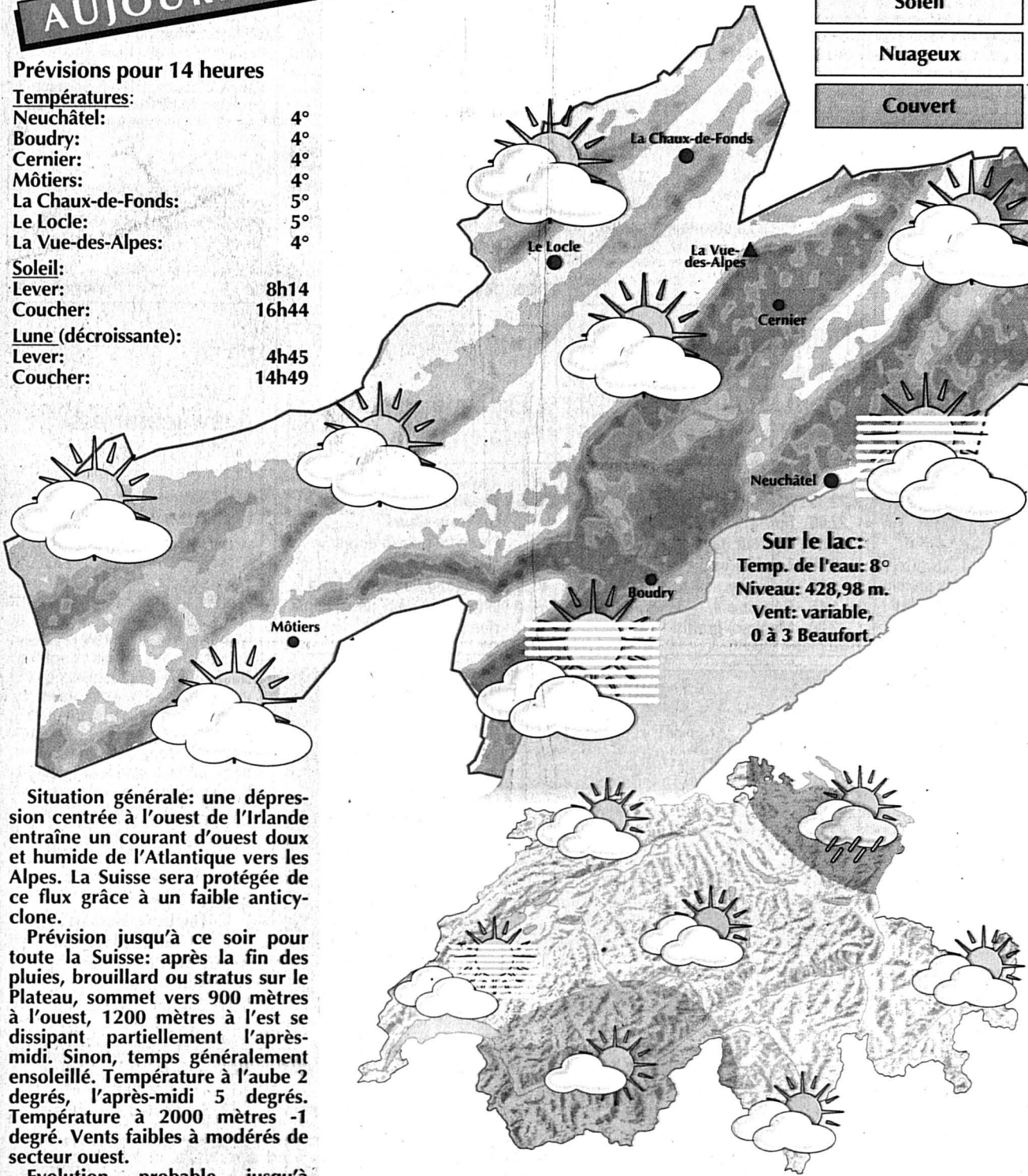
- Neuchâtel: 4°
- Boudry: 4°
- Cernier: 4°
- Môtiers: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 5°
- Le Locle: 5°
- La Vue-des-Alpes: 4°

Soleil:
Lever: 8h14
Coucher: 16h44

Lune (décroissante):
Lever: 4h45
Coucher: 14h49

Dominante:

- Soleil
- Nuageux
- Couvert

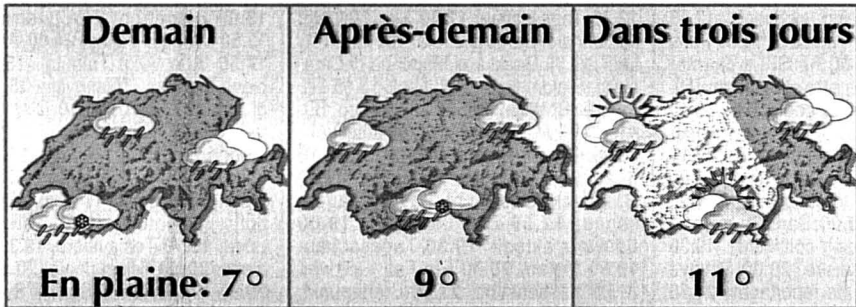


Sur le lac:
Temp. de l'eau: 8°
Niveau: 428,98 m.
Vent: variable,
0 à 3 Beaufort.

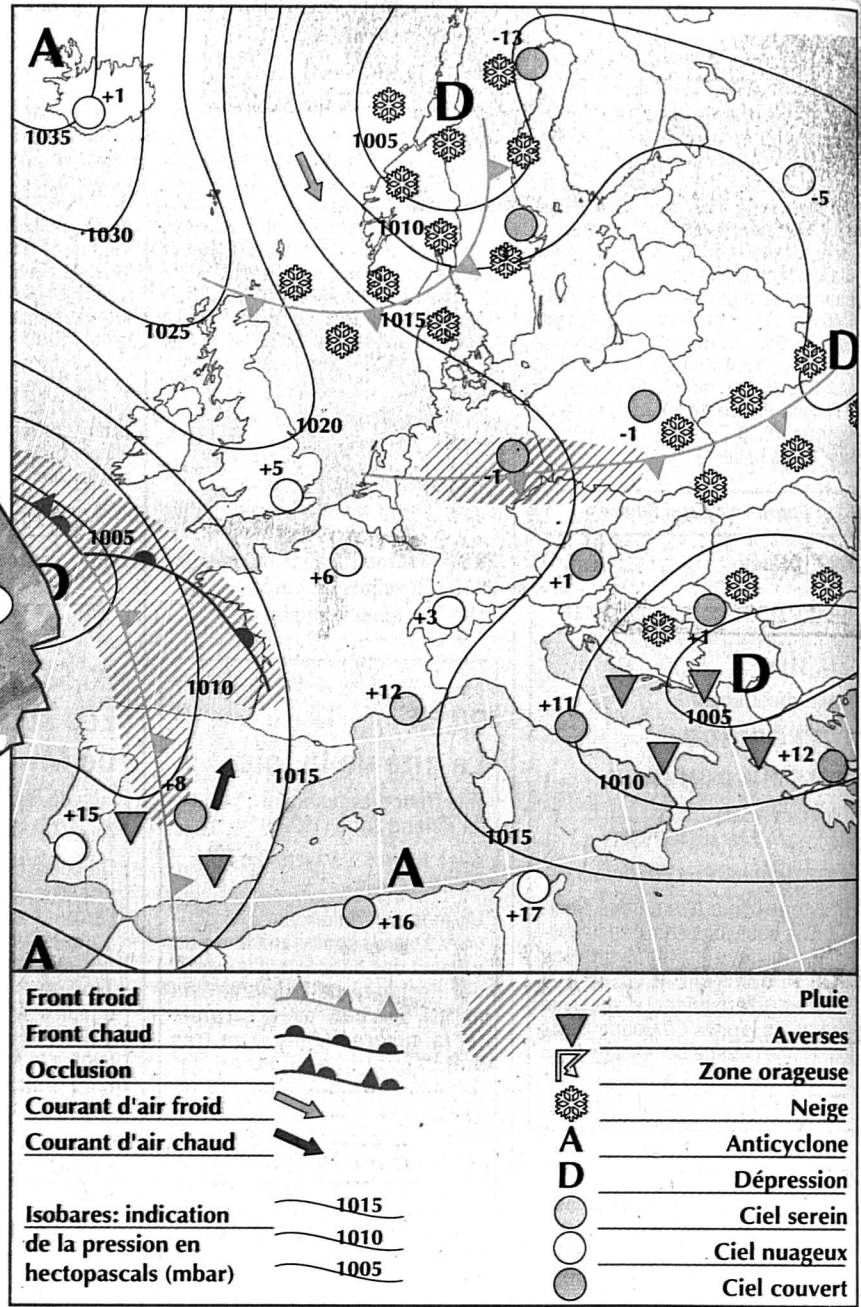
Situation générale: une dépression centrée à l'ouest de l'Irlande entraîne un courant d'ouest doux et humide de l'Atlantique vers les Alpes. La Suisse sera protégée de ce flux grâce à un faible anticyclone.

Prévision jusqu'à ce soir pour toute la Suisse: après la fin des pluies, brouillard ou stratus sur le Plateau, sommet vers 900 mètres à l'ouest, 1200 mètres à l'est se dissipant partiellement l'après-midi. Sinon, temps généralement ensoleillé. Température à l'aube 2 degrés, l'après-midi 5 degrés. Température à 2000 mètres -1 degré. Vents faibles à modérés de secteur ouest.

Evolution probable jusqu'à samedi: au nord: détérioration demain, puis précipitations intermittentes, neige vers 1100-1600m, probablement plus haut vendredi. Doux. Au sud, en partie ensoleillé. Plus nuageux en fin de semaine.



Infographies Pascal Tissier L'EXPRESS
Sources: Jean-François Rumley, Observatoire cantonal et Keystone.



OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

Températures	16.12	17.12	18.12
Moyenne	-1,7°	0,0°	4,6°
6h30	-2,3°	-1,7°	3,9°
12h30	-1,2°	1,4°	6,0°
18h30	-1,3°	1,0°	4,8°
Maximum	-1,1°	1,4°	6,2°
Minimum	-2,8°	-2,2°	1,0°

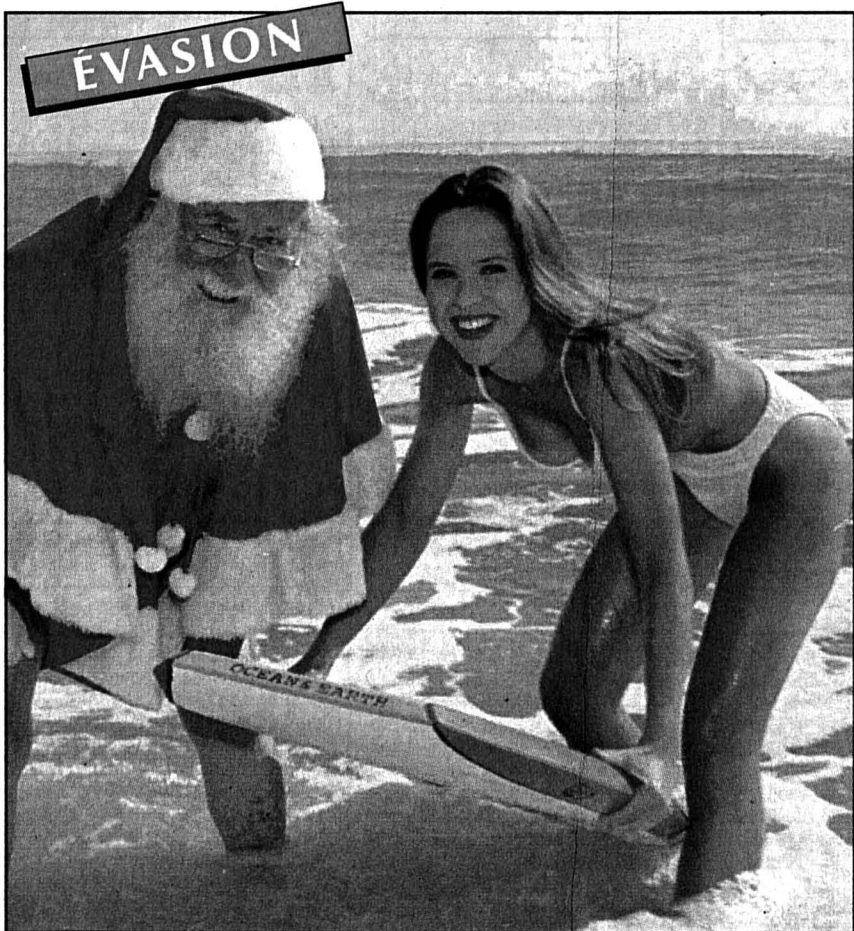
Précipitations (en mm)			
	0,0	0,2	6,7

Pression barométrique (en mbar)			
6h30	961,1	961,2	961,1
12h30	960,8	961,9	961,5
18h30	961,2	961,8	961,0

TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

En Suisse		
Zurich	pluie,	3°
Bâle-Mulhouse	très nuageux,	5°
Berne	pluie,	3°
Genève-Cointrin	peu nuageux,	6°
Sion	pluie,	6°
Locarno-Monti	très nuageux,	7°
Ailleurs en Europe		
Paris	bruine,	6°
Londres	très nuageux,	5°
Berlin	très nuageux,	-2°
Moscou	très nuageux,	-4°
Athènes	très nuageux,	12°
Istanbul	beau,	8°
Rome	pluie,	13°
Palma	non reçu	
Lisbonne	très nuageux,	16°
Autres continents		
Jérusalem	nuageux,	12°
Miami	nuageux,	27°
New York	nuageux,	5°
Rio de Janeiro	nuageux,	34°
San Francisco	pluvieux,	14°
Bangkok	nuageux,	34°



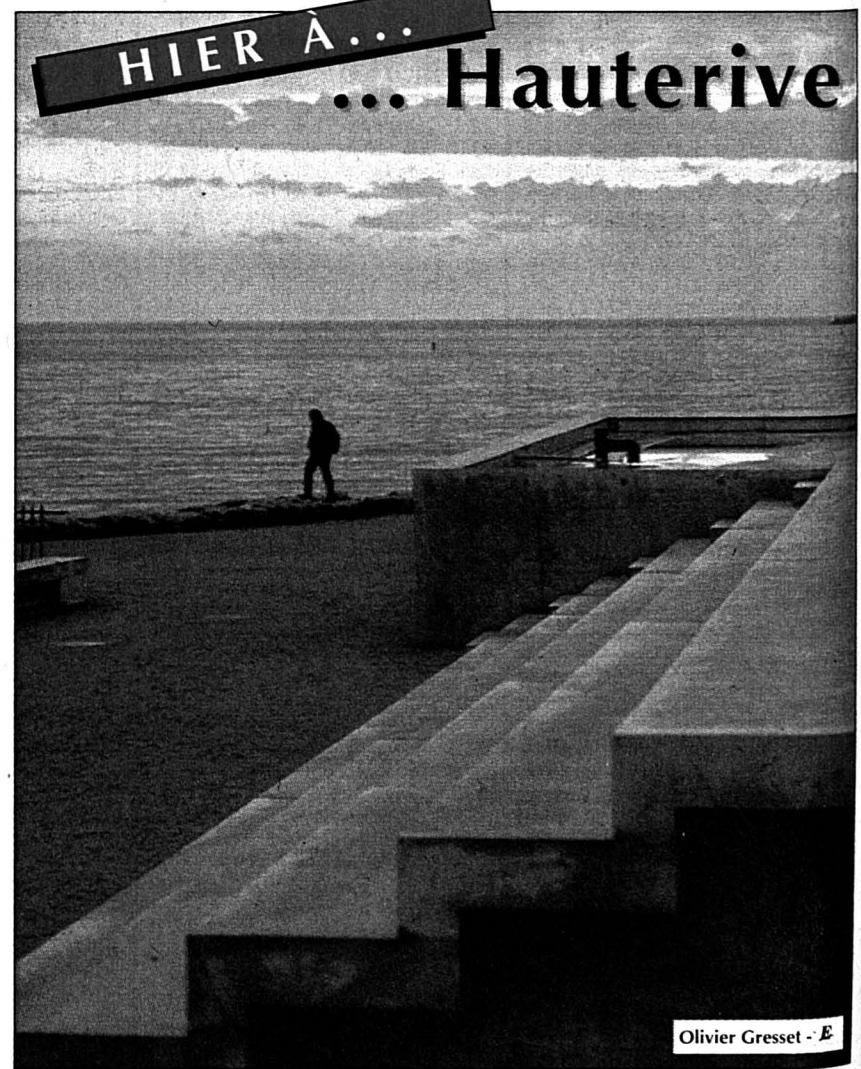
LES PIEDS DANS L'EAU - Vous qui croyez encore au Père Noël, vous n'imaginiez tout de même pas que le célèbre barbu se déplaçait en traîneau lorsque ses affaires le conduisaient en Australie! Non, pour ne pas passer pour un ringard, il a adopté le surf. Et il a choisi une monitrice de charme qui ne lui fait pas regretter sa Laponie natale. Sacré Père Noël, va... ap

Clin d'œil

L'avenir se lit dans les cartes de vœux

Le prince Charles met ses enfants dans des pots et Lady Diana sur ses épaules. Le prince de Galles a surpris ses amis cette année en leur envoyant une carte de vœux le montrant en train de se reposer sur un banc de pierre entouré des princes William et Henry sortant la tête hors d'énormes vasques de jardin.

Les quotidiens dominicaux ont, eux, publié la carte de vœux de Lady Diana et soulignent le contraste entre les deux. La carte de Lady Diana montre une mère épanouie et ses deux enfants la tête appuyée sur chacune de ses épaules. Pour «News of the World», «la carte de Diana est un charmant portrait familial d'une magnifique mère et de ses deux enfants. La carte de Charles est une véritable horreur parmi les cartes de Noël. Dans quelles mains placerez-vous l'avenir de la Maison des Windsor?», interroge le quotidien. /ap



HIER À... Hauterive